

Malgré l'opposition de l'URSS

Le Conseil de sécurité décide de se saisir de la question du Pueblo

Règlement à l'amiable ou recours à la force

Un avertissement solennel de Johnson à la Corée du Nord

WASHINGTON (AFP) — Voici le texte de l'allocution radiotélévisée adressée vendredi soir par le président Johnson à la nation américaine:

"Au cours des quinze derniers mois, les Nord-Coréens ont poursuivi une campagne accrue de violence contre les forces sud-coréennes et américaines dans la région de la zone démilitarisée.

"Des équipes de commandos armés ont été expédiées en grand nombre en Corée du sud pour perpétrer des actes de sabotage et des assassinats. Le 19 janvier, un commando de 11 Nord-Coréens a envahi Séoul avec pour mission d'assassiner le président de la République de Corée.

"Des soldats coréens et américains ont été tués et blessés au cours de plusieurs de ces agressions".

"Les Nord-Coréens cherchent apparemment à intimider les Sud-Coréens et à miner les sentiments croissants de confiance et de progrès qui existent en République de Corée. Ces attaques constituent peut-être également une manœuvre de la part des communistes pour détourner les ressources militaires de la Corée du sud et des États-Unis qui, ensemble, résistent à l'agression au Vietnam.



Lyndon B. Johnson

"Les Nord-Coréens ont commis cette semaine un acte d'agression délibéré de plus en enlèvement d'un navire américain et son équipage dans les eaux internationales.

"Il est clair que nous ne pouvons accepter cela. Nous faisons deux choses:

"En premier lieu, nous portons aujourd'hui cette question devant le Conseil de Sécurité des Nations unies. L'issue la meilleure serait que la communauté mondiale tout entière parvienne à convaincre la

Corée du nord de restituer notre navire et nos hommes et de mettre un terme à sa politique dangereuse d'agression contre la Corée du sud".

Etre prêts militairement

"Nous avons effectué d'autres démarches par les voies diplomatiques également. Nous continuerons d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour parvenir à une solution rapide et pacifique du problème.

"En second lieu, nous avons pris et continuons de prendre certaines mesures de précaution pour nous assurer que nos forces militaires soient à même de faire front à n'importe quelle situation dans cette partie du monde. Ces mesures n'entraînent d'aucune façon une réduction quelconque de nos forces au Vietnam.

"J'espère que les Nord-Coréens sauront mesurer la gravité de la situation qu'ils ont créée.

"Je suis certain que le peuple américain saura faire preuve dans cette crise, ainsi qu'il l'a fait dans d'autres crises, de la détermination et de l'unité nécessaires pour la surmonter".

Tandis que dans la plupart des capitales l'inquiétude grandissait à propos de la crise ouverte par l'arraisonnement du Pueblo en Corée du Nord et par la détermination de Washington d'obtenir par tous les moyens la libération de l'équipage et le retour du navire, deux événements importants marquaient l'évolution de cette affaire sur les plans diplomatique et politique.

● Au siège des Nations unies, le Conseil de sécurité décidait, malgré l'opposition de l'Union soviétique, de se saisir de cette question et de l'inscrire à son ordre du jour. Il apparaissait toutefois que le risque était considérable désormais d'un veto de Moscou à toute décision que le Conseil serait amené à prendre en cette matière. Le secrétaire général de l'O.N.U. renonçait à son voyage à Delhi pour l'inauguration de la conférence internationale sur le commerce et le développement afin de suivre l'évolution de la crise et de pouvoir au besoin prêter ses bons offices.

● A Washington, le président Johnson s'est brièvement adressé au peuple américain par la télévision et la radio pour lui expliquer l'origine de l'affaire et la position de son gouvernement. Il a en même temps adressé une mise en garde au gouvernement de Pyongyang lui demandant de régler cette affaire à l'amiable et ajoutant que si tous les recours diplomatiques étaient épuisés sans succès, Washington n'hésiterait pas à recourir à la force. Dans la capitale nord-coréenne comme dans celles de tous les pays socialistes, on estime que le Pueblo se livrait à de l'espionnage caractérisé et Pyongyang menaçait de faire jurer l'équipage du navire américain comme fauteurs de guerre.

Cependant, dans les grandes capitales, les observateurs ne croient pas généralement que l'affaire puisse déboucher sur un affrontement militaire et sont enclins à penser que la Corée du nord libérera l'équipage américain dans quelques semaines, à la suite de diverses tractations.

C'est une victoire apparente que la diplomatie américaine a remportée en obtenant douze voix positives pour l'inscription à l'agenda du Conseil de sécurité, contre l'opposition soviétique, de la plainte des États-Unis contre la Corée du nord, pour saisie "illégitime" du "Pueblo". Cette inscription eût été acquise en étant émanée d'un organe plus éminent.

Voir page 16: Pueblo



Le Conseil de sécurité des Nations unies réuni à la demande de l'ambassadeur américain M. Arthur J. Goldberg a étudié hier après-midi la grave question de la capture du "Pueblo". (Téléphoto AP)

En attendant que soit réglée la question de la candidature d'un Canadien français

Marchand prie ses collègues du Québec de différer leur option

par Pierre-C. O'Neil

Parlant en son nom personnel, le leader des libéraux fédéraux du Québec, M. Jean Marchand a demandé hier aux libéraux du Québec le maintien, jusqu'au lendemain de la conférence constitutionnelle, de la consigne du silence au sujet de leur choix d'un successeur à M. Pearson.

M. Marchand a lancé cet appel au cours du discours qui a marqué l'ouverture du congrès qui doit se poursuivre à Montréal jusqu'à dimanche soir.

"D'ailleurs, a ajouté M. Marchand, si j'étais consulté sur l'éventualité d'une candidature canadienne-française du Québec, je suggérerais qu'elle ne soit pas annoncée avant la fin de la prochaine conférence fédérale-provinciale. Cette conférence est d'une importance pour le pays et en particulier pour le Québec. Je ne voudrais pas que l'entrée dans la course d'un Québécois de langue française vienne fausser le sens de cette conférence ou servir de prétexte à son sabotage."

M. Marchand a insisté sur le fait qu'une candidature canadienne-française distrairait l'opinion publique des travaux de la conférence constitutionnelle. Ce qu'il ne dit pas c'est qu'il est tout aussi important pour un candidat canadien-français d'attendre la conférence sous peine de se porter candidat et de se faire tirer le tapis sous les pieds si la conférence devait être un échec.

"Evidemment, a poursuivi M. Marchand, il y a des militants qui ne pourront résister au désir de s'engager pour un des candidats en lice et seront perdus pour un éventuel candidat canadien-français du Québec. Mon opinion est que, de toute façon, ces personnes auraient adopté la même attitude que celle qu'elles se préparent à prendre. Nous leur fournissons simplement une porte de sortie."

Tard hier soir il était encore difficile de mesurer quelle serait la réaction à cette consigne mais il se peut qu'elle soit fort discutée en particulier par des députés et des délégués qui sont las d'attendre et qui veulent se porter le plus tôt possible à l'aide de candidats déjà déclarés.

"Je termine donc, a dit M. Marchand, en disant que le ou les candidats canadiens-français du Québec qui pourraient se présenter à la chefferie du parti et qui partagent le point de vue que je viens d'énoncer n'annonceront probablement pas leur candidature avant la fin de la conférence constitutionnelle."

Cela laisse donc entier le problème de la candidature de M. Marchand lui-même. Au-delà de l'énigme, l'impression continue de prévaloir que M. Marchand ne sera pas lui-même candidat.

Il était difficile de prévoir tard hier après-midi comment les délégués au congrès réagiraient à cette nouvelle consigne. Car si certains députés et partisans sont pressés d'accorder leur appui à l'un ou

"...nous entendre au plus tôt sur ce que doit être le Canada"

par Michel Roy

"Si les Canadiens ne changent pas d'attitude vis-à-vis leur pays, je doute fort que ce dernier puisse résister aux forces de désintégration qui l'assaillent à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières", a déclaré hier soir M. Jean Marchand à l'ouverture du congrès annuel de la section québécoise de la Fédération libérale du Canada qui réunit plus de 1,500 délégués à l'hôtel Bonaventure.

"Il est urgent, a dit le ministre de la citoyenneté et de la main-d'œuvre, que nous nous entendions sur ce qu'est et devrait être le Canada. Nous devons le libérer dans la mesure du possible, des servitudes étrangères, qu'elles soient économiques, constitutionnelles, psychologiques ou simplement émotives."

Après avoir souligné que les importants changements survenus au Canada depuis deux

"Nous devons exercer un meilleur contrôle sur notre économie, posséder une constitution qui soit bien à nous, adaptée à nos besoins et à nos aspirations, et posséder des institutions et des symboles qui reflètent la souveraineté et l'indépendance de notre pays."

Et le leader du Québec aux Communes devait ajouter: "Lorsque tout cela sera réalisé, le principal restera à faire. Ce principal est le bien-être matériel, culturel et spirituel des citoyens canadiens. Et c'est à cause de la primauté de ce bien-être qu'il nous faut nous opposer aux personnes qui sont prêtes à tout sacrifier à la fierté des États et à la pureté des formes politiques."

Après avoir souligné que les importants changements survenus au Canada depuis deux

ans ne sauraient être ignorés par les libéraux dans l'élaboration d'un programme, M. Marchand a une fois de plus déploré que la Confédération soit tenue responsable, dans plusieurs milieux du Québec, de "tous les maux dont nous souffrons". Le ministre estime que "dans certains cas, nous sommes même en présence d'une exploitation éhontée du nationalisme canadien-français et il est certain que c'est le peuple qui paiera l'addition de ce racisme embryonnaire et virulent".

On ne doit pas en conclure que nous les libéraux fédéraux du Québec sommes favorables au statu quo, a poursuivi M. Marchand.

Voir page 16: Canada

Voir page 16: Marchand

Tandis qu'un cinquième échevin est inculpé dans l'affaire

St-Michel: nouvelle préenquête autour de grosses transactions

par Gilles Lesage

Le juge Gérard-P. Laganier, de la Cour des sessions de la paix, a entrepris hier soir une seconde préenquête sur les transactions des administrateurs municipaux de Saint-Michel.

Cette fois, les tractations en cause impliqueraient des montants beaucoup plus considérables que ceux qui ont été mentionnés dans les deux douzaines d'enquêtes préliminaires qui ont eu lieu depuis deux mois, et à l'issue desquelles le maire et quatre échevins de la ville de banlieue ont été cités à procès pour corruption et pot-de-vin.

En montant sur le banc, le magistrat a déclaré qu'il avait reçu des plaintes et qu'il avait de son devoir de les étudier et de décider s'il y a matière à dénonciation en bonne et due forme.

Il a expliqué qu'il siégeait en dehors des heures régulières d'audience afin de ne pas encombrer les rôles déjà surchargés de la Cour, et il a remercié les autorités d'avoir mis à sa disposition les fonctionnaires requis.

Le juge Laganier a indiqué qu'il suivrait les mêmes principes qui ont guidé ses collègues dans trois préenquêtes précédentes: celle des faux certificats, avec le juge Blain; celle qui concernait le juge Adrien Meunier, avec le juge Claude Wagner; et celle qui concernait l'affaire Louis Sicotte, avec le juge Lagarde.

Le magistrat a enfin tenu avant d'imposer le huis clos absolu, à souligner que la procédure de la préenquête ne revêt aucun aspect insolite et qu'elle se pratique quotidiennement dans tous les palais de justice par des juges de paix.

Le huis clos n'a pas empêché les journalistes de voir dans le couloir du palais Me Gérard Beaudry, le procureur de la poursuite privée dans les causes intentées contre les administrateurs de Saint-Michel, de même que quelques policiers qui l'aident dans cette affaire, et des entrepreneurs en construction.

Après avoir entendu quelques témoins, le juge a ajourné la poursuite de la préenquête à lundi soir prochain. A sa sortie de la salle d'audience, il s'est refusé à faire quelque déclaration que ce soit.

C'est le juge Laganier qui, à la fin de novembre, avait procédé à une première préenquête à l'issue de laquelle il avait fait mention d'un "système de crime" à Saint-Michel, et qui avait donné lieu à une kyrielle d'accusations contre les administrateurs municipaux. Il avait également attiré l'attention du ministère de la justice et du ministère des affaires municipales sur les faits portés à son attention.

Il y a quelques jours, Me Beaudry s'était vu refuser une seconde préenquête par le juge en chef Édouard Archambault, qui avait allégué que les rôles étaient surchargés, qu'aucun juge n'était disponible et qu'il valait mieux en finir avec les enquêtes préliminaires en cours avant d'entamer de nouvelles procédures.

Une nouvelle tentative de l'avocat a été plus fructueuse hier, et le juge en chef a désigné le juge Laganier pour étudier les nouvelles plaintes.

Entre-temps, un cinquième échevin de Saint-Michel vient d'être inculpé à son tour. Le juge Paul Monty a émis une sommation contre le conseil-

ler municipal Roland Larivière, soupçonné d'avoir reçu un pot-de-vin de \$2,500 en vue de l'émission d'un permis de construction d'un entrepôt.

D'autre part, le maire Maurice Bergeron et son frère Jean-Marc ont été inculpés de quelques autres méfaits devant le juge André Fabien, en Cour des sessions.

C'est une victoire apparente que la diplomatie américaine a remportée en obtenant douze voix positives pour l'inscription à l'agenda du Conseil de sécurité, contre l'opposition soviétique, de la plainte des États-Unis contre la Corée du nord, pour saisie "illégitime" du "Pueblo". Cette inscription eût été acquise en étant émanée d'un organe plus éminent.

Voir page 16: Pueblo

Si Québec ne hausse pas ses subventions, la CECM devra augmenter sa taxe scolaire de 50 p.c. en 5 ans

par Gilles Gariépy

Un quart de milliard de dollars. C'est cette somme supplémentaire que la Commission des écoles catholiques de Montréal devra aller chercher dans la poche du contribuable montréalais, uniquement sous forme d'augmentation de taxes au cours des cinq prochaines années, si le gouvernement provincial ne hausse pas ses subventions à la CECM, et si cette dernière doit continuer à répondre aux exigences croissantes de l'enseignement public.

En l'occurrence, le taux de la taxe foncière payée par les contribuables particuliers devrait passer de \$1.35 par \$100 d'évaluation à \$2.05, par bonds successifs répartis d'ici 1972-73. Le taux payé par les compagnies passera, lui, de \$2.45 à \$3.71 par \$100 d'évaluation.

Voilà, au premier chef, ce qui ressort d'une étude préparée par les services de trésorerie de la Commission des écoles, étude qui vient d'être rendue publique. Il s'agit, de préciser la Commission, d'un "document de travail" et non d'un énoncé officiel de la politique de l'organisme.

Mais il est clair que cette étude étaye abondamment les perspectives dégagées ces mois derniers par le président de la CECM, M. André Gagnon, dans diverses allocutions et conférences publiques. A ce titre, ce texte paraît de prime abord une pièce capitale du dossier que

plus grande commission scolaire de la province tente de réunir pour réclamer un meilleur traitement fiscal et le bénéfice d'une priorité dans les dépenses et investissements publics.

Le document explique que les dépenses totales de la Commission vont augmenter très considérablement d'ici 1972-73, notamment parce que les emprunts nécessaires pour réaliser son colossal programme de construction vont se refléter dans le service de la dette, et parce que le coût d'opération par capita s'accroît inexorablement.

Les dépenses de la Commission, pour l'année terminée en juin 1967, s'élevaient à \$109 millions, dont \$79.5 millions en salaires et bénéfices marginaux, \$15.1 millions en consommation et autres dépenses, et \$14.8 millions au chapitre du remboursement de la dette.

Les tableaux préparés par les experts de la CECM indiquent que les dépenses totales de l'organisme atteindront \$160.9 millions en 1969, \$195.7 millions en 1971 et \$225.2 millions en 1973.

Cet accroissement très rapide s'expliquerait ainsi: ● Le service de la dette, au lieu de coûter \$14.8 millions, coûtera \$22.6 millions en 1969, \$26.3 millions en 1971 et \$32.9 millions en 1973. Ce gonflement doit être attribué à l'accroissement de la dette de la Com-

mission, qui devra au cours des prochaines années emprunter des sommes énormes pour réaliser son programme d'immobilisation de \$275 millions (voir à ce sujet notre article en page 3).

Le calendrier de réalisation figurant dans le document de la Commission laisse prévoir des immobilisations de \$15.6 millions en 1967-68, mais cette somme bondit littéralement à \$58.5 millions en 1969, à \$65.3 millions en 1970, pour se réduire ensuite à \$58.6 millions, \$49.3 millions et \$27.6 millions respectivement au cours des années suivantes.

● Les frais de l'enseignement vont augmenter, parce que le nombre d'élèves augmente (la CECM comptera en 1971 quelque 33,000 élèves de plus que cette année), d'où augmentation du nombre de professeurs et de tous les frais directs. D'autre part, les traitements eux-mêmes ne peuvent que s'accroître. Les estimés de la Commission comptent une hausse annuelle de salaire de 4 pour cent en vertu des augmentations dites "statutaires", et un redressement de l'échelle de salaire de l'ordre de 10 p.c. à tous les deux ans. Ce qui est en deca des demandes syndicales, il va sans dire.

Voir page 16: La CECM

Pour le procès fait aux leaders du Sud-Ouest africain

L'ONU condamne sévèrement Pretoria

PRETORIA (AFP) — Trente membres du Swapo (organisation populaire du Sud-Ouest africain) ont été déclarés hier coupables d'activités terroristes par la Cour suprême de Pretoria. Le procureur général a déclaré qu'il ne demanderait pas contre eux la peine de mort "car ils n'étaient pas entièrement responsables ayant été induits en erreur par le programme communiste".

Un seul des accusés a été reconnu non coupable. Un autre, souffrant, a été évacué pendant la lecture du verdict qui dura quatre heures et il a dû être hospitalisé. Son procès reprendra jeudi.

Le procès durait depuis août 1967. Il y avait au départ 37 inculpés, accusés notamment d'avoir tenté d'assassiner un de leurs chefs coutumiers collaborant avec l'administration sud-africaine dans le Sud-Ouest africain, mais l'un d'eux était mort entre-temps, un deuxième avait été reconnu non cou-

pable et trois autres cas avaient été disjointes. Le Conseil de sécurité avait adopté jeudi une résolution réclamant la libération immédiate des inculpés et qualifiant le procès d'illégal.

Condamnation par l'ONU

Voici le texte de la résolution sur le procès de Pretoria adoptée jeudi soir par le Conseil de sécurité:

"Le Conseil de sécurité prenant note de la résolution 2.145 (XXI) de l'Assemblée générale en date du 27 octobre 1966, par laquelle l'Assemblée a mis fin au mandat de l'Afrique du Sud sur le Sud-Ouest africain et décidé, notamment, que l'Afrique du Sud n'a aucun autre droit d'administrer le territoire et que désormais le Sud-Ouest africain relève directement de la responsabilité de l'Organisation des Nations unies.

Pretenant note en outre de la résolution 2.324 (XXII) de l'Assemblée générale en date du 16 décembre 1967, par laquelle l'Assemblée a condamné l'arrestation, la déportation et la mise en jugement illégaux à Pretoria de trente-sept ressortissants du Sud-Ouest africain, qui constituent de la part du gouvernement sud-africain une violation flagrante des droits des intéressés, du statut international du territoire et de la résolution 2.145 (XXI) de l'Assemblée générale.

Gravement inquiet de ce que le gouvernement sud-africain ait agi au mépris de l'opinion publique mondiale, exprimée de façon si catégorique dans la résolution 2.324 (XXII) de l'Assemblée générale, en refusant d'arrêter ce procès illégal et de remettre en liberté et de rapatrier les ressortissants en question du Sud-Ouest africain.

1) Condamne le refus par le gouvernement sud-africain de se conformer aux dispositions de la résolution 2.324 (XXII) de l'Assemblée générale;

2) Demande au gouvernement

sud-africain d'arrêter immédiatement ce procès illégal et de remettre en liberté et de rapatrier les ressortissants en question du Sud-Ouest africain;

3) Invite tous les Etats à user de leur influence pour amener le gouvernement sud-africain à se conformer aux dispositions de la présente résolution;

4) Prie le secrétaire général de suivre de près l'application de la présente résolution et de rendre compte à ce sujet au Conseil de sécurité aussitôt que faire se pourra;

5) Décide de demeurer activement saisi de la question."

Une trêve fragile est rétablie entre Israël et la Jordanie; la guerre est inévitable, dit Le Caire

JERUSALEM (AFP) — Des contacts entre les autorités militaires jordaniennes et israéliennes dans la région du pont Allenby ont abouti à un accord qui a permis, vers la fin de la matinée, hier, la reprise de la circulation entre les deux rives du Jourdain. Elle avait été interrompue depuis jeudi après-midi, à la suite d'un violent échange de coups de feu qui fit trois victimes du côté israélien.

Des camions chargés de légumes et de fruits ont passé de Cisjordanie en Transjordanie, et un certain nombre de résidents de la Cisjordanie, qui s'étaient rendus à Amman, avec des laissez-passer spéciaux israéliens, sont rentrés chez eux.

On peut donc estimer que ce grave incident est clos.

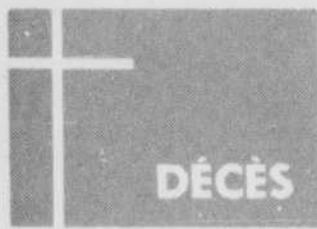
L'ancien chef d'état-major, israélien, le général Itzhak Rabin, a déclaré, dans sa dernière conférence de presse avant son départ pour Washington: "Les autorités jordaniennes paraissent à l'heure actuelle incapables de contrôler non seulement l'infiltration de saboteurs en Israël, mais même des actions de leurs propres soldats". Il semble que, les choses étant ce qu'el-

les sont, les autorités israéliennes n'aient pas jugé nécessaire de réagir d'une façon qui aurait pu compromettre le trafic croissant de personnes et de marchandises entre les deux rives du Jourdain, et favoriser ainsi les desseins des Irakiens et de tous ceux qui, en Jordanie et ailleurs, sont opposés à cet aspect positif de la situation.

Après avoir constaté que "la mission de M. Gunnar Jarring, envoyé spécial de M. Thant au Moyen-Orient, n'a réalisé aucun progrès", M. Heykal cite les propos d'un

diplomate occidental "digne de foi" selon lesquels "le maximum que M. Jarring ait pu obtenir d'Israël est un projet d'accord concernant des négociations directes entre ce pays et les Etats arabes". Cet accord, selon M. Heykal, comprend les points suivants: problème des frontières; problème des réfugiés; liberté de navigation; levée des restrictions du boycottage économique arabe contre Israël.

"Naturellement, ajoute M. Heykal, toutes ces demandes sont rejetées dans leur forme et dans leur substance, par la nation arabe."



COUILLARD - A Cap St-Ignace le 25 janvier 1968 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Camille Couillard, ex-pilote, époux de Marie-Josée Couillard, demeurant à Cap St-Ignace. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Edouard de la Durantaye à 10 heures 15, pour se rendre à l'église de Cap St-Ignace où le service sera célébré à 10.30 heures. Et de la au cimetière paroissial lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE - A Ste-Anne des Plaines, le 25 janvier 1968 à l'âge de 84 ans est décédé M. Zoltique Leveille, époux de Marie-Josée Leveille, père de M. l'abbé Charles-Edouard Leveille, curé de Notre-Dame de l'Assomption, l'abbé Clarence Leveille, vicaire à la paroisse-mère de Ste-Thérèse, et de St. Marie-Regina, des Petites Filles de St-Joseph. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Joseph Groulx no 173 Boul. Ste-Anne pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne des Plaines où le service sera célébré à 10.30 heures. Et de la au cimetière du même endroit lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOUIN - A Montréal, le 25 janvier 1968 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Eugène Thouin époux de feu Justine (Flore) Forest, père de Roland, Armand, Mme Alcide Schiltz (Blanche) et Lucien. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Salon René Theriault limitée no 1120 rue Jean-Talon est, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

A Montréal, le 25 janvier 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph Adrien Pelland, époux de Yvonne Rose, demeurant au 6749 rue Garnier. Originaire de Ste-Emilie de l'Energie, fils de feu Zéphirin Pelland et de feu Hermine Lefebvre, frère de Omer Pelland de Ste-Emilie de l'Energie, de Mmes Odilon Bonin (Albina), Russell Gagnon (Fleurbaey), Miles Maril-da, Elise, Aurèle, et Jeanne Pelland, tous de Mtl, et de Mme Paul Sauvé (Lucie) de Ste-Eustache; ses belles-sœurs Mesdames Raoul Pépin (Aurore Rose) Omer Pelland (Estelle Couty) et Mlle Camille Rose, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Le défunt était le Président Fondateur de la Fondation Rose, Pelland, Sauvé, qui vient en aide aux étudiants en sciences de nos universités francophones.

Les funérailles auront lieu samedi le 27 janvier courant. La dépouille mortelle partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7384 rue St-Denis, pour se rendre à l'Eglise St-Philippe, où le service sera célébré à 2 heures.

Au lieu de fleurs, des dons à cette Fondation seraient hautement appréciés.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

1. Constitution politique.
2. Syn. de torero.
3. Symb. chim. de l'étain — Attache avec un lien — Deux chiffres romains — Art simple.
4. Art de lancer — Quote-part de chaque convive — Avec une.
5. Syn. de raire — Mis pour ici — Petits rongeurs.
6. Présentement, dès maintenant — Fleur du rosier — Qu'il repose en paix, lat.
7. Artiste remplissant les rôles des pères et des gendres.
8. Poils des paupières — Pron. pers. — Qui a sa veur rude et désagréable.
9. Tente avec hardiesse — Chacune des neuf déesses de la Fable — Saison.
10. Fleuve d'Italie — Qui fume habituellement du tabac — Année.
11. Attachée — Agent politique de Louis XV.
12. Instrument propre à déceler de faibles électrisations.

Verticalement

1. Exploration de la cavité de l'estomac.
2. Dire qu'une chose n'existe pas — Signifiant égalité.
3. Note de musique — Qui existe vraiment — Art simple.
4. Déplacement, dans l'air d'un appareil d'aviation — Carte à jouer — Verru qui se produit sur diverses parties du corps du cheval.
5. Grand Lac — Route Rurale — Qui a perdu la parole.
6. Accoutumer de nouveau.
7. Symb. chim. du sodium — Qui ne s'occupe de rien, fainéant.
8. Acte législatif du roi — Conjonction — Obtenues.
9. Pron. pers. — Adj. poss. — Masse de pierre très dure.
10. Term. d'inf. — Temps d'abstinence pour les catholiques — Numéro.
11. Qui reçoit pour son lot — Lettre grecque.
12. Qualité de ce qui est transparent.

Solution d'hier

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
S	T	A	L	L	E	A	X	I	A	L	
T	O	L	U	E	N	E	M	E			
I	N	C	L	E	M	E	S				
G	B	R	Y	T	A	N	E	T			
M	A	E	H	O	T	E	L	E			
A	G	E	S	E	T	O	I	L			
T	A	L	E	L	G	N	E	T			
E	V	A	H	I	R	A	M	T			
E	H	X	E	R	E	X					
A	G	A	I	N	S						
L	I	E	R	N	E						
E	R	L	O	N	T	R	E	S	S	E	

INGÉNIEUR CHIMISTE

Une compagnie de produit chimique située dans la région du Montréal métropolitain est à la recherche d'un ingénieur chimiste ou d'un chimiste. Le travail consistera à être responsable d'un groupe analysant le procédé ainsi que d'une section expérimentale dans l'usine.

Le candidat devra posséder des qualifications universitaires en chimie et de 2 à 5 ans d'expérience. La rédaction de rapport en langue anglaise est une fonction importante du travail.

Les bénéfices sociaux sont tout aussi élevés que dans les meilleures industries: assurance-vie, maladie, accident, salaire long terme, pension etc... Le salaire sera à la mesure de l'expérience.

Toute réponse sera tenue confidentiellement.

Adressez votre curriculum vitae à:

Real Arseneau
Directeur du Personnel
TIOXIDE DU CANADA LIMITEE
4999 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 535
Westmount, P.Q.

CEGEP de Rimouski

Le Collège d'enseignement général et professionnel de Rimouski

Recherche pour l'année scolaire 1968-69 des professeurs dans les disciplines suivantes:

- Chimie
- Français
- Géographie
- Mathématiques
- Philosophie
- Physique
- Psychologie

Faire parvenir curriculum vitae à:

Directeur des Services Pédagogiques
Collège de Rimouski
C.P. 1024
Rimouski

CONTREMAÎTRE DE PRODUCTION

L'occupation

Une compagnie de produit chimique a besoin d'un contremaître pour son département de production. Le travail consiste à s'initier d'abord au processus de transformation de produit en passant environ de 3 à 4 mois à faire l'apprentissage des différentes opérations du département. Le contremaître doit voir à la bonne exécution du travail de ses subalternes aidé par un opérateur expérimenté qui lui sert de chef de groupe. Il voit de plus à l'administration de ses subalternes (de 10 à 12) conformément aux clauses de la convention collective en vigueur. La compagnie est située dans une ville aux environs de Montréal.

Le candidat

Le postulant doit posséder une certaine expérience comme contremaître. Il est âgé d'environ 35 ans. Il doit avoir une santé assez forte pour supporter le travail sur des horaires rotatifs.

Le revenu

Les bénéfices sociaux sont égaux à ceux payés dans les meilleures industries: assurances collectives sur la vie, la maladie, les accidents, assurance de continuité de salaire, fonds de pension, 9 jours fériés, allocation de déménagement, etc... Le salaire initial est au-dessus de \$7,500 par année.

Toute personne intéressée doit envoyer le résumé de ses expériences à:

Casier Postal 757
Le Devoir

DIRECTEUR ADJOINT PERSONNEL

Le Défi...

Le titulaire de ce poste important sera responsable du développement et de l'amélioration des politiques et des méthodes d'administration du personnel pour une entreprise progressive possédant plusieurs magasins. Ses responsabilités incluront des études sur la rémunération, l'entraînement, l'évaluation du personnel et le développement des cadres. Il sera aussi responsable de la préparation d'un manuel de politiques du personnel. Salaire initial jusqu'à \$10,000. - Lieu de travail: Ottawa.

L'Homme...

Un jeune homme possédant un bon niveau d'instruction et qui a acquis de l'expérience de l'administration du personnel dans le commerce de détail. En plus de posséder la compétence d'organiser et d'administrer, ce candidat connaît les méthodes modernes en usage dans plusieurs fonctions de l'administration du personnel. Le candidat doit être flexible et énergique et posséder de l'enthousiasme et une belle personnalité.

Vous référant au dossier H78-12-009, veuillez adresser votre demande à: T.D. Melhuish, bureau de Montréal.

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTREAL: Place Ville-Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUEBEC • SAINT JOHN

ILLUSTRATEUR SPÉCIALISÉ en TRAVAUX SCIENTIFIQUES

offre ses services pour l'enseignement ou pour la rédaction de livres scientifiques.

Ecrire à **Case 759, Le Devoir**, en mentionnant nom et adresse, expliquant le genre de travail à réaliser.

BIBLIOTHÉCAIRE DEMANDÉE

La Bibliothèque publique des Sources recherche les services d'un (ou une) bibliothécaire bilingue. La bibliothèque occupera un nouvel immeuble ou imprimés ou elle desservira les résidents de la ville de Roxboro (population 8,000) et des localités adjacentes (population 25,000). Le nombre de livres sera alors triple et atteindra 32,000. Le candidat devra posséder une expérience dans l'administration, et travailler avec une équipe d'auxiliaires expérimentées. Le titulaire sera rémunéré en fonction de son expérience. Les conditions de travail comportent un grand nombre d'avantages sociaux.

S'adresser par écrit à:

La Secrétaire
La Bibliothèque des Sources
4, 11ème rue, Roxboro, Qué.

UNE IMPORTANTE ORGANISATION NATIONALE CENTENAIRE

2 REPRÉSENTANTS

pour Laval et la région avoisinante

QUALIFICATIONS: 12 ans de scolarité minimum - entre 25 et 40 ans - marié - ambiflex.

SALAIRE DE BASE AU DEBUT, pouvant varier entre \$500. et \$800. par mois, selon qualifications plus allocations de dépenses et boni. (Aucune expérience de vente requise).

Notre organisation est informée de cette annonce.

Répondre en donnant détails à:

CASE 756 -
LE DEVOIR

CLIMATISATION - CHAUFFAGE

INGÉNIEUR ET TECHNICIEN-DESSINATEUR d'expérience dans le calcul et la mise en plan de systèmes de climatisation et de chauffage requis par un bureau d'ingénieurs-conseils.

Situations excellentes pour quiconque a une expérience et compétence véritables.

Adresser toute demande d'emploi à:

Case 760
Le Devoir

UN INSTITUT DE RECHERCHES

REQUIERT LES SERVICES D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF

FONCTIONS: diriger le personnel. Établir et contrôler le budget. S'occuper de l'organisation générale du bureau.

CANDIDAT: bachelier es arts avec quelques années d'expérience dans ces domaines, ou diplôme en sciences commerciales ou en relations industrielles.

SALAIRE: à discuter selon qualifications.

Prière de faire parvenir curriculum vitae sur lettre manuscrite (inclure le numéro de téléphone) à:

CASE 762
LE DEVOIR

DIRECTEUR des VENTES

Salaire initial: \$18 à \$20,000

Le Défi...

Il s'agit d'une importante entreprise manufacturière en plein essor, fabriquant et distribuant à l'échelle nationale des produits de consommation. Le titulaire à ce poste de dirigeant supérieur relèvera du gérant général et assumera l'entière responsabilité des objectifs et des politiques de vente de la compagnie. Il sera secondé dans cette importante fonction par un personnel spécialisé et par un effectif de représentants qu'il devra stimuler et développer. Lieu de travail: Montréal.

L'Homme...

Agé de 30 à 45 ans et bilingue, il est de préférence diplômé universitaire et a déjà fait sa marque dans la direction d'un service de vente. Intelligent, enthousiaste et énergique il est capable de diriger une équipe d'hommes et faire accepter ses idées à plusieurs niveaux. Il désire un nouveau défi à la mesure de ses talents et de son ambition au sein d'une entreprise à la recherche d'un administrateur capable d'accélérer son développement.

*Vous référant au dossier AB78-11-201, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTREAL: Place Ville-Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUEBEC • SAINT JOHN

BIBLIOTHÈQUE DE RECHERCHES MÉDICALES

CODIFICATEURS OU CODIFICATRICES D'INFORMATIONS SCIENTIFIQUES

Le candidat désireux d'apprendre cette profession devra être familier avec les termes médicaux et connaître plusieurs langues (anglais indispensable).

Après une période d'entraînement pendant laquelle il recevra néanmoins un traitement de \$294 par mois, le candidat occupera une excellente position avec bonnes chances d'avancement et augmentation statutaire annuelle.

Tous les renseignements reçus seront strictement confidentiels.

Prière de faire parvenir curriculum vitae sur lettre manuscrite (inclure le numéro de téléphone) à:

CASE 758
Le Devoir

JARDINIÈRE DEMANDÉE

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-HENRI DE MASCOUCHE

requiert les services d'une JARDINIÈRE POUR SEPTEMBRE 1968

La candidate devra détenir à cette date un diplôme option maternelle. En conséquence, la Commission Scolaire considérera également les demandes des Normaliennes qui termineront cette année leur scolarité du Brevet B, option maternelle.

Prière de s'adresser à:

M. Rodrigue Lamothe
Directeur général des Écoles
Case postale 1500
Terrebonne, P.Q.

RÉDACTEURS

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Le ministère est chargé de diffuser, dans l'industrie et dans le grand public, des informations de nature scientifique et générale. Les postes suivants sont vacants:

RÉDACTEURS D'INFORMATION GÉNÉRALE (2 postes à Ottawa)

- réviser les manuscrits rédigés en français et les traductions françaises pour corriger les fautes de grammaire, de syntaxe, de terminologie et de style, et celles contre le bon usage.

RÉDACTEURS DE PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES (Sainte-Foy)

- corriger les rapports de laboratoire et les manuscrits techniques et scientifiques rédigés en français pour que les connaissances nouvellement acquises soient transmises clairement aux spécialistes comme aux profanes.

Traitements: de \$5,520 à \$8,168.

Pour obtenir des détails, écrivez à: Services d'information, Commission de la Fonction publique du Canada, Ottawa 4.

Mentionnez le numéro 68-310

Commission de la Fonction publique du Canada

Pour répondre adéquatement aux besoins de sa clientèle scolaire d'ici 1973

par Gilles Gariépy

La CECM devra aménager 105,000 nouvelles places-élèves

D'ici 1973, pour répondre adéquatement aux besoins de sa clientèle scolaire, la Commission des écoles catholiques de Montréal devra aménager, en construisant de nouvelles écoles, le total effarant de 105,000 nouvelles places-élèves. Elle devra aussi réaménager 28,000 places-élèves existantes.

Pour mieux saisir l'importance de cet effort, rappelons que la CECM dispose cette année d'environ 220,000 places-élèves. Ce qui revient à dire qu'en cinq ans, la Commission doit bâtir un nouvel équipement scolaire équivalent presque à la moitié de son réseau d'écoles actuel, réseau qui s'est érigé progressivement depuis la fin du siècle dernier!

Les prévisions les plus récentes indiquent que la CECM devra dépenser en immobilisations d'ici 1972-73 la somme de \$275 millions, sans compter les \$31 millions nécessaires pour meubler les nouveaux bâtiments.

Voilà quelques-unes des données générales sur lesquelles les fonctionnaires de la CECM s'appuient pour évaluer les besoins financiers de la Commission au cours des prochaines années. (Voir notre article à ce sujet en première page).

Le document de travail remis à la presse jeudi établit d'abord des données démographiques. On y indique que dans le territoire de la Commission (territoire qui comprend plusieurs municipalités de l'île en plus de Montréal), il y aura en 1971, sans compter les élèves adultes, un total de 276,600 élèves catholiques dans les maternelles, les écoles élémentaires et les écoles secondaires. De ce nombre, on prévoit que 15,800 fréquenteront des institutions du secteur privé, ce qui laisse à la CECM un total prévu de 260,800 élèves en 1971.

La CECM compte cette année 227,500 élèves: l'augmentation de l'inscription au cours des quatre prochaines années s'établira donc à 33,000 élèves.

Mais il ne suffira pas, comme on le verra, d'aménager 33,000 nouvelles places pour faire face à la situation. Une par-

tie importante des classes actuelles à l'élémentaire et au secondaire doivent être abandonnées, soit qu'elles soient devenues vétustes, soit qu'il s'agisse de locaux temporaires loués par la Commission, soit que ces classes ne puissent plus être affectées au même usage.

La CECM prévoit une diminution de l'inscription au niveau élémentaire français (1,871 élèves de moins en 1971-72), une augmentation de 3,585 à l'élémentaire anglais, une augmentation de 17,100 au secondaire français et anglais et une augmentation de 14,400 élèves à la maternelle (qui compterait alors 20,400 enfants en regard de 6,000 cette année).

Pour déterminer ses besoins en équipement, la Commission compare ces prévisions démographiques à la capacité de son réseau d'écoles pour les années à venir.

A l'élémentaire

En établissant théoriquement la capacité moyenne des classes utilisées actuellement à 27 élèves, la CECM possède cette année 123,545 places-élèves au niveau élémentaire. Mais il faut enlever de ce nombre, pour bien planifier, les 23,283 places-élèves comprises dans les vieilles écoles qu'il faut démolir (les "écoles-taudis" des quartiers défavorisés) et les 3,960 places provisoires fournies par des bâtiments loués. Il restera alors quelque 96,302 places-élèves de disponibles.

D'autre part, pour répondre aux besoins des nouveaux quartiers de son territoire, où la population augmente rapidement, la Commission projette de construire des nouvelles écoles élémentaires d'une capacité totale de 24,605 places-élèves. Ce qui reporte le total des places disponibles en 1972 à 120,907.

Il faut aussi compter que la construction d'écoles secondaires polyvalentes rendra vacantes quelque 8,900 places dans

les écoles secondaires actuelles, places qui deviendront accessibles aux écoliers de l'élémentaire. Le transfert des élèves de 7e année au niveau secondaire (la 7e étant présentement l'année terminale du niveau élémentaire) libérera aussi en 1972-73 quelque 20,000 places-élèves dans les écoles élémentaires.

Ces facteurs réunis permettront à la Commission de disposer de 150,000 places environ pour le niveau élémentaire. C'est plus qu'il n'en faut, puisque les prévisions démographiques n'annoncent que 131,000 élèves à ce niveau.

On se dira alors: pourquoi construire 24,605 nouvelles places? C'est que les écoles doivent suivre les mouvements de la population, et la population se déplace des vieux quartiers du centre vers les banlieues. Une école dépeuplée et vétuste dans le centre-ville ne peut servir aux écoliers résidant dans les "projets" de Montréal-Nord.

De toute manière, la CECM a un emploi tout trouvé pour ses places de surplus à l'élémentaire: le développement très rapide des classes maternelles nécessitera en effet 330 locaux additionnels, qui ne seront autres que des anciennes classes élémentaires reconverties.

Une partie des locaux de surplus sera aussi affectée à l'enfance inadaptée, tandis que d'autres deviendront des bibliothèques, des ateliers, etc.

Au secondaire

Au secondaire, la CECM dispose cette année de 92,300 places-élèves. Elle prévoit d'autre part recevoir 109,400 élèves à ce niveau en 1972-73. Conclusion apparente: il faut 17,100 nouvelles places dans le réseau des écoles secondaires.

Mais il n'en est rien.

Les prévisions de la Commission doivent en effet tenir compte de la réforme scolaire. Et cette réforme ramènera

prochainement la durée du cours élémentaire de sept à six ans, tout en allongeant le cours secondaire à cinq ans au lieu de quatre. Et en outre, et c'est ce qui est le plus important, la réforme de l'enseignement secondaire par l'introduction de l'enseignement professionnel à ce niveau et l'application du jeu de la polyvalence (déclassement, cours optionnels, promotion par matière, etc.) rend absolument nécessaire l'utilisation d'écoles d'un type nouveau.

Enfin, il faut compter d'autres facteurs, tel l'abandon des écoles louées, qui réunis ont pour effet de réduire très sensiblement le nombre des places-élèves actuelles qui seront encore disponibles en 1972-73.

Des 92,300 places-élèves actuelles, il faut soustraire pour diverses raisons pas moins de 60,260 places: 16,400 sont dans des immeubles loués, 20,040 sont occupés par des élèves de 7e année, 8,690 devront être démolies, etc. Il ne restera plus que 32,040 places libres au niveau secondaire en 1972-73.

C'est ce qui forcera la Commission des écoles catholiques de Montréal à ériger, au cours des cinq prochaines années, un réseau complet d'écoles secondaires polyvalentes, fournissant 73,162 nouvelles places-élèves.

Et c'est évidemment ce qui exigera la plus grande part des \$275 millions à investir.

La CECM avait évalué, au début de l'été dernier, le coût total de ses projets d'immobilisations à \$333 millions. Des révisions récentes, et l'observation stricte des normes du ministère de l'éducation ont permis de réduire ce chiffre. La CECM parle maintenant de \$275 millions, auxquels il faut ajouter \$31 millions pour l'équipement mobilier. Une partie de la différence s'explique par l'inclusion dans le \$333 millions original de projets qui sont maintenant réalisés, et le reste doit être attribué à cette compression des budgets.

Le Conseil du port de Montréal rend public le rapport de Me Jules Deschênes

38 suggestions pour réduire le pillage

par Françoise Côté

Une grande répugnance tant du côté patronal que du côté syndical existe dans le port de Montréal quant à l'application d'une politique de suspension d'un employé qui est trouvé coupable de vol ou de pillage. Actuellement cet employé est quasi assuré de retrouver un emploi dans le port dès sa sortie de prison.

C'est là une des multiples constatations faites par Me Jules Deschênes qui vient de terminer une enquête sur les vols et le pillage sur les quais pour le compte du Conseil du port de Montréal.

Me Deschênes, dont l'enquête révèle que les pertes dues aux vols et pillages se chiffrent annuellement par plusieurs milliers de dollars (certains témoignages mentionnent \$25 millions d'autres \$8 millions), a tenu à préciser que le syndicat habituellement ne veut pas être mêlé à une politique de suspension soutenant qu'il ne faut pas ajouter à la sentence déjà subie par l'employé. Par contre, il considère comme très significatif que sur les 22 cas de suspensions décrétées par un comité de la Shipping Federation of Canada, des employeurs

aient décidé d'ignorer cette décision dans quinze de ces cas.

Le rapport Deschênes a été rendu public hier par le président du Conseil du port de Montréal, M. William Baatz, sous une forme synthétique, soit un bref résumé de l'enquête elle-même et les 38 recommandations qui en sont le couronnement. Le Conseil du port de Montréal a tenu à publier les recommandations de cette semaine à la suite d'une visite effectuée à Montréal, jeudi, par le ministre fédéral du travail, M. J.R. Nicholson, qui a conféré avec eux au sujet des conditions de travail dans le port. M. Nicholson doit faire une déclaration aux Communes au début de la semaine prochaine.

Dans son rapport de 300 pages, M. Deschênes affirme que la situation s'est constamment aggravée depuis 1962 pour atteindre son point culminant en 1966 et que la violence va de pair avec la malhonnêteté, mais qu'en 1967 la violence s'est accrue pendant que les vols et les pillages diminuaient.

Les 38 recommandations sont graduées suivant l'étendue des

modifications que l'on est prêt à apporter à l'organisation du port et à la législation. Ces recommandations sont de trois ordres:

A court terme

1- créer un bureau central de statistiques où tous les usagers seraient tenus de rapporter à délai fixe les pertes constatées dans les cargaisons soit à l'importation, soit à l'exportation;

2- plusieurs mesures concernant la circulation sur le port, dont la prohibition entière de l'accès du port aux automobiles, l'aménagement de deux terrains de stationnement avec un service d'autobus de navette entre eux; l'institution d'un système de passes pour les véhicules commerciaux et la fermeture des neuf entrées par des barrières mobiles;

3- augmentation d'un tiers (20 constables de la police du Conseil des ports nationaux et de 30 constables additionnels pour les nouveaux dispositifs de sécurité et en outre établissement d'une division de garde de 50 membres pour les neuf entrées;

4- augmentation du budget annuel du corps de police de \$550,000.00;

5- maintien et extension par le Conseil des ports nationaux du permis pour les agences de sécurité privée; et tous les agents de sécurité.

A moyen terme

Toutefois Me Deschênes estime que la prochaine étape doit viser à centraliser toute l'organisation de la sécurité dans le port de Montréal pour la confier uniquement à l'administration du port, ce qui voudrait dire juridiction sur quelque 300 agents en pleine saison. Cela entraînerait le départ des agences de sécurité.

De plus toute personne qui désire travailler comme vérificateur au port de Montréal devrait obligatoirement obtenir un permis à cette fin, qui serait émis par une Régie des permis qui serait formée de trois membres nommés

Danger d'éruption

MONTREY, Mexique (PA) — Les résidents d'une région située près de Galena, à 75 milles au sud de Monterrey, croient qu'ils vivent possiblement sur un volcan.

respectivement par Shipping Federation of Canada, International Longshoremen's Association et le Conseil des Ports nationaux. Le délégué du Conseil serait d'office président.

Tout détenteur de permis objet d'une condamnation pour une offense commise à son travail, devrait avoir son cas revu par la Régie des permis. Enfin le port d'un insigne distinctif et numéroté serait exigé par tout détenteur de permis.

A long terme

● Le rapport Deschênes recommande que le Conseil des ports nationaux crée un monopole des manutentions (full terminal operation) et qu'elle en confie la responsabilité à l'administration du port. Actuellement l'autorité dans le port de Montréal est morcelée.

● Il recommande également une étude à fond de la suggestion que la responsabilité du transport maritime pour les cargaisons s'étende du chargement jusqu'au moment de la livraison au consignataire.

Enfin, Me Deschênes réclame avec insistance que malgré l'autorité qui prévaut actuellement le Conseil des ports nationaux entreprenne un programme d'investissement massif au port de Montréal pour: a) rajouter les installations physiques; et b) pour aménager les installations nécessaires au transport des marchandises par containers.

Les provinces sont responsables des difficultés financières des producteurs de papier — Fowler

Le président de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, M. Robert Fowler, a accusé hier les gouvernements provinciaux du Canada d'avoir "vigoureusement soutenu et encouragé" par leurs politiques forestières les rivalités entre producteurs qui ont abouti à un accroissement inconsidéré de la capacité de production dans l'industrie.

Selon M. Fowler, les pulperies canadiennes "se sont mises à installer des machines de papier-journal et à



Un plombier âgé de 29 ans, et domicilié à Cornwall est l'inventeur d'un appareil qui pourrait fort bien résoudre le problème des taches d'huile qui souillent les voies navigables du monde entier. L'invention, qui est en instance de brevet, est un "balai à pétrole". L'inventeur a déjà offert son appareil au gouvernement britannique. L'invention ressemble à un entonnoir géant muni de flotteurs ajustables. Le "balai" suit le rythme des vagues plutôt que de flotter sur leurs crêtes. Le pétrole est alors pompé à bord du navire.

LE DEVOIR

SAMEDI, 27 JANVIER 1968

Pierre Laporte agira comme médiateur dans la grève de Chambly

Le député de Chambly à l'Assemblée législative, M. Pierre Laporte, a offert sa médiation dans la grève qui oppose la compagnie Chambly Transport Inc. et la Fraternité des employés de chemin de fer. Les parties en cause l'ont acceptée et toute la fin de semaine sera employée à tenter d'en venir à une entente.

M. Laporte estime que cette grève du transport sur la rive sud ne saurait durer sans causer des ennuis considérables aux petits salariés et ouvriers qui se rendent, chaque jour ou occasionnellement, travailler à Montréal.

Aussi a-t-il rencontré le président de la compagnie, M. Charles E. Sénécal, puis le représentant de la fraternité des employés, M. John Bellini. Il a aussi communiqué avec le négociateur du ministère provincial du travail, M. Yvon Dansereau.

Le président de la compagnie a affirmé à M. Laporte qu'à son avis ses employés ne sont pas suffisamment payés. Pour sa part, M. Laporte estime qu'un salaire horaire de \$2.00 est, au jugement de tout le monde, insuffisant, surtout quand on le compare aux salaires des chauffeurs d'autobus de la Commission de transport de Montréal.

M. John Bellini a déclaré qu'il serait heureux de participer aux réunions de médiation en fin de semaine, et le conciliateur provincial, M. Yvon Dansereau, a dit qu'il serait continuellement à la disposition des groupes intéressés et du médiateur accepté par les parties, M. Laporte.

"Il semble que la compagnie Chambly Transport, pour toutes sortes de raisons, a dit M. Laporte, ne soit pas en mesure de payer les salaires qu'on lui réclame. Il faut pourtant trouver une solution et la plus rapidement possible."

Des ce matin M. Laporte rencontre les représentants syndicaux. Il rencontrera ensuite le président Sénécal.

MM. Jacques Brière et Richard LaFrenière ont été désignés comme président et secrétaire du comité souveraineté-association du comté de Terrebonne, à la suite de l'élection des huit membres du comité. Les membres élus sont, outre MM. Brière et LaFrenière, de Terrebonne: MM. Henri Gagnon, de Saint-Jérôme, Gilles Châtillon, de Saint-Jovite, Jean-Paul Leduc, de Saint-Jérôme, Normand Tourangeau, de Terrebonne, Paul Pednaud, de Sainte-Thérèse, et Mme Germaine Joyal, de Saint-Jérôme.

Que Montréal abandonne son rôle de spectateur

Les autorités de la ville de Montréal ont été fortement invitées à abandonner leur rôle de spectateur qui est le leur en ce moment vis-à-vis le port de Montréal. Sans aller

jusqu'à préconiser la municipalisation, Me Jules Deschênes dans un appendice à son rapport d'enquête sur les vols et le pillage dans le port de Montréal demande à la ville d'entreprendre une étude pour évaluer l'importance du port pour l'économie régionale montréalaise, pour déterminer l'influence qu'ont sur le développement du port le Conseil des ports nationaux, la Commission canadienne du blé, la Commission des chemins de fer et le ministère fédéral des transports. Cette étude devrait aussi porter sur le coût d'exploitation du port et sa rentabilité, et sur l'ordre de grandeur des investissements faits pour le moderniser.

Le rapport Deschênes doit en outre être transmis à la Commission d'enquête sur l'administration de la justice présidée par le bâtonnier Yves Prévoist, ainsi qu'au gouvernement fédéral.

La Commission des écoles catholiques de Montréal

AVIS public est par les présentes donné que la Commission des écoles catholiques de Montréal s'adressera à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi refondant la charte de la Commission des écoles catholiques de Montréal et le régime de taxation scolaire dans le territoire de cette Commission et du Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal, et pour d'autres fins.

Montréal, le 23 janvier 1968

Les procureurs de la requérante, Poirier et Marcoux.

28 JANVIER JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

• ILS COMPTENT SUR VOUS! •

LE CARDINAL LÉGER

"Depuis mon arrivée en Afrique, j'ai visité plusieurs léproseries. Partout, les besoins sont grands. Plus que jamais nous comptons sur la générosité des amis de "Fame Peroo".

avec "FAME PEREO" luttons contre LA FAIM et LA LÈPRE

FAME PEREO

1071, rue de la Cathédrale, Montréal 3, P.Q. — Tél. 866-1661

Veuillez me faire parvenir la documentation sur FAME PEREO à L'OEUVRE.

Nom

Adresse

GRATUIT

(EN LETTRES MOULÉES S.V.P.)

BEGUES

CORRECTION DU BÉGAÏEMENT DE 16 À 96 ANS

Cours dirigé par un ancien begue

- Apprenez à relaxer
- Surmontez l'anxiété
- Articulez plus parfaitement

*Démonstration gratuite

PALAIS DU COMMERCE 1600, rue BERRI - SUITE 225

JEUDI, LE 1er FÉV. à 8h. p.m.

Venez en métro - Prenez l'ascenseur

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

fondé en 1954

par Jean-Duy Labouff

Auteur du volume "Arrêtés d'avoir peur" et "Croyez au succès!"

JEUNES FILLES! JEUNES GENS!

DE MONTRÉAL ET LA RÉGION

désireux de se faire de l'argent de poche

LE DEVOIR

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants: ÎLE DE MONTRÉAL - RIVE SUD - VILLE DE LAYAL

Communiquez sans tarder avec le:

SERVICE DU TIRAGE à 844-3361

Deux communautés linguistiques ou deux sociétés?

A l'occasion de leur congrès qui se tient en fin de semaine à Montréal, les libéraux fédéraux du Québec accorderont une place de choix à l'étude de la question constitutionnelle.

Cette étude est certes opportune, et on peut seulement regretter qu'elle vienne un peu tard. Mais ce qui importe bien davantage, à ce moment-ci, c'est que l'étude soit faite de manière réaliste. Pour cela, elle devra porter sur deux thèmes complémentaires, et non sur un seul, comme pourraient le laisser craindre des propos récents de M. Pierre Elliott Trudeau.

Le premier thème est bien connu: c'est le problème de l'égalité juridique des deux langues officielles au Canada.

La constitution actuelle ne garantit pas explicitement l'égalité véritable du français et de l'anglais. Elle fait de l'anglais, à toute fin pratique, la langue dominante.

Les bribes de reconnaissance qu'elle accorde, à l'article 133, à la langue française, se sont révélées, à l'expérience, insuffisantes pour protéger efficacement les droits du groupe linguistique francophone non seulement dans les autres provinces du pays que le Québec mais aussi dans le gouvernement fédéral.

Fort heureusement, nous disposons maintenant d'un programme clair et concret en vue de remédier à cette carence du texte constitutionnel. Il s'agit du programme mis à point par la commission Laurendeau-Dunton.

La commission d'enquête a préconisé, en ce qui touche la constitution, deux amendements précis, soit l'addition d'un paragraphe à l'article 93 (garantissant les droits scolaires), en vue d'inclure formellement la protection des droits linguistiques dans le texte constitutionnel, et aussi une version tout à fait nouvelle, de portée considérablement élargie, de l'article 133 relatif au statut des deux langues officielles dans les institutions publiques canadiennes.

Les objectifs définis par la commission Laurendeau-Dunton résument, en quelques phrases précises, les revendications séculaires des Canadiens français en matière linguistique. Il devrait être facile, pour les libéraux fédéraux du Québec, d'appuyer sans restriction ces objectifs et d'en faire une partie essentielle de leur programme d'action. Nous n'entrevoions à ce sujet aucune difficulté, d'autant plus que le ministre de

la justice, M. Trudeau, est entièrement acquis, de même que le gouvernement fédéral actuel et une forte proportion des députés faisant partie de l'opposition au Parlement, à l'idée, sinon à la lettre, des réformes proposées.

Mais on ne saurait, quoi que semble penser à ce sujet un ministre comme M. Trudeau, réduire à la seule dimension linguistique l'essentiel du problème canadien.

Une langue, si elle est vivante et surtout si elle est parlée par un nombre suffisant de personnes, n'existe pas dans l'air pur. Elle donne, au contraire, naissance à une communauté, laquelle tend à s'enraciner de préférence dans un territoire donné, puis à se doter d'institutions originales, lesquelles forment, quand elles sont suffisamment développées, une société (ou nation) distincte. On peut se chicaner longuement sur l'emploi des termes. Toutes ces chicanes ne changent rien à l'existence de certaines réalités.

Dans le cas du Canada, la commission Laurendeau-Dunton a clairement noté, dès son premier rapport, qu'il n'existe pas seulement deux groupes linguistiques dans ce pays, mais aussi deux sociétés distinctes. L'une de ces sociétés, ajoutait la commission, a son centre principal ou mieux son foyer vital dans le Québec. Elle y compte un territoire, un système juridique et scolaire, des institutions sociales, professionnelles et économiques, des services culturels, dont on ne trouve nulle part ailleurs au Canada l'équivalent. Elle nourrit aussi, en tant que telle, c'est-à-dire en tant que société distincte, des aspirations politiques souvent fort différentes de celles de la société que constitue à un degré différent le reste du Canada.

C'est cette "société" québécoise qui a remis en question depuis quelques années l'équilibre constitutionnel canadien. On a voulu, dans le passé, la réduire au statut d'une province comme les autres. Elle a catégoriquement refusé, à maintes reprises, ce statut uniformisant. Elle veut d'autre part, du moins c'est notre conviction, continuer à faire partie d'un ensemble fédéral canadien, mais à condition que sa place dans cet ensemble corresponde davantage à sa situation distincte et à ses aspirations propres.

Cela soulève évidemment tout le problème de la répartition des pouvoirs entre l'Ontario et les provinces, mais aussi entre l'Ontario et le Québec. Les aspirations du Québec se traduisent par une recherche déterminée de pouvoirs accrus et de ressources finan-

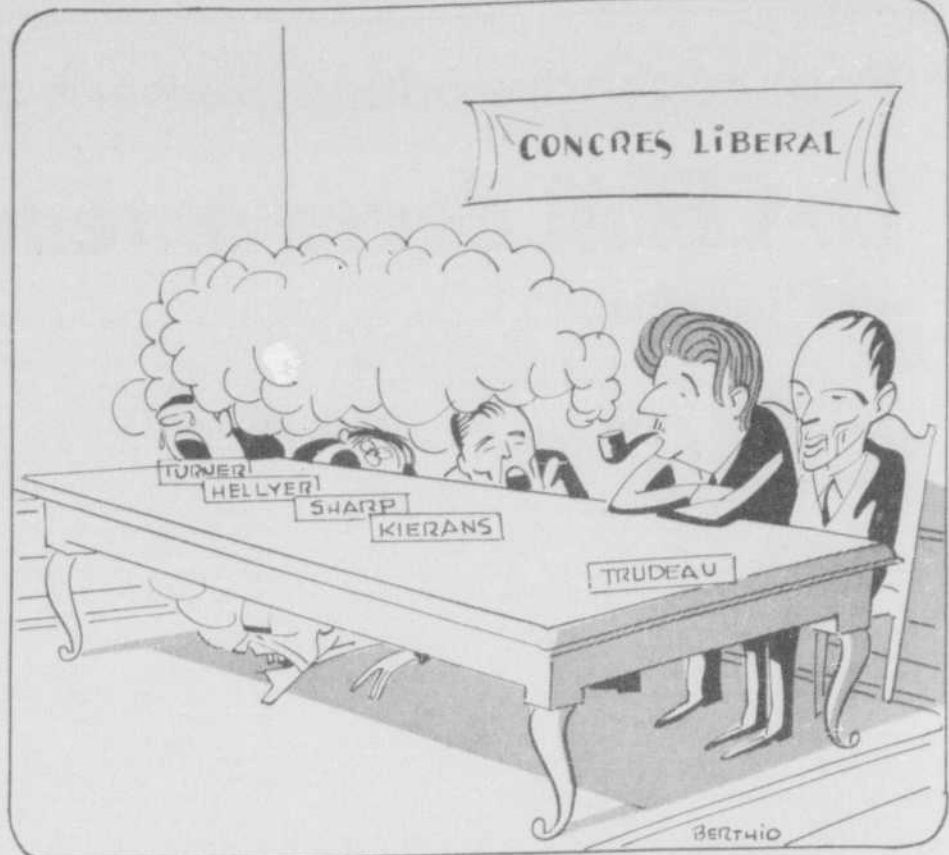
cières plus abondantes. Le maintien d'un Canada viable exige, par contre, l'existence d'un gouvernement central qui, surtout en matière économique, ne soit pas réduit à l'impuissance. Nous sommes en présence non seulement d'un problème de droits linguistiques, mais aussi d'un conflit de pouvoirs et d'autorité dont l'existence nous est rappelée périodiquement par des querelles mettant en présence les divers gouvernements du pays, notamment celui du Québec.

Quel équilibre nouveau pourrait être envisagé à cet égard? Qu'est-ce que les libéraux fédéraux auront à proposer en retour des demandes très précises qui leur viendront bientôt de Québec? Faudra-t-il encore une fois qu'Ottawa se tienne rigide sur la défensive et refuse d'aborder la question en face, ou nos représentants sur la scène fédérale trouveront-ils enfin un langage accordé aux réalités politiques actuelles du Québec?

Telles sont les questions que l'on se pose au moment où les libéraux fédéraux inaugureront à Montréal leur congrès. Ceux-ci ont donné jusqu'à maintenant l'impression de vouloir jouer à l'autruche avec la question du Québec, de vouloir l'escamoter ou la reléguer au second rang au profit d'une préoccupation justifiée mais trop exclusive pour la question du bilinguisme. Il faut leur rappeler que ces deux questions ne sauraient être confondues ni séparées, que, dans l'ordre de la réalité sinon de la logique pure, l'une appelle l'autre sans que les deux puissent être réduites à une seule.

On ne saurait exiger des libéraux fédéraux du Québec (non plus, entre parenthèses, que des candidats à la direction du parti libéral canadien) qu'ils soient prêts à offrir tout de suite, sur le problème du Québec, des propositions aussi nettes que celles dont on dispose maintenant sur la question plus facile à circonscrire du bilinguisme. On doit, en retour, exiger d'eux qu'ils reconnaissent explicitement la réalité indéniable du problème et qu'ils en fassent des maintenant l'un des éléments centraux de leur vision du Canada à refaire. Le congrès de la fin de semaine nous fournira à ce sujet des éclaircissements qui aideront les Québécois à définir leurs options au cours des mois à venir. En ce sens, il met en cause un enjeu beaucoup plus important que la question de savoir si M. Marchand ou M. Trudeau se portera candidat au leadership du parti.

Claude RYAN



Marchand: le prochain chef devra connaître le tabac...

Document

La décision du juge Henri Beaulieu dans l'affaire des Ballets africains

Le 25 janvier le juge Henri Beaulieu, de la Cour du bien-être social du Québec (district de Montréal), a rendu son jugement dans la cause désormais célèbre des Ballets africains. Etant donné l'intérêt suscité par cette cause, et surtout le fait que les considérations du magistrat ont une portée qui dépasse de beaucoup la dite cause, nous avons cru devoir livrer à nos lecteurs le texte intégral du jugement Beaulieu, sauf une première partie où l'auteur se borne à résumer des faits déjà connus. Aujourd'hui, on pourra lire les considérations du juge Beaulieu sur la notion d'obscénité en droit. Lundi, on pourra lire le résumé de la preuve qui fut présentée devant le magistrat, puis les conclusions que le tribunal en a tirées.

De quel délit s'agit-il?

L'inculpée dans cette cause, aux termes de la dénonciation, a enfreint les dispositions de l'article 33 paragraphe 1, sous-paragraphe A de la Loi des Jeunes Délinquants qui se lit comme suit:

33. (1) Toute personne, qu'elle soit ou non le père, la mère ou le tuteur de l'enfant, qui, sciemment ou de propos délibéré, a) aide, induit, engage un enfant à commettre un délit ou tolère qu'il le commette;

Ce qui constitue un délit pour un enfant aux termes de cette Loi est déterminé par le paragraphe H de l'article 2 et l'article 3 paragraphe 1 soit:

2. h) "jeune délinquant" signifie un enfant qui commet une infraction à l'une ou l'autre des dispositions de la Loi sur le crime, ou d'un statut fédéral ou provincial, ou d'un règlement ou ordonnance d'une municipalité, ou qui est coupable d'immoralité sexuelle ou de toute forme semblable de vice, ou qui, en raison de toute autre infraction, est passible de détention dans une école industrielle ou maison de correction pour les jeunes délinquants, en vertu des dispositions d'un statut fédéral ou provincial;

3. (1) Le fait pour un enfant de commettre les actes énumérés à l'alinéa h) du paragraphe (1) de l'article 2 constitue une infraction désignée sous le nom de délit et doit être traitée de la manière ci-dessous prescrite.

Il appartient à la Couronne de prouver hors de tout doute raisonnable que les jeunes filles ont commis un délit et qu'aux termes de l'article 33 paragraphe 1 l'inculpée a sciemment ou de propos délibéré aidé, induit ou engagé chacune des jeunes filles inculpées à commettre ce délit en tolérant qu'elle le commette par sa participation comme actrice ou exécutante à une représentation indécente à la Place des Arts, salle Maisonneuve le 6 décembre 1967.

L'infraction reprochée à l'inculpée et suivant les termes de la dénonciation est créée par l'article 152, paragraphe 2 du Code Criminel soit:

152. (2) Commet une infraction, quelconque participe comme acteur ou exécutant, ou aide en l'importe quelle qualité, à un spectacle, à un divertissement ou à une représentation immorale, indécente ou obscène, ou y figure de la sorte, dans un théâtre.

Parmi les questions soumises à l'étude et à la décision de la Cour, deux principalement font l'objet du litige. Qu'est-ce qu'une représentation indécence aux termes du Code Criminel du Canada et, la représentation du 6 décembre 1967 donnée par les Ballets Africains est-elle indécence aux termes de ce Code?

Obscénité et indécence devant la loi

Le législateur n'a pas semblé faire de distinction entre les mots obscénité, immoralité et indécence. Il les a employés ensemble ou séparément dans le Code sous le titre de "INFRACTIONS TENDANT A CORROMPRE LES MOEURS" et à l'article 154,

sous ce titre, toutes les infractions qui y sont visées indépendamment du mot employé pour qualifier ces infractions sont passibles de la même peine. La Cour ne doit pas faire de distinction entre ces termes même si dans le langage courant le mot obscénité contient plutôt l'idée de corruption et celui d'indécence celle de man- que aux convenances et aux bienséances reconnues par l'homme moyen. La Cour se doit de considérer pour les fins de la cause l'obscénité comme synonyme d'indécence.

L'obscénité et l'indécence ont fait l'objet de plusieurs décisions de nos Tribunaux et plus particulièrement en matière de publications écrites. Avant 1959 nos Tribunaux, pour définir l'obscénité ont toujours appliqué le critère établi dans la cause de R. v. Hicklin (1868) L.R. 3, Q.B. 360 et qui peut se traduire comme suit:

"La matière prétendue obscène doit tendre à dépraver et à corrompre ceux dont l'esprit est sensible à de telles influences immorales et entre les mains de qui une publication de ce genre peut tomber".

Avant 1959 le Code Criminel ne définissait aucun des termes immoral, obscène ou indécence; en 1959 le Parlement du Canada par le statut 7-8 Eliz II chap. 41 a amendé le Code Criminel en ajoutant à l'article 150 le paragraphe 8 qui a défini pour la première fois l'obscénité comme suit:

150 (8) "Aux fins de la présente loi, est réputée obscène toute publication dont une caractéristique dominante est l'exploitation indue des choses sexuelles, ou de choses sexuelles et de l'un quelconque ou plusieurs des sujets suivants, savoir: le crime, l'horreur, la cruauté et la violence".

Ainsi donc, d'après l'adoption de l'article 150, par 8, du Code pénal, une publication est obscène si elle a pour "caractéristique dominante l'exploitation indue des choses sexuelles". Le dictionnaire nous apprend bien qu'une chose est indue lorsqu'elle est "illegitime", "exagérée" ou "excessive", mais comment déterminer qu'une publication a pour "caractéristique dominante" l'exploitation "illegitime", "excessive" ou "exagérée" des choses sexuelles? Le texte de 1959 ne contient rien à ce sujet. Aussi je dirais que cet article 150, par 8, n'a pas fait disparaître tout à fait la difficulté qu'il était destiné à résoudre.

Il se trouve cependant que le texte sous examen fait partie des dispositions que le législateur a coiffées du titre: "Infractions tendant à corrompre les mœurs". Aussi, il paraît clair que la caractéristique essentielle de la publication obscène est qu'elle tende à corrompre les mœurs par l'un des moyens indiqués par l'art. 150, par 8. Mais il n'est pas possible de dire qu'une publication tend à corrompre les mœurs, sans considérer à la fois le contenu de la publication et le caractère des personnes à qui elle s'adresse ou entre les mains de qui elle doit normalement tomber, ainsi qu'il a été décidé dans l'affaire Hicklin et par les autres arrêts qui ont précisé ce qu'il fallait entendre par tendency to deprave and corrupt those whose minds are open to such influences, et qui ont posé les règles de preuve à suivre en cette matière.

M. le Juge Larouche, ad hoc: "D'ailleurs, la chef de la définition ne réside pas tant dans la signification du substantif 'exploitation' que dans celle de l'adjectif 'indue'. Encore la pour suivre l'appelant sur son terrain, le sens normal, naturel, ordinaire de l'adjectif 'indue', ce n'est pas seulement improprie, immodeste, inordonnée, mais aussi notoirement à la règle de standard (Webster) ou encore, pour prendre l'expression de Larouche et de Quillet: "qui est contre la règle, contre l'usage, contre la raison". Ramenée au problème de l'obscénité on devrait donc tenir au moins en compte sans pour autant y limiter la portée du mot 'indue', que si dans notre civilisation, la tendance à dépraver et à corrompre les mœurs" est encore quelque chose que nous considérons comme anormal, néfaste, comme pouvant opposer et mettre en danger les normes "les règles" prédominantes, dans notre milieu social, de la moralité publique et privée, l'expression 'indue' doit signifier certainement bien qu'implicitement, entre autres choses: "ce qui tend à dépraver et à corrompre les mœurs".

A suivre

BLOC NOTES

L'attitude de l'Ontario sur l'assurance-maladie

Mercredi soir dernier, M. Robarts a déclaré que l'Ontario ne participerait pas cette année au programme d'assurance-maladie qui doit entrer en vigueur le 1er juillet prochain, et cela apporte un changement majeur au problème politique que soulève la loi fédérale adoptée en décembre 1966. Lors de la réunion des ministres des finances à Ottawa il y a deux semaines, la plupart des provinces ont formulé des objections au programme d'assurance-maladie, et c'est à la suite de cette rencontre que M. Pearson a dit que le gouvernement reprendrait l'étude de la question.

Officiellement, rien n'est changé. M. Hellyer, qui agit comme premier ministre suppléant, a déclaré aux Communautés leudi que la loi n'était pas modifiée, que le programme prévu doit débiter le 1er juillet et que les provinces demeurent libres de se prévaloir ou non des subventions fédérales. Toutefois, les avantages du programme pour les provinces pauvres sont fortement diminués par l'abstention de l'Ontario.

Jusqu'à ces jours derniers, l'on pouvait prévoir l'adhésion d'une majorité des provinces; elles n'étaient pas satisfaites des modalités imposées par Ottawa, mais l'attrait de l'assurance-maladie pour leurs citoyens et leur désir de toucher les subventions fédérales auraient pu vaincre leurs hésitations. Cela est maintenant remis en question.

Une moitié variable

Selon la loi fédérale, le gouvernement central doit payer

la moitié du coût de l'assurance-maladie. Comme il s'agit d'un domaine de compétence provinciale, chaque province est libre de profiter ou non de la loi et Ottawa ne peut rien imposer; cependant l'offre d'une subvention importante est souvent irrésistible. La moitié qu'offre le trésor fédéral est fondée sur la moyenne nationale du coût des services médicaux; comme ces coûts varient d'une province à l'autre, les provinces riches où les coûts sont plus élevés que la moyenne touchent moins de la moitié de leurs dépenses, tandis que les provinces moins prospères où les frais médicaux sont moins élevés toucheraient plus que la moitié de leurs frais, ce qui serait particulièrement intéressant pour elles.

Durant les dernières semaines, on a cru que plusieurs provinces pourraient adhérer au programme fédéral sans se soumettre complètement à l'un des critères imposés par la loi: le caractère public des programmes provinciaux d'assurance-maladie. L'Alberta a adopté une loi qui institue un contrôle provincial des régimes privés d'assurance-maladie et les autorités d'Ottawa ont jugé que cette formule répondait aux exigences du programme fédéral. Il devenait donc assez facile pour plusieurs provinces, dont l'Ontario, de faire entrer les systèmes d'assurance privés dans le régime universel requis.

Le cas du Québec

Dans ces conditions, il était possible que d'ici le 1er juil-

let, la plupart des provinces adhèrent au programme fédéral. Toutefois, le Québec avait formulé des objections de principe; non seulement notre gouvernement provincial estimait n'avoir pas les ressources financières voulues pour assumer sa part d'un régime universel d'assurance-maladie, mais il jugeait que la priorité doit aller à l'enseignement, et que le gouvernement central n'a pas le droit d'imposer aux provinces une décision qui relève de leur compétence.

M. Dozois avait affirmé à la réunion des ministres des finances que le Québec n'accepterait pas de payer des impôts qu'Ottawa distribuerait ensuite en subventions aux provinces qui participeraient au programme fédéral alors que notre province ne recevrait pas sa part de ces subventions; et M. Sharp avait répondu que le fisc fédéral imposerait des contributions à tous les citoyens, même dans les provinces qui ne participeraient pas au programme.

Nous étions donc menacés d'un conflit constitutionnel entre Québec et Ottawa. Un éditeur du Toronto Daily Star, mardi dernier, prenait la question de haut et exigeait qu'Ottawa ne permette pas au Québec d'imposer son veto à l'assurance-maladie. Cet article à l'import-export dénonçait le nationalisme québécois et protestait contre la menace d'une autre victoire du Québec contre l'unité nationale et contre les malades du pays. On voit que ton aurait pu prendre le débat si notre province avait été seule à s'abstenir.

Le veto de l'Ontario

La situation a changé; jusqu'à hier le Toronto Star n'est pas revenu sur la question, mais c'est maintenant le gouvernement de Toronto qui refuse d'adhérer au programme d'Ottawa au moins pour cette année. Cette décision a eu des répercussions immédiates. La Nouvelle-Ecosse avait décidé de placer sous contrôle provincial les régimes d'assurance-maladie privés organisés par les médecins, mais son premier ministre, M. Smith a dit que la décision de l'Ontario l'amènerait à réviser son attitude.

En effet, la participation de l'Ontario aurait une influence notable sur les contributions d'Ottawa; comme le coût des soins médicaux est élevé en

Ontario, la moyenne canadienne se trouverait augmentée, de sorte que les 50 p. 100 payés par Ottawa seraient majorés au profit des provinces où le coût des services est moins coûteux. L'abstention de l'Ontario réduirait la moyenne des coûts et les provinces moins riches devraient payer une plus forte partie des dépenses.

Il est donc fort possible que les provinces participantes soient peu nombreuses le 1er juillet; les contributions d'Ottawa seraient relativement faibles, et l'impôt de l'assurance-maladie deviendrait plutôt léger comparativement aux chiffres cités par M. Sharp. D'autre part, si la majorité des provinces s'abstiennent, il ne s'agira plus d'un litige entre le Québec et le reste du Canada. Le gouvernement fédéral se sentira d'autant plus libre de réviser sa législation conformément aux vœux de la presque totalité des provinces. Il est possible que le programme prévu soit ajourné de nouveau, ou qu'on décide de l'appliquer par étapes. La situation économique du pays conseille aussi la prudence. Le gouvernement fédéral ne voulait pas prendre l'odeur d'une reconnaissance de ses engagements, mais la décision de l'Ontario va lui faciliter les choses.

P.S.

Les loyers à Montréal

Si l'on en juge par les plaintes déposées à la Régie des loyers, beaucoup de propriétaires de la région de Montréal s'apprêteraient à hausser considérablement le loyer de leurs maisons. On a parlé de hausses moyennes de l'ordre de \$30 par mois.

Certes, il faudrait des données plus complètes pour se former un jugement absolu sur les détails que nous possédons déjà et auxquels les journaux ont fait écho sont cependant assez troublants pour nous inquiéter grandement. Il paraît bien certain que si le gouvernement provincial n'intervient pas par une législation, de graves abus seront commis dont les locataires auront à faire les frais.

A notre avis, les autorités municipales de la région mont-réalaie, du moins celles des districts où le problème du logement est aigu, devraient entrer en contact sans tarder avec le gouvernement à cet ef-

fet. Le temps du renouvellement des baux approche à grands pas.

La Chambre de commerce du district de Montréal a émis l'avis que dans le domaine du logement à Montréal il existe un problème plus crucial que celui de la hausse des loyers. Ce problème plus crucial serait celui de la rareté des unités d'habitation pour une partie de la population, soit celle qui a besoin d'un logis de cinq à six pièces. La Chambre estime que la hausse des loyers n'est qu'un des symptômes de ce problème de la rareté.

Ces considérations sont valables. Il est bien certain que la situation actuelle est intolérable et qu'il faudra se lancer le plus tôt possible dans une politique d'encouragement à la construction de maisons vraiment familiales. L'entreprise privée nous a construit bien des garçonniers depuis des années ou des maisons à logements multiples mais fort exigus. Toutefois, pour le locataire qui cherche présentement à se loger ou à renouveler son bail, les projets qu'on peut lancer dans ce domaine ne changent pas son problème.

Hausse raisonnable

Pour ce locataire, ce qui est prioritaire c'est de savoir s'il pourra trouver un endroit où se loger convenablement et à un prix qui convient à sa bourse. S'il doit être soumis strictement à la loi rigide de l'offre et de la demande, il risque de se faire littéralement égorgé.

Cette loi de l'offre et de la demande, le gouvernement doit l'empêcher de jouer aveuglément. Il doit instituer des contrôles. Ceux-ci ne sont jamais populaires. Mais le bien public doit avoir préséance.

De tels contrôles risquent, c'est sûr, d'avantager des locataires peu scrupuleux et d'imposer des tracasseries à des propriétaires consciencieux qui auraient droit à un meilleur sort. Aucune loi ne saurait être parfaitement juste. Mais, de façon générale, le faible qu'il faut protéger dans ce secteur c'est le locataire. C'est lui qui a droit au bénéfice du doute.

Nous ne demandons pas une loi qui équivaldrait à un gel des loyers. Ce que nous voulons, c'est une mesure qui fixerait ce qu'est une hausse raisonnable. Dès qu'un pro-

Suite à la page 16

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI-BOURASSA LE 10 JANVIER 1900

Claude RYAN, Directeur

André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint, Paul SAURIOU

Directeur de l'information, Jean FRANCOEUR

Trésorier, Arthur LEBEYRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bédouilles: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

L'Eglise du Québec à la recherche d'un nouveau rôle

par Jacques Grand'Maison
professeur à l'université de Montréal

Voici la deuxième tranche d'une communication présentée le 18 janvier au colloque sur les affaires québécoises organisé par les étudiants de l'université McGill.

Il y a évidemment des hypothèses contraires et aussi sérieuses, tels le fond de conservatisme qui ne cesse de s'exprimer dans la plupart des élections même récentes, l'identification culturelle au catholicisme vis-à-vis le monde anglo-protestant, la difficulté de construire une société socialiste en plein cœur du capitalisme nord-américain, la tendance vers une dépolitisation des masses dans la société de consommation.

Les bouleversements actuels et leur rythme d'évolution nous empêchent de jouer au prophète. Certains sociologues reviennent en arrière après avoir affirmé la fin des idéologies et des luttes de classe. Chez nous, comme dans bien des sociétés industrielles, on ne peut nier une résurgence de la conscience de classes. Que ce soit par le biais racial ou le biais nationaliste ou encore par celui

du nouveau prolétariat urbain et agricole, les secousses deviennent de plus en plus fortes et suivies. Il peut en sortir tout autant une politique de droite ou une politique de gauche.

Et l'Eglise me semble-t-il, n'y jouera pas un rôle important, parce qu'elle sera trop préoccupée de sa propre survie. Dans tous les cas, l'intrusion actuelle des institutions religieuses n'augure pas une présence réelle et efficace à ces mouvements historiques qui se dessinent. Le cléricisme étouffé, il reste une masse passive de chrétiens, un laïc sans pouvoir et atomisé, un clergé en perpétuelle recherche de ce qu'il pourrait faire. Il faudrait un leadership religieux capable de politiques pastorales audacieuses et réalistes. Je doute de son existence aujourd'hui et dans les prochaines années. Voilà un diagnostic pessimiste, me diront certains. Honnêtement, je ne saurais affirmer un point de vue différent dans cette approche sociologique. Il n'est pas question de laisser entendre que l'Eglise, la religion, la foi au Québec disparaîtront

sous peu. Nous participons à cette tradition judéo-chrétienne qui a vu bien d'autres réformes ou révolutions. Le christianisme se porte toujours mieux, lorsqu'il est en minorité, ou même persécuté. Les ennemis de l'Eglise lui rendent service en s'acharnant sur elle. Seule une indifférence très répandue pourrait la menacer comme institution historique dans notre milieu.

Au-delà des préjugés, un réveil chrétien s'amorce

Mais bien malin qui voudrait faire fi des forces spirituelles manifestes ou latentes qui subsistent dans la communauté chrétienne. On ne saurait négliger la valeur des réformes internes qui seront peut-être tout à l'heure une source d'inspiration pour un engagement chrétien dans les nouvelles conjonctures temporelles. Il est normal qu'une institution aussi profondément secouée, mette un peu de temps à se redéfinir et à retrouver son dynamisme. Mais comment oublier ce que représente en capital humain ces milliers de gens qui ont voulu faire de leur vie un service du prochain. Sans doute les uns et les autres ont à revoir leurs façons d'agir et leurs responsabilités dans les institutions où ils vivent. Plusieurs se sont déjà mis à la tâche. Des initiatives bien limitées, il est vrai, montrent les possibilités d'une renaissance authentique.

Dans la chrétienté d'aujourd'hui, le croyant percevait difficilement l'Eglise comme communauté originale, distincte de la société profane. A sa foi, se mêlaient des motivations religieuses non-chrétiennes et parfois très aliénantes. La religion a servi à toutes les causes chez nous, la défense de la langue, l'identification culturelle, le freinage de l'émigration aux Etats-Unis, le rejet des anglo-protestants, le respect du pouvoir établi, la colonisation rurale et la mise en garde contre l'urbanisation et les richesses douteuses du monde des affaires. Elle a cultivé une méfiance mal déguisée vis-à-vis le rôle de l'Etat.

Certains transposent ces jugements de l'histoire dans la situation présente qui a bien changé. D'une part, la foi de plusieurs se dégage progressivement de ces conditionnements historiques et culturels pour retrouver ses sources propres et transcendantes. Elle devient de plus en plus reliée à une option personnelle, à des communautés spirituelles d'appartenance, à un Evangile qui prend ses distances sur la société et sur la culture pour assurer la liberté du chrétien, l'autonomie du profane, le service de Dieu et de l'homme. A cette purification de la foi s'allie la qualité d'une conscience chrétienne plus ouverte à la laïcité, plus engagée dans les problèmes collectifs, et davantage préoccupée de bâtir une Eglise évangélique, prophétique qui se veut sentinelle et servante plutôt que régente et maquettiste de la cité. C'est dans cet esprit que certaines réformes apparaissent. Plusieurs clercs et religieux, par exemple, ne s'engagent plus sur le terrain profane de la même façon. Ils cherchent à respecter les mécanismes propres des institutions temporelles, à vivre une véritable communauté de destin, à apporter un témoignage dans l'action qu'ils entreprennent avec d'autres sans statut spécial, sans privilèges, sans fausse représentation.

Ces initiatives rejoignent le plan des institutions religieuses elles-mêmes. On délaie bien des tâches de suppléance. On accepte de servir le bien commun selon les normes de l'Etat et de la société sécularisée. Même dans le dernier retranchement de l'Eglise, en éducation, les responsables des diocèses et des communautés religieuses ont accepté de collaborer concrètement à l'aménagement prioritaire du secteur public. "C'est par opportunisme..." l'Eglise ne pouvait faire autrement", diront certains. De telles affirmations tiennent de préjugés faciles, ou de l'ignorance des luttes scolaires qui ont été menées ailleurs.

Au Québec, encore aujourd'hui, on surestime l'influence de l'Eglise dans les diverses politiques des gouvernements. Le retard à mettre en place un secteur neutre d'enseignement vient-il d'abord de l'Eglise? De même, pour ce qui a trait au mariage civil, à la législation sur le divorce, la contraception et plusieurs autres questions, les évêques ont signifié clairement leur refus d'imposer à tout le monde le point de vue catholique. Il est plus facile de ramener à une seule cause, à un bouc émissaire, ce qui relève de situations sociologiques complexes et parfois d'intérêts politiques, économiques ou autres qui n'ont rien à voir avec l'Eglise et ses politiques pastorales. L'effervescence collective du Québec après tant d'années de silence amène parfois des rationalisations aussi simplistes qu'abstraites. Combien de Canadiens des autres provinces croient encore à "Priest riden Province"? Faut-il leur en faire grief quand ici même au Québec, plusieurs flairent à propos de tout et de rien une intrigue ecclésiastique, une manœuvre des évêques, un danger de néo-cléricisme, un autre indice de l'assassinat des consciences et des libertés. Certes, nous avons eu plus que notre part d'aliénation religieuse, doublée par la conjoncture du puritanisme nord-américain et du jansénisme français, tributaire aussi de l'influence de ces clercs et religieux, intégristes, ultra-mondains, que la Révolution française et ses lendemains avaient amenés chez nous. Il ne sert de rien de geindre sur les erreurs passées, ou de se demander si les aliénations religieuses précèdent ou suivent les aliénations économiques et politiques.

A self fulfilling prophecy

Un peuple veut se reprendre en main. Il a besoin de toutes ses forces vives, d'un minimum de consensus collectif, et d'objectifs réalistes. L'isolement, le complexe de survivance, le messianisme, l'agriturisme, toutes ces "explications-clichés" ne cadrent plus avec la réalité présente. L'imagerie du Canadien français aliéné par sa religion, terrien conservateur, émigré du monde contemporain, vaincu par les Anglais, destiné pour un petit pain, attaché plus aux sentiments qu'à la rationalité, replié sur son passé et apeuré par un avenir incertain, cette image subsiste chez ceux qui veulent plier le réel à leurs préjugés. Le Québécois d'aujourd'hui se définit davantage par ses racines premières et son regard neuf sur une société originale à bâtir. Il retrouve le goût de l'aventure collective qui a marqué la première étape de notre histoire. Il récupère ce fond vert et zouailleur que l'aliénation du passé n'ont pas réussi à tuer. Il est de plus en plus conscient de l'identité de sa culture. Il aspire à entrer dans l'univers technologique des sociétés développées. Il veut s'insérer dans le réseau de solidarités internationales.

On ne rappellera sans doute que la première image n'est pas tout à fait disparue du paysage québécois et que la seconde se présente à une ligne d'horizon encore lointaine. Les efforts collectifs des dernières années, le dynamisme des nouvelles élites, la recherche fiévreuse de promotion économique, l'émergence d'une conscience culturelle toute neuve, la montée d'une jeunesse impatiente, l'impact d'une scolarisation massive sont en train de changer le rythme et l'orientation de notre histoire. Les contestations socio-économiques et les affrontements politiques actuels représentent peut-être ce que le sociologue Merton a appelé, une self-fulfilling prophecy. Ce qui apparaît aujourd'hui comme de pures aspirations, ou même des déclarations "verbeuses" et irréalistes, commande des forces déjà à l'œuvre dans notre société. Malgré de profondes divisions internes, malgré les options politiques et idéologiques les plus diverses, se dessinent de plus en plus clairement une communauté de destin pour le meilleur ou pour le pire, une nouvelle conscience nationale encore latente chez plusieurs, une convergence de dynamismes apparemment parallèles ou même opposés, une sorte de "New Frontier" encore mal définie, mais très près de nos portes.

Evidemment ce vouloir collectif implicite est menacé par des débats stériles et des batailles d'arrière-garde. Il n'a boutira pas si la foi spirituelle ou l'autre essai de contrôler tout le monde. Pour certains la vérité est toujours au centre. Pour d'autres, elle est uniquement à gauche ou à droite. Les forces progressistes n'ont pas réussi à se regrouper. Qu'on me permette cette boutade: "Chez nous la gauche est encore trop gauche pour faire face à une droite très adroite". En dépit de ces obstacles actuels, des objectifs communs, politiques, économiques et culturels, prennent le pas et mobilisent les meilleures énergies. L'affirmation nationale entrainera peut-être des engagements qu'on n'aurait pas pris autrement, des contestations radicales qu'on aurait eu peur de soulever autrefois.

Christianisme et développement

C'est dans ce Québec en devenir que l'Eglise doit se situer. Elle ne saurait plus se définir en parlant uniquement d'elle-même, surtout pas de son passé. Prendra-t-elle ce tournant décisif? Comme nous l'avons vu, il n'est pas facile d'incliner vers le positif ou le négatif. Cela tient à l'ambivalence du phénomène religieux face à toute politique de développement. Les recherches scientifiques en ce domaine nous démontrent des simplifications qui réduisaient la dialectique religion-développement. On pensait celle-ci unilatéralement en termes

d'interdiction, d'aliénation, de société close, de collusion ou de conservatisme. Or elle commande en d'autres cas des motivations de solidarité, de discipline individuelle, d'organisation communautaire, de développement culturel, d'initiales sociales, de respect de l'homme, de services héroïques.

Le regain actuel du mysticisme ne relève pas seulement de la tentation d'évasion, mais aussi d'une volonté de dépassement qui entraîne vers des formes supérieures d'existence et de relations humaines. Je ne veux pas reprendre ici le débat autour des positions du sociologue Weber. Les études récentes ont montré l'impact du christianisme sur le développement historique de la science et de la technique. Chez nous, la promotion collective exige une échelle de valeurs qui a beaucoup en commun avec celle de l'évangile. Celui-ci vient contester radicalement les comportements de purs consommateurs plus préoccupés des gadgets que du progrès social. Evidemment nous commençons à peine à redécouvrir ces dimensions du christianisme. Peu de chrétiens saisissent les rapports entre leur foi et cette période de "décollage" (Take off) socio-économiques et culturels. Mais il existe un réveil encourageant malgré sa lenteur et ses timidités.

Un avenir religieux assuré?

Il faut admettre au passif de l'Eglise québécoise, non seulement la faiblesse du leadership religieux, mais aussi l'absence d'un laïc authentique que des structures ecclésiastiques rigides et introverties étouffent ou n'arrivent pas à faire naître. Le Concile l'a affirmé brutalement en soulignant que l'Eglise n'est pas plantée dans la société sécularisée aussi longtemps que ce laïc n'existe pas. Je me borne à quelques indices: la rareté de leaders d'opinion identifiés comme des chrétiens à la pointe de l'évolution actuelle; les

lourdeurs d'une bureaucratisation de plus en plus poussée, comme dans la société profane, d'ailleurs; la pauvreté de l'infrastructure de l'Eglise, et des communautés de base; la sénescence du monde cléricale et religieux; l'incohérence des investissements humains ou autres et la quasi-absence d'une pastorale dynamique dans des secteurs vitaux du monde profane, là où le sort des hommes se joue de façon décisive.

Voilà autant de facteurs qui mettent un bémol aux enchantements post-conciliaires. Qu'on l'admette ou pas, l'Eglise me semble une des institutions qui font face aux mutations les plus profondes dans le nouveau Québec en train de s'éduquer. Le nier, c'est passer à côté d'une période de ré-évaluation très féconde pour l'avenir. Une foi purifiée et mieux engagée peut en sortir. L'Eglise perdra des positions de prestige et de puissance, mais elle y gagnera dans la qualité de son témoignage évangélique, de sa vie interne, et de sa participation à la promotion collective.

Je n'ai retenu que quelques aspects sociologiques d'une situation trop complexe pour être cernée par un seul homme. Les phénomènes de pointe que j'ai analysés véhiculent

des problèmes que l'Eglise et la société ont souvent en commun. Une approche théologique de la question religieuse apporterait une autre vision de notre communauté chrétienne, et peut-être un meilleur discernement des dynamismes pastoraux à l'œuvre. Les chemins invisibles de la foi échappent à la prise des sciences profanes. Qui peut prédire l'avenir des réformes internes en cours? On s'attache trop facilement à des épiphénomènes, à des questions secondaires, dans les débats actuels. On en reste à la surface des structures et des comportements religieux. L'Eglise et les croyants cherchent à se redéfinir par deux voies, celle d'une fidélité aux sources de la Révélation, celle d'une nouvelle existence chrétienne dans une laïcité en construction. Négliger l'une ou l'autre, c'est compromettre les tâches spécifiques de la foi et des engagements profanes, et leurs rapports dynamiques. Au-delà des considérations sociologiques, nous pouvons déjà signaler une amorce de pensée et de praxis chrétiennes. Ce mouvement initial fonde chez plusieurs d'entre nous une espérance ferme malgré les obstacles que je viens de souligner.

Paul HAMEL, S.J. invite, chaque jour, à

L'émission TÉMOIGNAGE

des témoins du monde chrétien.

Du 29 janvier au 3 février 1968

LUNDI: Jacques Leslé: "Quels sont les projets pour l'Année de la foi?"
MARDI: Jean-Paul Jolicoeur: "Le 'Père de la ruine' nous parle des grandes Missions"
MERCREDI: Jean Martucci: "Tout-il prendra l'avenir pour être prophète?"
JEUDI: Charles Poliquin: "Tous mes amis chrétiens sont en prison"
VENDREDI: Jean Galois: "Une prière poétique de Jacques Bré"
SAMEDI: Jeanne Bartrand: "Comment je suis devenue 'sœur de cœur'"
à Montréal et aux environs, écoute:
CKAC 730 et 7.30 du soir
CKBS 12.40 à 3.40 de l'après-midi



OU VOUS TROUVEREZ...

Le plus vaste choix de musique classique et populaire sur rubans pour votre auto ou votre foyer.

PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN

7865, SAINT-HUBERT 276-2685

STATIONNEMENT GRATUIT

LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'À 18 HRES

JEU. ET VEN. JUSQU'À 21 HRES — SAM. JUSQU'À 16 HRES

(Une division de Andro Radio Service Ltd.)

COLLÈGE ÉDOUARD MONTPETIT

(autrefois Externat Classique de Longueuil)

Les Cours pour Adultes SESSION DU PRINTEMPS 1968

COURS DE PERFECTIONNEMENT CULTURELS ET PROFESSIONNELS

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| - Administration | - Psychologie des comportements |
| - Administration financière | - Sexologie |
| - L'Administrateur et son bureau | - Pour un meilleur français |
| - Le Contrôle dans l'administration | - Littérature contemporaine |
| - La Comptabilité simplifiée | - La Vie politique |
| - La pratique des affaires | - L'Art des grands peintres |
| - Relations humaines | - Décoration intérieure |
| - Psychologie de la personnalité | |

DEBUT DES COURS LES 29-30-31 JANVIER ET 1^{er} FÉVRIER

Pour plus de renseignements s'adresser à:

COLLÈGE ÉDOUARD MONTPETIT

945, Chemin de Chambly, Jacques-Cartier Tél.: 679-2630

SERVICES CULTURELS DU COLLÈGE SAINTE-MARIE

SESSION DU PRINTEMPS 1968

DEBUT DES COURS: 5, 6, 7 et 8 février

Demandez le prospectus à l'adresse suivante:

COLLÈGE SAINTE-MARIE

SERVICES CULTURELS

1180, rue Bleury, Montréal 2 — 866-3611

COURS

ADMINISTRATION
ARTS ET TECHNIQUES
DROIT
GÉOGRAPHIE
HISTOIRE
LANGUES MODERNES
LECTURE RAPIDE
LINGUISTIQUE ET STYLISTIQUE
LITTÉRATURE
PHILOSOPHIE
PSYCHOLOGIE
SCIENCES
SCIENCE POLITIQUE
SCIENCES RELIGIEUSES
SOCIOLOGIE

ADULTES

SAVIEZ-VOUS...

qu'à l'INSTITUT ALIE vous pouvez désormais

PAR CORRESPONDANCE ou COURS DU SOIR

- ✓ Commencer une année scolaire en février
- ✓ Suivre ce cours par crédits
- ✓ Passer des examens officiels en juin ou en janvier

Cours secondaire 8 à 12e année.
Début des cours: 5 février.



ROGER RAYMOND, directeur des cours du soir



MARC CARDINAL, directeur de l'éducation des adultes

ATTENTION! NOUVELLE SÉRIE DE

Cours d'anglais

1) DÉBUTANTS 2) INTERMÉDIAIRES 3) AVANCÉS

DÉBUT DES COURS: 12 FÉVRIER

842-1791

INSTITUT ALIE

(Métro Mont-Royal)

INSTITUT ALIE

4364 St-Denis, Montréal 18

Prospectus, s'il vous plaît

☐ COURS DU SOIR ☐ PAR CORRESPONDANCE

Nom

Adresse

Ville

Tél. LD-27-1-68

COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Berlitz

Langues Vivantes

Bénéficiez de nos
90 années d'expérience
de recherches et d'expansion.

MONTREAL	288-3111	REPENTIGNY	288-3111
CHATEAUGUAY	288-3111	STE-THERÈSE	288-3111
QUEBEC	529-6161	TROIS-RIVIÈRES	378-2811
SHERBROOKE	569-9179	CHICOUTIMI	549-7474
RIMOUSKI	723-1944	SHAWINGAN	537-0416
ST-HYACINTHE	773-7022	DRUMMONDVILLE	478-7000
GRANBY	378-8787	ST-JEAN	346-6100
ST-JÉROME	436-1398	VALLEYFIELD	371-3010
JOLIETTE	756-0438	SOREL	743-4679
ROUYN	762-0282	OTTAWA	232-5343

EGALEMENT — TORONTO — CALGARY — EDMONTON — VANCOUVER

Voyage et tourisme

LES CHÂTEAUX SUISSES SONT HANTÉS PAR VOLTAIRE, DUMAS, HUGO... ET JOYCE

Vieilles maisons bourgeoises, aux fenêtres profondes et hachurées de barreaux ou de fers forgés, aux portes armoriées, aux façades décorées de motifs charmants, aux balcons lourdement chargés de fleurs ou de verdure: châteaux anciens aux vieilles tours audacieuses, aux murs

crénelés, découpant l'horizon comme une guirlande de soie, sont là, en pays suisse, pour rappeler une histoire des plus attachantes, à laquelle la plupart des pays d'Europe sont liés.

Aujourd'hui, ces maisons bourgeoises, ces châteaux légendaires sont devenus des

foyers d'art et des lieux de rencontre pour les artistes. Nulle part ailleurs l'on se sent mieux pour capter l'attention du passé ou pour s'engager de la vue d'un chef-d'œuvre qu'à l'intérieur de ces vieux murs. "Les vieilles pierres inspirent ou soulignent la beauté", écrivait Rainer-Maria Rilke dans sa tour de Muzot, sise au-dessus de Sierre, et qui dresse encore ses quatre murs gris dans les vignes et au-dessus des arbres.

Ces foyers d'art ont été organisés un peu partout, dans le canton de Fribourg, en Valais, dans le canton de Vaud. Certains châteaux, et non des moindres, servent encore de musées historiques. Celui de Valère, qui illustre les arts populaires et les diverses époques historiques, est un chef-d'œuvre de goût, d'harmonie et de juste assemblage. Celui de Gruyère dispose de toute son histoire en des salles d'une magistrale évocation.

Salles d'armes

D'autres châteaux possèdent encore des salles spéciales qui imagent tel ou tel fait d'armes ou encore qui rassemblent des objets ayant appartenu à une famille ou à un siècle. C'est ainsi que l'on trouve des salles de Chevaliers un peu partout, également des salles d'armes, des oubliettes et des souvenirs. On

a associé, enfin, certaines demeures à des personnages historiques: Mme de Staël a parfumé de son souvenir sa bâtisse de Coppet; le fantôme de Voltaire a hanté le château de Prangins; Alexandre Dumas et Victor Hugo, Lord Byron et Shelley ont tracé leurs noms dans la pierre de Chillon; James Joyce a pleuré devant le château de Kybourg alors que Casanova mourait d'amour devant les ruines historiques de Soleure.

Dans les Grisons, à Thusis, à Disentis, Nietzsche s'y est attardé et Manzoni n'a pu oublier les châteaux de Bellinzona et ceux, disait-il "qui se mirent dans le lac Majeur et qui apparaissent encore plus beaux au fond de l'eau".

Compte tenu de sa superficie, la Suisse est le pays en Europe qui possède le plus grand nombre de châteaux. Et ceux-ci sont parmi les plus extraordinaires du continent. Non par cette magnificence, grassement étalée, que l'on peut voir partout et qui regorge de richesses mais par une touchante simplicité.

La plupart des châteaux de la Suisse, en effet, n'ont pas été construits pour des seigneurs argentés mais bien pour assurer la protection d'un peuple pauvre et sans cesse menacé par des esprits convoiteux venus de dehors. De plus, les châteaux suisses illustrent plusieurs écoles — je dirais même toutes les écoles — d'architecture mises à

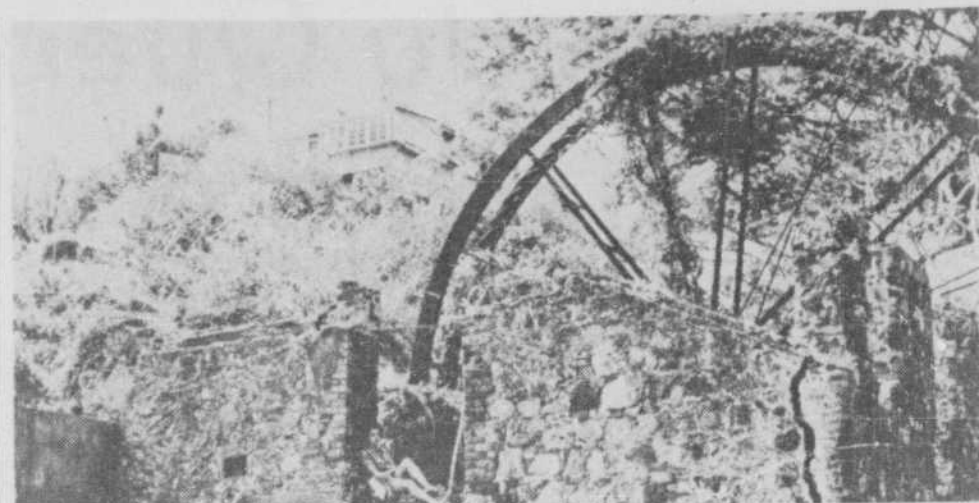
l'honneur du Moyen Âge à nos jours.

L'avis de Mérimée

Prosper Mérimée — qui s'y connaissait pourtant en monuments historiques — disait qu'il était quasiment impossible de classer les châteaux suisses parce qu'il aurait fallu un livre pour chacun d'eux. C'est dire que, en Suisse, les châteaux vont de la modeste tour, carrée ou ronde, à la colline fortifiée — où nous trouvons réunis dans une même enceinte, une église, une chapelle, des maisons, une boulangerie et des ateliers d'artisans. N'oublions pas à ce propos que, au Moyen Âge, une place forte devait pouvoir garantir le ravitaillement de la population pendant la durée d'un siège. Or, celui-ci variait souvent entre 15 jours et deux mois...

Il est très difficile, bien sûr, d'évaluer le nombre des châteaux de la Suisse. En prenant, toutefois, un exemple au hasard, nous constatons que dans une seule région de ce pays — le Valais — il y en a environ 120 pour quelque 150 villages, ce qui revient à dire que tous les villages ont le leur, et qu'on en trouve encore dans des endroits déserts pour rappeler l'existence d'un hameau jadis célèbre, aujourd'hui noyé de poussière et d'oubli.

Les plus anciens châteaux de la Suisse datent de la période romaine.



(Tobago)

Le vieux moulin à Speyside

UN SITE INTRIGANT

Bien que Tobago soit l'une des nombreuses petites îles des Caraïbes où l'on peut facilement passer d'agréables vacances à l'abri de la pollution, du bruit et des fatigues de la vie moderne, c'est la moitié Nord-Est, celle qui est la moins connue des touristes de l'Amérique du Nord, qui intrigue le plus un grand nombre de vacanciers.

Cela ne veut pas dire que la moitié Sud-Ouest n'ait aucun charme (Tobago comme la Nouvelle-Écosse, s'étend du Sud-Ouest au Nord-Ouest). Car en fait Tobago tout entière est encore l'un des endroits les moins touchés par la civilisation de tout l'archipel des Caraïbes. C'est dans la moitié Sud-Ouest que vous trouverez le

plus d'activités et le plus de constructions: la capitale de Scarborough, l'aéroport de Crown Point, le récif Buccoo de renommée mondiale où l'on peut voir des multitudes de poissons aux teintes variées, le parcours de golf de championnat de 18 trous qui sera bientôt ouvert et dominera les Caraïbes à la baie Mount Irvine et le terrain de jeux à Pigeon Point.

La moitié Sud-Ouest contient aussi un grand nombre de petites plages tranquilles, des forêts tropicales (c'est là que l'on trouve la plupart des arbres à noix de coco) des petites rivières et des petites chutes d'eau, tout cela caractérise cette île qui fait partie de la nation Trinidad et Tobago. Mais c'est dans la moitié supérieure, la partie du Nord-Est, que vous devez vous rendre si vous voulez découvrir un Tobago encore vierge.

Les sommets

Là, on découvre les principaux sommets de l'île qui s'élèvent à 1,804 pieds (Pigeon Peak) descendant d'un côté vers l'océan et vers la mer des Caraïbes de l'autre; et des autres endroits comme la baie Man-of-War, la baie Bloody, la ferme expérimentale du gouvernement, Speyside, Little Tobago, et si vous avez l'aide d'un guide ou d'un chauffeur, la chute de la baie King, la plus jolie de l'île.

A Speyside, un vieux planteur en retraite, a transformé sa plantation de sucre en une retraite pour les amis des oiseaux et les amis de la nature. Les anciennes constructions de la plantation ont été transformées en une auberge dont le nom rappelle celui des oiseaux de paradis qui habitent une petite île au large de la côte en face de Speyside. Cette petite île, Little Tobago (on l'appelle aussi l'île des oiseaux de paradis et l'île Ingram) est le seul endroit au monde où les oiseaux de paradis vivent à l'état sauvage à l'exception de leur lieu d'origine, la Nouvelle-Guinée. Ces oiseaux furent amenés à Tobago en 1909 par Sir William Ingram qui, plus tard, fit don au gouvernement de l'île Little Tobago et de ses oiseaux.

Les routes

La route Tobago Windward, que vous devez suivre pour atteindre le Nord-Est de l'île est très bonne; de plus elle est intéressante et offre un panorama très varié. Elle quitte l'Atlantique à Speyside et traverse des collines fortement boisées à l'intérieur de l'île vers Charlotteville, qui se trouve sur la Baie Man-of-War sur la mer des Caraïbes.

Récifs de corail

Les récifs de corail barrent la plus grande partie du rivage des eaux profondes de la baie. Les homards se cachent dans les rochers, le corail s'accumule vers la lumière et les poissons étincelants nagent librement parmi les pointes tranchantes du corail piquant (il est facile de l'identifier et de s'en éloigner, ce corail ressemble à des flammes d'orange à pointes blanches).

La partie Nord de Tobago est pour ceux qui veulent s'éloigner de la foule. La nuit, le vent souffle doucement parmi les palmiers, les vagues se déchirent sur les récifs et sur les pentes de la plage. Les lumières du village s'éteignent de bonne heure et les orchestres locaux s'exercent près du rivage.

Dès les premières lueurs du jour, les bateaux de pêche sortent et vers la fin de l'après-midi, tous les filets sont pleins, le poisson vendu et les feux allumés pour les cuire. C'est une vie simple, qui se partage entre la mer et le sable, la forêt et l'air frais, c'est une partie de Tobago que les touristes visitent habituellement pour une journée mais dont le secret ne peut vraiment être perçu que si l'on sait vivre au rythme somnolent du pays.

VOYAGE CULTUREL ÉTÉ-1968-EUROPE

Six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe - 42 jours en Europe; départ 3 juillet, avion de Dorval; retour 13 août, avion de Paris. - Hollande, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Monaco et France.

Tout compris
\$1,210.00
en dollars canadiens

Profitez de l'expérience. - 14e année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie. - Pour informations, demandez:

P. Julien Desjardis, O.F.M.
Les Franciscains,
2010 e., boul. Dorchester,
— Montréal —



revenez de voyage plus riche de souvenirs:

Prenez un *volescapade* vers l'Europe. Le vol merveilleux des Lignes aériennes Canadien Pacifique qui vous conduit gaiement et allègrement vers une joyeuse destination de vacances. Projetez maintenant votre escapade du printemps.

Soyez difficile.

Exigez de filer vers l'Europe en Volescapade CPA

empis. Voyez combien l'Europe est plus fraîche, plus gaie et plus hospitalière avant l'arrivée des foules de l'été. Voyez CPA ou demandez à votre agent de voyages de vous parler du *volescapade* de CPA.



Procurez-vous la brochure pratique "un trésor de souvenirs" de votre agent de voyages ou de CPA. C'est GRATUIT. C'est amusant. 32 pages illustrées, remplies de conseils qui ajouteront au plaisir de votre séjour en Europe.

LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE

TOUTES LES PLUS BELLES DESTINATIONS AU MONDE

LE PASSEPORT PARFAIT
POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

Prenez rendez-vous
pour rencontrer la personne
la plus renseignée sur le voyage
que vous projetez!

VOYAGES
TRAVELAIDE LTÉE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits
UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

UN. 1-7272

Voyages et tourisme



Les Deux Pitons de Ste-Lucie à l'arrière-plan

LES ÎLES CARAÏBES DE L'UNE À L'AUTRE

Les îles Caraïbes offrent aux touristes canadiens l'occasion de faire à loisir des sauts internationaux en utilisant comme pivot deux îles faciles d'accès, la Barbade et Antigua, toutes deux desservies par Air Canada, de Toronto et de Montréal. Un autre chemin consiste à se rendre directement à Trinidad, l'île la plus au sud desservie

par Air Canada, puis d'aller d'une île à l'autre dans la direction du nord, en passant par l'île tropicale de Tobago, ensuite l'île parfumée de Grenade, et ainsi de suite. Que vous visitiez ces îles d'une façon ou d'une autre, c'est une bonne idée que de rester deux jours dans la première île que vous visitez, afin de vous acclimater. Ac-

cordez-vous aussi deux jours à la fin de votre voyage pour vous reposer. En un voyage de deux semaines vous pouvez donc voir trois ou quatre îles internationales.

La Barbade

La Barbade, l'île centrale des trois desservies par Air Canada, est très anglaise. Même le train de vie dans la capitale Bridgetown a une certaine vivacité britannique. Il y a un Trafalgar Square et un monument en l'honneur de Nelson qui antitade la fameuse colonne de Londres. Les policiers de la Barbade, à part leurs manteaux blancs, sont l'exacte image de leurs frères anglais. Et si vous faites une promenade en voiture autour de l'île, vous y verrez des routes bordées de murs de pierre et de petites collines serpentant vers l'océan, tout vous rappelant l'Angleterre. Mais le soleil et les plages de sable blanc sont définitivement des caraïbes.

Îles anglaises

Quant aux îles anglaises moins connues, et près de la Barbade, vous avez le choix entre St-Vincent avec son pic central de 4.000 pieds, où la vie agricole prédomine; ou Ste-Lucie, un ensemble de montagnes accidentées et de petits ports.

St-Vincent offre aux touristes des jardins botaniques de deux cents ans, où l'on trouve 80 genres d'hibiscus, des arbres d'autres pays tropicaux, et l'arbre à pain (un légume) introduit par le Capitaine Bligh du fameux "Bounty". Vous pouvez faire des promenades très agréables en voiture et voir des arpentés de plantations de bananes, de noix de coco et de marante (une industrie importante, située sur le lit d'un vieux volcan. Incidemment, le Ca-

nada présentait en 1962, à la ville de Kingstown, la capitale un port profond.

Ste-Lucie est plus française d'héritage que d'allure. Sa capitale, Castries, quoique nommée après un ministre colonial, le Marquis de Castries, qui fut détruite au cours d'un incendie en 1948, est conventionnellement anglaise, avec sa très large rue principale. Et son magasin à rayons sur toute la longueur d'une rue, quoiqu'il porte le nom français de Minvielle et Chastanet, offre des soies et des écharpes qui sortent de Liberty de Londres.

Martinique et Guadeloupe

Par un jour clair (et presque tous les jours sont clairs) vous ne pouvez pas tout voir, mais vous pouvez apercevoir la Martinique, la plus française de toutes les îles. La Martinique, comme la Guadeloupe sont réellement des départements appartenant à la France, qui envoient trois députés et deux sénateurs à l'Assemblée Nationale à Paris. La forte proportion de population noire sur les deux îles parle français, est éduquée selon les coutumes françaises et va en France pour parfaire son éducation.

La Martinique est française depuis son établissement en 1635, à part trois petites pé-

riodes pendant lesquelles elle fut britannique. Pour les touristes, l'île offre romance et tragédie — romance dans son site, ses musées-cusines reconstruits et ses ruines du moulin sur la propriété ou grandit l'Impératrice Joséphine, tragédie dans ses immenses ruines de pierre de St-Pierre, ville qui fut détruite en 1902 lors de l'éruption de la Montagne Pelée. En ce qui concerne, les divertissements modernes, Fort-de-France, la capitale possède trois restaurants intimes où l'on y sert de la cuisine française superbe. En fait, si vous aimez les aventures et pouvez vous passer de la plage, vous pouvez passer deux jours en ville. Deux hôtels du genre typiquement français provincial, climatisés, sont situés sur la Savane, la grande place centrale. Pour ceux qui veulent faire des achats, les rues sont de vrais délices, et la ville est un paradis pour admirer les jeunes filles. Il est étrange toutefois qu'il n'y ait que peu de vie nocturne.

La Guadeloupe semble moins française que les Caraïbes. Sa capitale Pointe-à-Pitre, n'a pas l'attrait de Fort-de-France. Mais les deux îles qui forment la Guadeloupe offrent une grande variété de paysages, la route onduleuse et accidentée le long

de l'île de Basse-Terre et une langue de sable avec des formations rocheuses ressemblant à un château à l'extrémité des plateaux de Grande-Terre.

Vous partez alors pour la visite de Saint-Martin, l'île hollandaise. Ce n'est vraiment qu'une moitié d'île puisque la partie nord est française et s'appelle St-Martin.

St-Maarten

St-Maarten, sans aucun doute était destinée aux Hollandais inondés par l'océan. La capitale, Philipsburg, est bâtie sur un morceau de terre entre la mer et un immense étang d'eau salée. Vous remarquerez immédiatement que la ville est gouvernée par les Hollandais, par ses petites maisons très bien tenues et pleines de fleurs et d'arbustes. Les rues portent des noms hollandais, y compris un, extrêmement difficile à prononcer, Scheepshoutsteeg, qui veut dire Allée des constructeurs de navires. En une demi-journée en voiture, vous pouvez voir tout ce qu'il y a d'intéressant, même la moitié française, et vous reposer à l'un des bons hôtels de villégiature. Vous y trouverez le charme de la Hollande. C'est également un port franc.

Les escales d'Ulysse

De France

La France possède maintenant plus de 600 milles d'autoroutes et en ajoutera près de 100 milles d'ici la fin de l'année, rapporte Air France. La liaison Paris-Marseille, qui sera terminée d'ici moins de trois ans, est déjà réalisée à plus de moitié, permettant un accès plus rapide et confortable de la côte d'Azur pour ceux qui, au départ de Paris, choisissent de traverser la France en voiture.

Parc Europa

Des danseuses hawaïennes feront partie des attractions du Parc Europa, projet d'aménagement qui sera réalisé à Wallers-taeden, en Allemagne occidentale, au coût de \$4.800.000.

C'est en quelque sorte l'équivalent européen du Centre d'amusement Disneyland en Californie.

Ce projet touristique comprend une réplique du décor western, avec son train express actif par un engin à vapeur.

Il y aura aussi des "Blanche-Neige" grandeur nature, et des "Belle au Bois Dormant" dans des châteaux de contes de fées.

VOYAGES - 1968

- I — **PAQUES en TERRE SAINTE**: 1er avril, 21 jours, \$1090 (Mgr Marier)
- II — **EUROPE**: 63 jours, (bateau), 50 jours, (avion), 12 pays, 11e TOUR, 24 juin/2 juillet, \$1298
- III — **MOYEN-ORIENT**: 21 jours, 29 juillet, \$1090 (abbé Lamarche)

RENSEIGNEMENTS:

Voyages Bel-Air: 2155 rue de la Montagne, Mtl. 844-8817
Voyages Bel-Air: 42 Côte de la Montagne, Qué., 529-3747
M. G. Bellefleur: 3973 Montano, Mtl. 523-2583



LE MONDE VOUS INVITE

Et cette fois, deux destinations aux pays du soleil vous sont offertes

AGADIR — AU CLUB MÉDITERRANÉE

Un rêve de vacances, c'est un rêve fait de soleil, d'inspiration et de fantasia.
Atmosphère de camaraderie et de détente.

Deux voyages en groupe

Premier départ: lundi 5 février
12 jours à Agadir — 8 jours à Paris
\$733 (CAN) — Tarif excursion individuelle. On s'inscrit jusqu'au 2 février. A ajouter, l'inscription au Club.
Deuxième départ: jeudi, 7 mars — 18 jours
2 semaines à Agadir — 3 jours à Paris
\$680 (CAN) — Tarif groupes — Liste close le 7 février.
Urgence de s'inscrire tôt.

MEXIQUE

L'enchantelement des petites villes espagnoles, les villages indiens au charme fruste et aux marchés colorés.
MEXICO: (5 jours), Guanajuato, Acambaro, Yuriria, Dolores Hidalgo, San Miguel de Allende, Tepozotlan, Puebla, Fortin de las Flores, Tehuacan, Cuernavaca, Taxco.

ACAPULCO: séjour de 4 jours — HOTEL CALETA, au bord de la mer. Croisière en yacht dans la baie. Spectacle des plongeurs.
\$592 (CAN) — Départ: vendredi, 16 février.
Retour: dimanche, 3 mars.

Renseignements et inscriptions:

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION — Montréal 2 — Tél. 845-8221
Le metro à notre porte... station McGill/Union

Notre voyage "OPERATION SOLEIL"

Maroc / Canaries / Espagne
24 Janv./7 Fév. — Au complet (32 voyageurs)

Université Laval

LAVAL en ESPAGNE

Cours d'été d'espagnol donnés à CASTELLON

par l'Université Laval du 23 juin au 1 septembre 1968

A l'occasion du 25e anniversaire des Cours d'été d'espagnol, l'Université Laval vous offre l'occasion d'apprendre cette langue en Espagne même, dans un lieu enchanteur au bord de la mer.

PROGRAMME DU SÉJOUR:

Dix semaines complètes consacrées à l'étude de la langue (150 heures de cours) et de la civilisation hispanique (12 jours de visites et d'excursions dirigées).

NIVEAU DES COURS:

- **PRE-UNIVERSITAIRE** (élémentaire, intermédiaire, avancé)
- **UNIVERSITAIRE** (licence, maîtrise, doctorat).

DATE LIMITE:

Les demandes d'admission sont reçues jusqu'au 15 février.

Renseignements:

LAVAL EN ESPAGNE

Pavillon De Koninck
Bureau 3307
Université Laval
Québec 10e. Tél. 656-3202

Cité universitaire, Québec 10e

Cet hiver, voguez vers les Antilles.

À bord de l'Empress, ce sera parfait!

Une fois que vous aurez pris la décision de faire une croisière aux Antilles, faites en sorte qu'elle soit réussie sur toute la ligne. Prenez l'Empress et vivez une expérience inoubliable. Fêtes à bord, danse, sports, bridge, sieste sur les ponts, natation dans les deux piscines du paquebot. Cuisine excellente. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique.

4 croisières, de New York. Choisissez votre date de départ.

3 fév.—13 jours / 17 fév.—19 jours / 9 mars—13 jours / 23 mars—9 jours.

TARIFS À COMPTER DE \$275 (pour une croisière de 9 jours)

Canadien Pacifique
CROISIÈRES EMPRESS
AUX ANTILLES



Des vacances pas comme les autres!

LE CLUB MÉDITERRANÉE

une formule jeune, ensoleillée, économique!

Le Club Méditerranée* d'Agadir a été conçu pour les fervents du soleil, de la mer et de l'amitié. Après quelques heures de vol dans les jets les plus confortables du monde, vous vous retrouvez en Afrique, à Agadir. Vous êtes accueillis par des organisateurs qui sont là non seulement pour vous servir, mais aussi pour vous aider et vous choyer. Leur offrir un pourboire est une insulte! Dès votre arrivée vous vous installez dans une chambre, avec douche, joliment décorée de cédr et d'acajou. Le lendemain, vous choisissez la détente ou les sports: équitation, voile, ski nautique, plongée sous-marine, pêche en haute-mer, natation (en mer ou en piscine). Tout est fourni, tout est gratuit. Aux repas... du vin à volonté. Une seule monnaie à cours... des perles multicolores. Le Club Méditerranée d'Agadir offre bien d'autres distractions inédites: récitals, concerts, films, etc. Demandez notre dépliant illustré à votre agent de voyage ou postez le coupon ci-joint.

(*450.000 adhérents en Europe comprenant des Français, des Anglais, des Belges, des Suisses, des Italiens, etc...)

TOUR A — 2 SEMAINES \$651.00
TOUR B — 3 SEMAINES \$759.00

(tout compris: avion en classe économique, chambre avec douche, repas avec vin, visites et excursions, pourboires, etc.)

Demandez les dépliant tricolores d'Air France
Consultez votre agent de voyage... il vous guidera vers le soleil!

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

AIR FRANCE
1 Place Ville Marie, Montréal, Québec
Veuillez m'envoyer votre dépliant tricolore sur le Club Méditerranée d'Agadir.

Nom _____
Adresse _____ Tél. _____
Ville _____ Province _____
Nom de mon agent de voyage _____

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

AU BON ACCUEIL
DES VOYAGEURS
DEPUIS 1930
VACANCES
VOYAGES DE NOCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. À 9 P.M.

VOYAGES
TRAVELAIDE LTÉE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

LES CLASSES DE NEIGE:

une expérience unique pour votre enfant

reportage de
Renée ROWAN

Française à l'origine, l'expérience des classes de neige fut tentée pour la première fois en 1953, par un médecin scolaire de Vanves, le Dr Fourestier; tentée et continuée car le bilan pédagogique de cette initiative se révéla durant les années suivantes très positif.

Depuis six ans, quelque 25.000 écoliers français, belges et suisses quittent chaque hiver les écoles pour aller skier dans les stations de ski des Alpes. On amène en montagne, pour un mois, sous la direction de leurs maîtres, une ou plusieurs classes d'enfants afin qu'ils y pratiquent le mi-temps sportif, les heures d'après-midi étant consacrées au ski. "Nous souhaitons vivement, lit-on dans le rapport Parent, que des expériences de ce genre soient encouragées et tentées par la province."

La recommandation du rapport Parent n'est pas restée lettre morte, mais au Québec, l'organisation des classes de neige en est encore au stade expérimental,

nous dit M. Raymond Paquin, directeur du bureau de l'éducation physique à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Depuis quatre ans, la CECM fait, chaque hiver, l'expérience du mi-temps sportif avec quelques petits groupes limités d'une trentaine d'élèves et pour une période d'une semaine ou dix jours seulement. Pour la première fois, au début de février prochain, elle étendra l'expérience à quelques centaines d'élèves.

Isolément, plusieurs maisons d'éducation, particulièrement au niveau des régionales, ont vécu ou vivront au cours des prochaines semaines la même aventure pédagogique des classes de neige: l'école Duchesneau de Ste-Foy dans la banlieue de Québec, le collège de Longueuil, l'école nouvelle St-Germain d'Outremont, pour ne nommer que celles-là.

Avant d'établir une politique d'ensemble pour toutes nos écoles, dit M. Paquin, nous avons voulu, tout en bénéficiant de l'expérience française, faire nos propres essais.

Au cours des quatre dernières années, nous avons favorisé l'expérimentation de classes de neige d'abord au primaire, puis au secondaire; dans des milieux désavantagés où la CECM a assumé le coût total de l'expérience, et en milieu moyen où les parents ont accepté de déboursier la plus grande part des frais (environ \$35 par enfant pour la pension, location de skis et bottines, remonte-pente et leçons de ski).

Cet hiver, pour la première fois, la CECM étend l'essai à deux groupes de ski d'une trentaine d'élèves à la fois, garçons et filles, 8 et 9e année de l'école secondaire Lacordaire, à Montréal-Nord, tout en poursuivant l'expérience avec quelques classes d'une trentaine d'enfants dans d'autres secteurs de la ville.

Depuis les débuts de cette expérience du mi-temps sportif, les responsables de chaque classe de neige, à leur retour, remettent à la CECM un rapport détaillé de leurs observations et font des suggestions pour améliorer la suivante.

Selon M. Paquin, il faudra éventuellement arriver à ce que le programme scolaire prévoit de façon générale que les élèves, à tel niveau d'étude, vont en classe de neige. Mais avant d'établir une politique, un long cheminement est nécessaire.

Des classes de neige... pourquoi?

Tout d'abord, pour donner

aux enfants la possibilité de respirer l'air des montagnes en s'entraînant à la pratique d'un sport très complet, le ski, sans que les études soient perturbées.

L'horaire de la journée, grosso modo, est partagé en deux: le matin, on va en classe, l'après-midi on fait du sport. De 9h à 11h30, il y a, selon le groupe, trois ou quatre cours axés sur les matières fondamentales: français, mathématiques, anglais. Le but à atteindre: ne pas retarder les élèves par rapport à leurs camarades restés à Montréal. Les cours sont dispensés autant que possible par les professeurs réguliers.

De 13h à 16h30, les enfants suivent des cours de ski donnés par des moniteurs qualifiés, pratiquent les techniques apprises et font du ski libre. Des débutants pour la très grande majorité, ils apprennent les rudiments de ce sport: à la fin des classes de neige, ils ont abordé la technique du stem-avant et du stem-vice qui leur permet de descendre normalement des pentes de ski en sécurité et avec plaisir.

Durant les récréations et pendant les activités dirigées au cours de la journée et au début de la soirée, il peut y avoir du patinage, du hockey, de la luge, de la raquette, etc.

Ce qu'elles apportent

La CECM résume l'essentiel en quatre points:

- pour sortir l'élève de son milieu pour l'amener vers la nature;
- rendre la vie scolaire plus agréable;
- donner une importance plus grande aux activités de plein air

par une meilleure éducation physique et intellectuelle;

• répondre à des besoins nouveaux.

L'élève, ainsi plongé dans la nature, prend conscience du milieu dans lequel il vit habituellement, explique M. Paquin. Il apprend à différencier le vrai de l'artificiel, à vivre agréablement dans une société à caractère scolaire. Il entrevoit de nouveaux horizons et sent naître de nouvelles responsabilités; pour le plus jeune, il apprend à se "débrouiller" sans l'aide de sa mère et de son père.

Ce qui importe le plus, peut-être, c'est que le jeune découvre un visage nouveau, plus familier et plus attachant non seulement à ses condisciples, mais à ses professeurs.

Une école humanisante

Dans le rapport présenté à la CECM en 1966 par MM. Yvon Boisclair et Jean Campeau à la suite d'une expérience de classe de neige à l'auberge du P'tit Bonheur avec une trentaine d'élèves de 8e année scientifique de l'école secondaire Simon-Sanguin, l'accent a justement été mis sur le contact professeurs et élèves.

"Ce contact entre professeurs et élèves, si difficile à réaliser à l'école, s'avère aux classes de neige une réalité toute simple. Les élèves au départ ne soupçonnaient même pas que nous puissions vivre comme tout le monde. Ils nous prennent pour des êtres spéciaux et nous classent parfois par matières. C'est un revirement total lorsqu'ils s'aperçoivent tout à coup que nous pouvons pratiquer certains sports, qu'ils nous voient chanter, ri-

re, manger avec eux, en un mot vivre."

C'est vraiment l'école humanisante dans le sens plein du mot. L'élève est tout entier pris par sa vie scolaire qui ne lui apporte pas que des soucis, mais aussi des joies d'une grande intensité. L'école des classes de neige n'est pas désemparée comme à la ville où l'élève doit quitter son milieu pour venir chercher des connaissances abstraites; l'école de neige, au contraire, est axée sur la formation complète de l'individu. Il est facile de comprendre que pour l'élève, le professeur devient l'homme qu'on accepte d'emblée parce qu'il s'engage vraiment dans ce milieu nouveau.

De retour à la ville, les professeurs constatent une différence énorme dans les relations avec les élèves qui ont vécu l'expérience et ceux qui ne l'ont pas vécu.

D'autre part, les professeurs eux-mêmes notent un changement dans leur propre attitude. "Je ne vois plus mes élèves du même oeil, dit l'un d'eux, et le gars que je brasse un peu aujourd'hui, est devenu "mon gars", celui avec qui je lavais la vaisselle aux classes de neige. Je ne le considère plus de la même façon. Qu'en si peu de temps de vie commune, des liens d'amitié se soient noués pour ensuite influencer notre vie sur le plan pédagogique, voilà qui est formidable!"

Une semaine, c'est trop peu

En France, quand on va en classe de neige, c'est généralement pour un mois. Ici, l'expérience reste limitée à



Dans les Laurentides, le ski en salle

Il nous a semblé étonnant, d'autre part, que les commissions scolaires des Laurentides, à proximité des nombreux centres de ski, n'aient jamais tenté l'expérience du mi-temps sportif, ne fut-ce qu'une demi-journée par semaine. Pourquoi? Nous avons posé la question à M. Jules Sauvé, directeur de l'éducation physique à l'école régionale des Laurentides.

"C'est exact. Nous n'avons jamais tenté l'expérience du mi-temps sportif et nous sommes les premiers à le regretter. Par ailleurs, nos enfants en ont sûrement moins besoin que les enfants des villes puisqu'ils ont souvent l'occasion le soir après la classe, et les fins de semaine de faire du ski, ce qui ne veut pas dire que nous n'ions les bien-

faits pédagogiques des classes de neige sous la tutelle des professeurs.

M. Sauvé souligne que les budgets actuels des commissions ne permettent pas d'assurer le transport des élèves de l'école aux pentes de ski — un trajet de quinze à vingt minutes dans la plupart des cas. Ne pourrait-on pas songer à demander l'aide des parents? "Oui, peut-être", nous a-t-on répondu.

Cette année, une classe de 8e de l'école Augustin Norbert Morin, à Mont-Rolland, fait l'expérience d'un cours de ski en "salle". Le dernier cours aura lieu sur les pentes où l'on pourra juger les résultats de façon pratique. Il faut bien être dans les Laurentides, pour faire du ski en Salle!

Enthousiasme des parents

Les parents aussi doivent entrer dans le jeu et accorder leur aide. Depuis le début des expériences des classes de neige à la CECM, l'enthousiasme des parents s'est à chaque année concrétisé par leur empressement à assister aux réunions préparatoires et à répondre aux exigences d'une telle organisation.

Pour plusieurs, il faut bien le dire, cela représente une charge financière souvent assez lourde pour le budget familial, mais les parents ont trouvé les moyens de s'en sortir encourageant les enfants à l'épargne plusieurs semaines avant le départ.

Les classes de neige demandent des parents, professeurs et élèves beaucoup de coopération, mais les résultats sont tels, conclut M. Paquin que l'effort en vaut la peine. Les professeurs de la CECM qui ont déjà tenté l'expérience se disent prêts à la poursuivre.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter avec M. Raymond Benoit, directeur de l'éducation physique au ministère de l'éducation, que tous les enfants du Québec aient dans un avenir rapproché la chance de vivre au moins une fois au primaire et une fois au secondaire un camp de neige de deux semaines et une classe "verte" de même durée. Bien sûr qu'il en coûtera quelque chose au gouvernement. Mais n'est-ce pas là un placement durable.

Un esprit à créer

Un camp de neige pour être efficace doit être préparé longuement à l'avance, non seulement du point de vue de l'organisation matérielle, mais surtout d'un esprit à créer. M. Paquin insiste sur l'importance de ce point.

"C'est deux ou trois mois à l'avance que l'on doit commencer à parler de l'école de neige aux élèves, pas quinze jours avant de partir car il y a tout un climat à créer autour de cette expérience qui est avant tout pédagogique."

Dans le rapport du camp de neige de l'école Simon-Sanguin-

net, les responsables attire l'attention sur le fait qu'il est nécessaire que l'exécution du projet soit d'abord prise au sérieux. "Les élèves ne devraient pas se croire ni à un voyage pique-nique, ni à un voyage d'agrément. Il faut leur faire comprendre l'importance de l'expérience et leur faire sentir que chacun est responsable de la réussite du projet." Pour cela, il faut leur confier de nombreuses responsabilités.

Les élèves doivent aussi prendre conscience du fait que

la classe de neige est un événement heureux, mais non dissocié de leur vie scolaire. Ce dernier point, note M. Paquin, est bien difficile à faire accepter aux jeunes. Il est pourtant d'une importance capitale si l'on veut obtenir des résultats intéressants de la part de l'élève lorsqu'il reviendra dans son milieu habituel. Si la classe de neige est dissociée de la vie étudiante, le projet ne restera plus tard qu'un beau souvenir et n'influencera jamais le milieu scolaire.

Situation de la femme au Canada

Merci à nos lecteurs masculins qui ont répondu 2 fois plus que les femmes

Bravo aux lecteurs du DEVOIR. Le questionnaire trop long auquel nous leur avons demandé de répondre dans notre édition de samedi dernier sur la "situation de la femme au Canada" ne leur a pas fait peur. Ils ont répondu brillamment nous ont aujourd'hui informé les membres de la commission royale d'enquête.

Déjà deux cents questionnaires sont arrivés à la com-

mission dont les 2/3 avaient été remplis par des hommes. Merci également à nos lectrices. Le résultat obtenu est tellement encourageant que la commission confiera ces questionnaires à un sociologue qui en fera l'analyse et

les lecteurs et lectrices du DEVOIR pourront connaître les résultats de cette étude d'ici quelques semaines.

Si vous n'avez pas encore retourné votre questionnaire, faites-le au plus tôt. Si vous avez détruit votre exemplaire

du DEVOIR de samedi dernier, 20 janvier téléphonez à notre service du tirage qui vous en fera parvenir d'autres copies.

L'équipe de la section féminine et familiale du DEVOIR vous remercie de votre chaleureuse collaboration.

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ:

UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

Sithines 33

En boîtes économiques de 15 sachets ou 15 pintes d'eau minérale

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

VINS D'ANJOU

"BRISAC"

543-G	Blanc	Rosé
	\$1.85	\$1.85
	la bouteille	la bouteille

Secs et tranquilles, accompagnent très bien les viandes blanches, les tourtières, les hors-d'œuvre, etc., etc.

Importés de France

SI VOUS AVIEZ QUATRE-Z-YEUX

... mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestionnant qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements... tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

Optrex

LE BIEN-ÊTRE DES YEUX

AGRÉABLE EN TOUTES SAISONS

Venez voir ce qui vous attend au Havre des Îles où vous aurez tout le confort de la ville dans un paysage champêtre. Des acres de terrain aménagés • 2 patinoires, l'une pour le hockey • Terrains de jeux • Courts de tennis • Bains sauna • Piscine à l'intérieur et à l'extérieur • Marina • Chauffage et cuisine tout à l'électricité • Amplement d'espace pour le rangement • Grands balcons • Buanderie automatique • Thermostat dans chaque pièce • Antenne de TV gratuite • Services et magasins sur les lieux • Complètement à l'épreuve du feu • Stationnement adéquat • Service d'autobus gratuit.

Visite tous les jours - de 10 a.m. à 9 p.m.

Pour s'y rendre, traverser le pont de Cartierville, tourner à gauche aux premiers feux de circulation et suivre les affiches sur le bou. Lévesque, sur une distance d'un mille environ.

Tout à l'électricité

HAVRE DES ÎLES

CHOMEDEY, LAVAL • TEL. 688-9711

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS 381-1322

LIMONADE ASEPTA

AGIT VITE ET BIEN

Agréable au goût

UN PURGATIF EFFICACE

COURS D'ÉLÉGANCE féminine

- démarche
- maintien
- garde-robe
- maquillage
- harmonie du maquillage
- harmonie de la coiffure
- étiquette
- charme de la voix
- mémoire
- conversation
- emploi du temps
- équilibre psychologique
- maturité
- psychologie féminine et masculine
- confiance en soi
- relaxation

Invitation: Soyez des nôtres, assistez sans aucune obligation à la première séance de cours: mercredi 7 février et jeudi 8 février

Suite 215 au Palais du Commerce, 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur. (Venez en METRO, descendez à la station Berri-de Montigny et prenez la sortie Ontario)

Directrice: Mme Isabelle Gobeil
Information et inscription 842-8186

Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

Jean-Guy Leboeuf, président,

Madame, Mademoiselle, **SUIVEZ** du 26 fév. au 15 mai

LES COURS DE FINE CUISINE

Familiale

de M. Henri BERNARD chef et Professeur bien connu par ses Cours et par la TV

Vous apprendrez Les BASES-PRACTIQUES et les RAFFINEMENTS de l'Art culinaire avec de FINES RECETTES équilibrées et économiques

Pour tous renseignements, et Prospectus gratuit

Adressez-vous à: **INSTITUT D'ART CULINAIRE**

Ecole détenant un Permis en vertu de la Loi des Écoles Professionnelles privées

2015 de la Montagne Tél. 843-6481

"CANADA, ART D'AUJOURD'HUI" À PARIS

par Laurent Lamy

PARIS — L'exposition (en cours actuellement) de soixante-dix-sept œuvres de dix-neuf artistes canadiens sur les cimaises du Musée National d'Art Moderne de Paris constitue pour le Canada un événement artistique. Jusqu'ici seul Pellin, en 1955, avait joui d'un tel privilège, bien accueilli d'ailleurs à l'époque par la critique française.

Sous le thème Canada Art d'aujourd'hui, un comité de sélection de la Galerie Nationale, composé de J. René Ostiguy, Brydon Smith, Pierre Théberge, Dennis Reid et Joanna Woods Marsden, a retenu pour l'exposition: Baxter, Bolder, Borduas, Bush, Chambers, Curnoe, Gagnon, Gaucher, Hurtubise, Levine, Meredith, Molinari, Murray, Riopelle, Santberger, Saxe, Snow, Tousignant, Wieland.

Par le genre d'œuvres présentées, on se rend compte que le comité de sélection s'en est tenu à des artistes qui se situent pour la plupart dans la filiation de l'Ecole de New York, appartenant à la génération des trente à quarante ans, à l'exception de Jack Bush qui frise la soixantaine. D'ailleurs, plusieurs artistes du Canada anglais vivent à New York: Murray, Joyce Wieland, Michael Snow.

À la demande de la France, des toiles de Borduas et de Riopelle ont été ajoutées et l'une des salles est entièrement consacrée aux deux peintres. On a dit non sans raison sans doute que le Canada s'était servi de Riopelle pour attirer les visiteurs et il faut bien admettre que la présence de Borduas et Riopelle paraît étrangère. Toute l'admiration que j'éprouve pour la peinture de Riopelle et tout le respect que je porte à l'œuvre de Borduas ne m'empêchent pas de trouver leur place là, injustifiée, compte tenu de l'optique prise par la Galerie Nationale.

C'est un fait que les visiteurs peu familiers de peinture récente ressentent un sentiment de sécurité et de reconnaissance quand ils terminent la visite de l'exposition par les Borduas et les Riopelle qui composent une salle magnifique. D'ailleurs c'est l'occasion de se rendre compte que si Riopelle est très connu à Paris, Borduas ne l'est pas pour ainsi dire pas du tout. D'autres artistes du Québec auraient très bien pu être là, Barbeau, Ulysse Comtois, Leduc, un ou deux sculpteurs du "groupe des sept" qui s'est manifesté brillamment en décembre dernier à la Galerie du Siècle.

Une impression de vitalité, de nouveauté, d'humour même se dégage de l'ensemble de l'exposition et Joanna Woods Marsden a réussi un accrochage en contrastes, varié et rythmé.

Avec des expériences risquées qu'on peut parfois trouver hasardeuses, les artistes de Toronto se révèlent moins sérieux et moins sages que les Québécois qui apportent un contrepoint de rigueur, de cartésianisme avec des recherches cohérentes et profondément élaborées.

Malgré ce que tout classement peut avoir d'arbitraire, chaque tendance passant par des artistes qui ont leur vision particulière, on peut déceler trois tendances dans cette exposition: les expressionnistes, les popistes et les géométristes.

Les expressionnistes

À l'exception de Borduas et de Riopelle, l'expressionnisme qui est en perte de vitesse depuis plusieurs années, est représenté par Gagnon et Meredith qui lui, apporte incontestablement du sang neuf. Meredith est un jeune Torontois, frère du peintre William Ronald, qui effectue un retour aux premiers âges. Avec un dynamisme intense, il peint des apparitions sauvages, rejoignant l'art indien. Dans des œuvres orientées davantage vers la recherche formelle, il semble traiter séparément le dessin et la couleur qui réagissent pourtant brutalement l'un sur l'autre. Au vernissage, Malraux a surtout parlé de Borduas et Riopelle, de Gagnon aussi, quand il a qualifié la peinture canadienne de "peinture d'espace". Les toiles de Gagnon sont bien le lieu où se heurtent durement les contrastes et où se libèrent des cris.

Les popistes

N'utilisant que des matières synthétiques, Baxter souligne l'importance du plastic dans notre vie. Le plus surprenant: un paysage composé d'un sac de vinyle contenant de l'eau où flotte un bateau-jouet, le tout surmonté d'un nuage gonflé d'air. Voici la nature des cartes postales et des photos de voyage mise en sac. Avec des couleurs crues et un peu de mauvais goût, Baxter crée un tableau-objet qui bouscule et choque. Curnoe qui colle de très près à l'Ecole américaine des bandes dessinées bariolées de couleurs vulgaires laisse, à peu de chose près, indifférent. Par contre, Levine étonne avec un corridor fait de deux demi-sphères de plastic transparent. Quand on passe dans son tunnel, on perd toute notion d'espace, le proche et le lointain sont entièrement perturbés, les parois se dérobent sous le geste et les touches, le miroitement du plastic multiplie les effets de lumière. Par le chambrardement des volumes et de la lumière ambiante, le dépaysement est complet. Avec très peu de moyens, Levine crée un espace-environnement que d'autres n'obtiennent qu'avec la panoplie complète des miroirs et des lampes stroboscopiques.

Michael Snow éprouve par la répétition qui est toujours chez lui un élément important, l'image d'une femme qui marche. Empruntant à la forme publicitaire, il dessine, peint, découpe une femme. Il critique notre monde stéréotypé au moyen de cette silhouette tour à tour bigarrée, pivelée, fleurie qui a cherché à se renouveler par la mode et qui finalement a été noyée par elle.

Joyce Wieland, dont le Time Magazine a retenu la toile où un homme se cure le nez, utilise des images tirées d'un film. Dans d'autres œuvres, par une succession d'images, elle fait naître un mouvement. Sur l'emploi de ses jouets en plastic, flotte une odeur de caricature, d'humour noir, presque de farce sinistre.

Si la technique du négatif de photo de Chambers paraît d'un intérêt indubitable en elle-même, son nouveau réalisme ne me paraît pas justifier sa participation à cette exposition, pas plus que ne l'expliquent

pour Jerry Santberger ses modules assemblés d'une façon tout à fait monotone.

Les géométristes

Saxe prend possession de l'espace par des formes identiques montées sur charnières qui se développent en sculpture linéaire aux rythmes brisés. Dans un esprit assez parent, mais dans une échelle beaucoup plus grande, Murray travaille le métal en usine pour créer des formes qui ne cherchent pas à être enveloppantes mais dont le volume est donné par une succession de plans. Composées de deux éléments identiques qui se répondent et dont l'unité est renforcée par la couleur unique, ses sculptures se déploient en douceur, atteignant à un lyrisme sûr, à une poésie toute simple.

Jack Bush se rapproche beaucoup des géométristes du Québec que nous connaissons bien: Molinari et Gaucher. Par leurs effets optiques, nés de couleurs virulentes et d'un ordre établi sévère, les toiles d'Hurtubise et de Tousignant qui se creusent en des labyrinthes fuyants, possèdent une puissance persuasive et percutante.

L'accueil

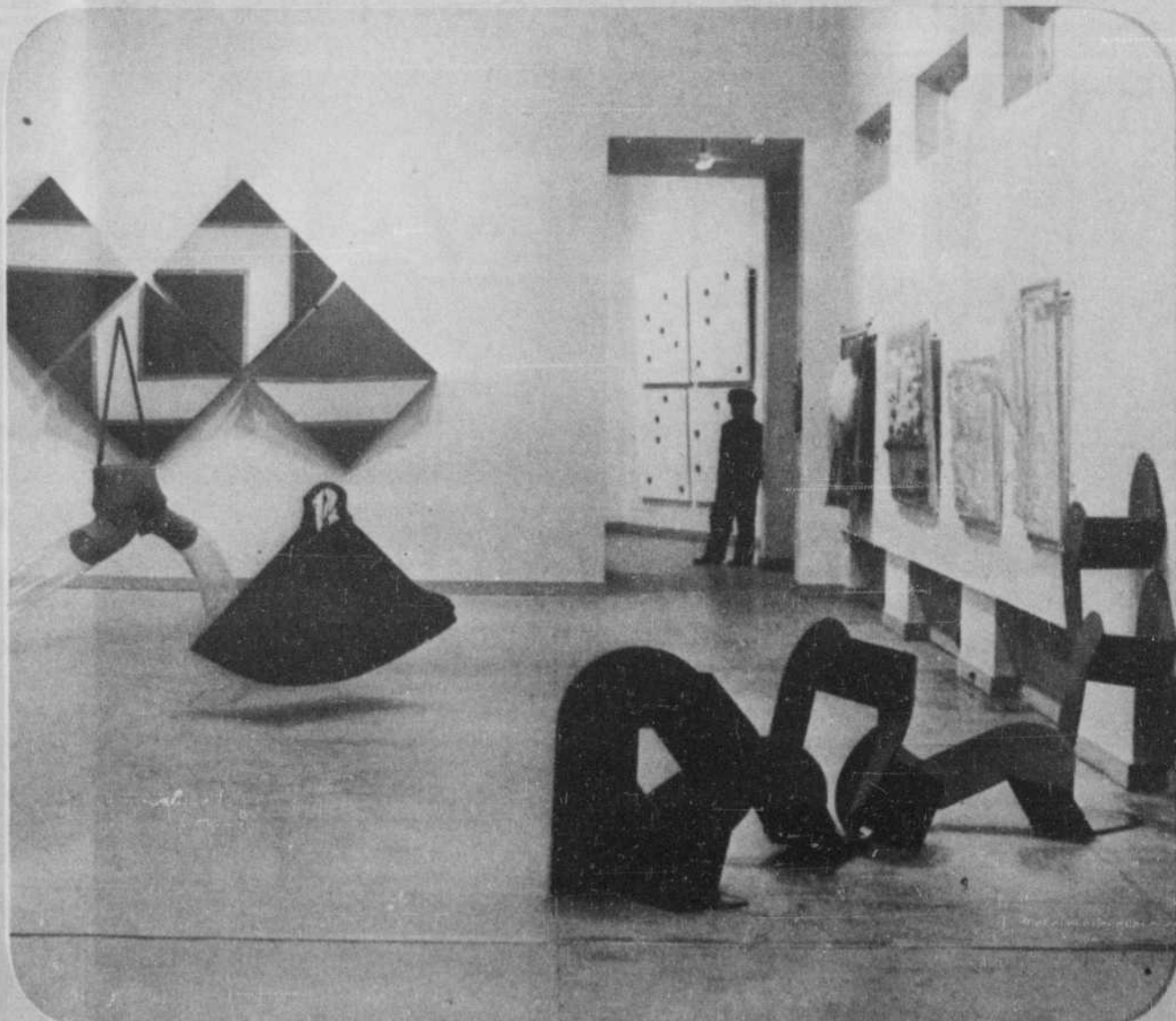
À propos d'une aussi vaste exposition, des divergences de vues et d'opinions sont inévitables. Le principe n'en est pas moins valable, nos artistes n'ayant que trop souffert dans le passé de l'absence de contacts et de stimulants.

Sans doute, l'accueil qui sera fait à cette exposition ne sera pas dérangeant en Europe. Si le Canada français, est à la mode en France et si chacun y est prêt à accueillir "son Québécois", il n'en reste pas moins que l'exposition risque de souffrir de la vague d'anti-américanisme qui sévit en Europe depuis longtemps et qui a trouvé dans la guerre du Vietnam une rationalisation de choix. Or, l'exposition est considérée comme dérivée de la peinture américaine. Ce qui est en partie normal, le Pop et le Op ayant influencé nos artistes. D'autre part, ce que l'itinéraire d'un Tousignant par exemple a pu avoir de personnel et de logique n'est absolument pas montré dans cette exposition qui s'étend dans l'espace et non dans le temps. En 1968, il n'est plus possible non plus de parler d'art canadien comme on cite la Renaissance italienne ou la peinture espagnole du XVIIe. La multiplication des revues et le développement des moyens de communication rendent toute innovation, toute œuvre rapidement accessible à tous. Les Français oublient, cependant que chez eux, leurs formes d'art sont aussi influencées par l'Amérique et ce qu'ils découvrent si bien dans la peinture canadienne, ils le reconnaissent moins volontiers dans les œuvres de leurs propres artistes. Tous les pays, Japon, Angleterre, Allemagne, etc., ont aujourd'hui leur Pop et la France aussi, comme tous les pays occidentaux qui s'alignent sur un mode de vie de plus en plus américanisé.

L'exposition de bonne tenue démontre clairement que nos artistes sont engagés dans une aventure qui peut prendre des formes déroutantes mais qui foisonne de jeunesse et de vie.



Ouverte en présence d'André Malraux (ci-dessus devant une toile de Riopelle), l'exposition "Canada, art d'aujourd'hui" remporte un succès mérité au Musée d'art moderne de Paris. Les grands journaux français ont consacré des articles importants à cette manifestation, dont "Le Monde" (sous la signature de M. Conil Lacoste) et "Le Figaro" (sous la signature de Jeanine Warnod). La critique souligne la vitalité des artistes présentés. Notre collaborateur, Laurent Lamy, a assisté au vernissage de cette manifestation, organisée par la Galerie nationale du Canada et le ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles de la République française. Ci-dessous, une vue d'une des salles de l'exposition.



Tous pour un marabout pour tous

La semaine littéraire

à prix populaire marabout en vente partout

Marie-Claire Daveluy une femme de lettres

S'il fallait en un raccourci parler de Marie-Claire Daveluy, décidée ces jours-ci à l'âge de 87 ans, on pourrait dire qu'elle fut dans le domaine des lettres la femme la plus active du Québec. Bibliothécaire, elle donnait des conférences un peu partout, écrivait pour la radio des pièces, publiait des ouvrages historiques, comme "Jeanne - Mance", des romans pour la jeunesse, tout en militant au sein de nombreuses associations professionnelles, dont l'Académie canadienne - française dont elle fut membre-fondateur.

Née à Montréal, Marie-Claire Daveluy obtint un diplôme en bibliothéconomie à McGill - de 1917 à 1944, elle fut d'abord chef de catalogue, puis bibliothécaire adjointe à la Bibliothèque municipale de Montréal.

NOVA FRANCIA

Peu de Ch. L. Groulx a dit de cette revue qu'elle est "essentielle pour l'étude sérieuse de l'histoire québécoise". La rédaction de cette revue est disponible au prix suggéré ci-dessous.

Vol. 1-7 (1925-1932)
Édition complète, reliure: bougrent, lettres dorées... \$150.00

Souscrire à:
RÉÉDITION - QUÉBEC
C.P. 74, Station N.D.G.
Montréal, Québec
Tél. 486-1176

47,000 VOLUMES

EN EXCLUSIVITE
POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE

Du Pavillon Soviétique Expo 67 LIVRES SOVIÉTIQUES EN FRANÇAIS

Reduction de 20% sur le prix du Pavillon à l'Expo

	Reg.	Spec.
Landou:	2.50	2.00
Landou & Lifschitz:	3.85	3.10
Landou & Lifschitz:	2.50	2.00
Landou & Lifschitz:	6.00	4.80
Makarevich:	1.50	1.20
Makarevich:	2.50	2.00
Fadaye, A.	3.00	2.40
Lenine:	1.50	1.20
Zelenine Y.		
& Miasnikov	1.00	.80
Eisenstein:	3.50	2.80
Rustaveli:	2.50	2.00
Bonch-Bruyevitch:	1.40	1.12
	.85	.68
Festival d'art d'U.R.S.S.	2.50	2.00
Contes et Légendes russes		

REDUCTION ADDITIONNELLE SUR TOUTES
COMMANDES DE 100 VOLUMES ET PLUS

Adressez vos commandes par mandat-poste à:

DIASA BOOK CO.

C.P. 74, Station N.D.G., Montréal, P.Q. Tél. 486-1176

Les Lettres américaines

L'Homme de Kiev de Malamud

par Naim Kattan

Comment l'homme, cet éternel exilé, fait-il l'apprentissage de la vie? La souffrance physique ou morale est-elle un élément essentiel à son initiation? Découvrir la réalité extérieure, l'assumer, est-ce le seul chemin qui mène à la possession de la réalité intérieure, sinon à son fondement? Ces préoccupations de Bernard Malamud les a exprimées dans tous ses romans et dans toutes ses nouvelles. Jusqu'à présent, dans son œuvre, la réalité c'était l'Amérique, et même si parfois il choisissait l'Italie comme décor, ses protagonistes étaient toujours les mêmes, c'est-à-dire des Américains mais des Américains d'un genre particulier. Ils sont juifs, parfois italiens ou noirs. Minoritaires, ils s'appliquent à s'intégrer à un monde étranger en l'appropriant tout en se définissant par rapport à lui.

Dans son dernier roman "L'homme de Kiev" Malamud change de cadre et de personnages, même si ses préoccupations demeurent les mêmes. C'est la Russie tsariste de Nicholas II qui constitue la toile de fond d'un drame qui n'est point imaginaire. Malamud a choisi de reconstituer une "affaire" qui a eu en son temps un grand retentissement.

ment. L'affaire Bellis. En septembre 1913, un homme était traduit devant le tribunal de Kiev, capitale de l'Ukraine. Il était accusé d'être l'auteur d'un "meurtre rituel". La police secrète tsariste avait fabriqué de toutes pièces cette affaire pour mettre en accusation, non pas un juif mais toute la communauté juive de Russie. C'était un moyen de détourner l'attention du peuple russe de ses problèmes réels. Le prisonnier a passé plus de deux ans dans les ténements du tribunal de Kiev l'acquiesçant.

Dans le roman de Malamud, Bellis change de nom, tout en gardant les mêmes traits. Il s'appelle Yakov Bok. C'est un véritable "lampiste". Réparateur de son métier, Bok vit dans la misère dans une bourgade juive. Après plusieurs années de mariage stérile, sa femme l'abandonne. Il décide alors de quitter son lieu natal pour chercher fortune dans la grande ville. Avant de partir Bok vivait dans une double inconscience. Il ne savait pas qui il était et n'avait pas plus une idée précise de l'univers restreint de la bourgade. Il savait bien sûr qu'il était pauvre, qu'il était juif, qu'il était persécuté, que le monde extérieur lui était hostile. Il n'était pas croyant parce qu'il s'apercevait que Dieu n'aidait pas les hommes et aussi parce qu'il avait lu, à sa façon Spinoza. Il arrive à Kiev en charrette. On ne sait pas qu'il est juif. Il a donc tout le loisir de cacher son identité. Le contact avec la réalité est dur. Le premier Russe qu'il rencontre, le passeur qui lui fait traverser le fleuve lui sert une diatribe antisémite virulente. Va-t-il l'affronter à visage découvert? Non. Bok décide de taire ses origines et cela ne fait qu'accroître son humiliation. Sans s'en rendre compte il s'engage sur la voie de la dissimulation. Il change son nom et accepte même de vivre dans un quartier interdit aux Juifs. Il agit plus par volonté de survie que par lâcheté.

Un jour il trouve sur son chemin un Russe ivre étendu sur la neige. Il le relève, le ramène chez lui. Pour lui exprimer sa reconnaissance, celui-ci le nomme gérant d'une briquetterie qu'il possède. Et puis un jour la police arrête Bok. On l'accuse d'avoir tué un garçon du voisinage pour extraire son sang afin de fabriquer du pain azyrne pour la Pâque juive. Les moindres faits prennent une signification insoupçonnée. Ainsi, un soir Bok héberge un Juif pieux qui s'était égaré et qui était en butte à des jeunes garçons qui lui jetaient des pierres. Et voilà que la police déclare qu'il complotait avec une secte secrète. Bok ne peut plus cacher son identité juive. Il la

découvre, l'assume, même si elle l'accable, parce qu'elle l'accable intérieure se fonde, prend de la pesanteur. Il ne peut plus se déclarer coupable. Il affrontera la police, la torture, mais ira jusqu'au bout pour clamer son innocence. Il se rend compte que si la réalité intérieure est double, si on peut dissimuler son identité, changer de nom, la réalité extérieure n'est pas moins ambiguë, qu'elle peut elle aussi être double. D'une part il est la victime d'une histoire fabriquée de toutes pièces, mais qui est défendue par des témoins et qui se présente d'une manière rationnelle et d'autre part, il y a la réalité de la souffrance, celle qu'il subit.

Malamud nous raconte par le menu détail les sévices que Bok subit. C'est une véritable grammaire de la souffrance qu'il rédige. Le roman se termine avant que ne s'ouvre le procès. Bok a déjà gagné. Il est en possession de son identité et il va pouvoir l'imposer. Ainsi, il pourra lever le voile de la réalité extérieure et sous le masque des bien-pensants révéler le visage hideux des persécuteurs. En fait ce n'est pas Bok que l'on traduit devant le tribunal, mais toute une société corrompue.

"L'homme de Kiev" est un roman ambitieux. Le "Commissaire", "The Natural" (roman non encore traduit en français), "La nouvelle vie" sont des allégories. Le monde qu'y décrit Malamud est le sien, il le connaît intimement. Ainsi il a par rapport à ce monde et à ses personnages une liberté entière. D'autant plus que ce qui caractérise l'œuvre de Malamud c'est la fantaisie poétique, une certaine nostalgie qui naît de l'amour et du regret du quotidien.

Dans "L'homme de Kiev" la réalité dépasse la fiction et le romancier n'a pas besoin de faire appel à son imagination. Il importe dans ces conditions que la reconstitution historique soit suffisamment puissante pour qu'elle s'impose à l'imagination du lecteur. Ce n'est malheureusement pas le cas dans "L'homme de Kiev". On sent tout l'effort fourni par Malamud pour rendre saisissante une réalité qu'il n'a pas vécue personnellement. Il perd dans cette entreprise sa propre liberté et il est le prisonnier du carcan qu'il s'est lui-même fabriqué.

D'ailleurs, Malamud semble le sentir et de temps en temps il plonge son personnage dans le rêve, seul et ultime moyen de s'évader du cachot. Malamud est dépassé par sa propre évocation. Il est plus à l'aise dans d'autres registres.

"L'homme de Kiev" par Bernard Malamud. Roman traduit de l'américain par N. K. G. de Laitière aux Éditions du Seuil, Paris.

L'oeil sur les Poches



Le choix de la semaine

JE VIVRAI L'AMOUR DES AUTRES, par Jean CAYROL ("Le livre de poche", No 2227)

Vingt ans après. Le temps venu de relire les œuvres qui, en France, au sortir de la deuxième guerre mondiale, ont tenté de trouver un monde nouveau, de recréer un sens à cette vie qui venait de chavirer pendant six ans de façon atroce. Au retour de la déportation, Jean Cayrol a préféré aux souvenirs, qu'on ne ressuscite peut-être que trop, l'itinéraire brûlant de la remontée vers la lumière. Plus rien ne serait jamais comme avant, l'homme avait changé, ici commence la parole d'Armand. "On vous parle" fait entendre la voix déchirée et tendre d'un homme au seuil de l'inconnu, derrière qui tout a sombré dans un cauchemar. Avec "Le Bivard" et "La Chute", c'est là le chef-d'œuvre de ces écrits troubles et intimes où se cherche une subjectivité soudain ruinée, coupable, inquiète et agressive. Le chemin est lent et long, qui mène aux espous de la deuxième partie. "Les premiers jours". C'est qu'au "il fallait qu'il commence à connaître cette immense solitude pour arriver jusqu'aux hommes; on doit d'abord entendre soi-même pour écouter les autres". L'espace, le corps, la vie, autrui sont ici redécouverts pas à pas, dans la nuit, par un être dénué et sans faux-semblants, un homme cru, écorché, vibrant. Roman lancinant, "Je vivrai l'amour des autres" ne se laisse pas oublier. Vingt ans après, un livre à relire, et pour les jeunes à découvrir. Trajet exemplaire, qu'on referra avec l'attention la plus agée.

Des titres recommandés

ANTHOLOGIE BILINGUE DE LA POÉSIE ALLEMANDE, 2 Tomes, par René LASNE ("Marabout université", No 137 et 138, édition nouvelle)

Selon les mots du préfacier, ce livre "représente l'effort le plus grandiose pour acclimater en français le trésor poétique allemand". Une somme honnête et utile, le plus souvent très belle.

UNE SAISON AU CONGO, par Aimé CESAIRE ("Théâtre", Seuil, No 5, texte définitif)

La vie, l'action et la pensée, la parole rayonnante et souveraine de Patrice Lumumba. Une pièce combattante et chaleureuse, qui fait vivre pour nous les déchirements et les dans de l'Afrique des indépendances reconquises. Une ferveur communicative, une langue splendide.

POÉSIES, suivies de LA DÉFENSE ET ILLUSTRATION, par J. du BELLAY ("Livre de poche", série classique, No 2229, préface de Jacques Borel, notes de Samuel Sylvestre de Sacy)

En sa force renaissante, la plus délicieuse poésie française dans une édition merveilleusement intelligente et agréable. Plaisir de choix à la portée de tout lecteur sensible, une guirlande de poésie.

100 ans d'Amérique française

La Revue d'Histoire de l'Amérique française, fondée par le chanoine Groulx il y a déjà plus de vingt ans, vient de consacrer un numéro spécial aux cent dernières années qui ont marqué la vie de notre peuple. Dans ce numéro, les collaborateurs ont essayé de décrire cette vie, dans toute sa diversité, et c'est ainsi que le Père Arès nous raconte un siècle de vie française en dehors du Québec, que Jean-Charles Bonenfant décrit le Canada et ses hommes politiques de 1867, que Robert Bolly, pour sa part, s'intéresse aux hommes poli-

Rééditions chez Fides De Choquette à Thériault

Les Éditions Fides rééditent dans la Bibliothèque canadienne-française les romans qui ont connu un grand succès de critique ou de librairie. Bien présentée, dans un format de poche, cette collection commence, en effet, à devenir très importante: on y trouve, de Desrosiers l'Amphibole d'or (d'autre part, on vient de rééditer dans le Nénuphar son roman, les Opiniâtres, vraie fable des débuts de la colonie), de Savard Menard maître-draveur, chef-d'œuvre de notre littérature (paraîtra dans cette collection, l'Abatis, récemment réédité dans le Nénuphar), de Gervinmont le Survénant (dont une édition de luxe est en préparation), de Félix Leclerc plusieurs recueils, et voilà d'André Giroux Le gouffre à toujours soit, après Au-delà des visages.

Choquette revu et corrigé Dans le Nénuphar, réédition importante que celle des Œuvres Poétiques, où Robert Choquette a effectué des changements, ajoutés des Poésies nouvelles et des Vers inédits (à lire, en cette fin d'année du Centenaire de la Confédération). Ces œuvres paraissent, évidemment, en deux forts volumes, le premier comprenant A travers les vents, Métropolitain Museum (qui lui avait valu une préface d'André Maurois dans l'édition Grasset), le deuxième étant sa Suite marine, pour laquelle le poète avait recueilli des prix innombrables. Notre collaborateur Jean Ethier-Biais rendra compte prochainement, de cette œuvre dont l'on néglige trop l'importance.

Le Ru de Thériault L'un des romans les plus achevés d'Yves Thériault, le Ru d'Ikôu, étant épuisé depuis plusieurs mois, Fides l'a remis sur le marché, ce qui réduit le nombre des titres de cet auteur qui demeurent introuvables. Cui-de-sac, par exemple, demeure épuisé. Il est question qu'un éditeur de Montréal le republie bientôt. Le 6 février prochain, Fides lancera deux ouvrages, l'un de critique, Le spiritualisme chez Baudelaire (P. Melancon), l'autre d'histoire, La civilisation traditionnelle de l'habitant (R. L. Séguin).

PAYEZ MOINS CHER EN PAYANT LE MEME PRIX QU'À PARIS

LIBRAIRIE TRANQUILLE

67 Ste-Catherine O. 844-6371



Émilie Boivin Allaire

1300 exemplaires en 6 semaines

PROFILS FÉMININS

30 biographies et 30 photos hors-texte.

\$4.50

Éditions Garneau
47, rue Buade, Québec 4e

JUSQU'AU 31 JANVIER

VENTE

(AU MAGASIN SEULEMENT)

40%

sur les Éditions
GALLIMARD
et SEGHERS

TRANQUILLE

67 OUEST, STE-CATHERINE

VIENT DE PARAÎTRE...

LES GRANDES FILLES

par JEAN-CLAUDE CLARI

- Le premier roman d'un jeune écrivain de 24 ans: une découverte!
- "Des jeunes filles en fleurs qui apprennent à perdre leur jeunesse".

En vente partout à \$2.00 - NOUVEAU DISTRIBUTEUR: L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE, 1130 est, Logauchetière, Montréal (523-1600)



VIENT DE PARAÎTRE AUX
ÉDITIONS DU
JOUR...
DISTRIB. PAR L'AGENCE DE
DISTRIBUTION POPULAIRE
1130 EST, MONTRÉAL
V. 5-2228

LE DÉFI se continue chez LEMEAC jusqu'au 10 février

COLLECTION
BIBLIOTHÈQUE
DE LA

PLEIADE

AUX PRIX DE PARIS

COLLECTIONS
GÉNIES ET
RÉALITÉS

L'UNIVERS
DES FORMES

AUX PRIX DE PARIS

POUR LES ENFANTS

20%

DE REMISE

SUR COLLECTIONS

SUR LES
LIVRES D'ART
EUROPÉEN

40%

DE REMISE

REMISE DE

40%

SUR LES ROMANS
ET LE THÉÂTRE
EUROPÉEN

LES COMMANDES POSTALES
SONT HONORÉES

LIBRAIRIE **LEMEAC** INC.

371 ouest, rue Laurier - Montréal
Tél.: 273-2469 - 273-2460 - 273-4950

CETTE VENTE EXCLUT LES COLLECTIONS AU FORMAT DE POCHÉ

La semaine littéraire

ANNA

de Louis Gauthier

roman

par Jean Ethier-Blais

Voici un livre dont je souhaitais parler il y a trois mois. Mais que de choses, que d'événements entre le jour où fut décerné le Prix du Cercle du livre de France et aujourd'hui. Que de vent, que de neige! Cet article, j'avais commencé à l'écrire, sous le coup d'une sorte d'émotion enfantine: le spectacle de ce premier amour, que M. Louis Gauthier chante et rechant sur tous les tons, m'avait ému. Je me souviens que tout dans "Anna" (1) m'avait paru frais et touchant. Surtout le talent, cette magie des mots que Louis Gauthier fait tourner devant nos yeux, sans se poser de question, avec la joie d'un artiste qui a enfin trouvé son timbre, qui peut faire des cabriolets et rire devant des auditeurs pris à son jeu. J'avais écrit quelques lignes: "Enfin, une voix nouvelle, qui allie à la fraîcheur de l'invention la profondeur de la méditation amoureuse." Ou bien encore: "Les mots, ici, sont au service du talent". Des formules, qui me reviennent à l'esprit en relisant "Anna". Cet article est resté là, sur ma table, et je suis parti pour la France, enseigner à l'Université d'Aix, passer trois semaines délicieuses à Paris. Les voyages sont l'un des charmes de la vie. Ils vous font aimer avec encore plus d'intensité ce que vous laissez au loin; ah! ces visages que l'on ne réussit pas à oublier. C'est un peu le thème de l'"Anna" de Louis Gauthier. Un jeune homme est amoureux d'une femme, que l'on ne verra jamais dans le livre. Il est seul dans sa maison. Il circule à travers les pièces vides. Vides? Oui, car Anna, la femme qu'il aime, n'est pas là. On imagine qu'il est entré, comme d'habitude, pour déjeuner. Il pense trouver le couvert mis, des fleurs, à leur place, sur la table. Mais non, rien. La maison est vide. Anna est

partie. Elle lui a laissé un mot. Elle lui demande de ne pas l'attendre. Et elle ajoute qu'elle l'aime. Mais lui ne saurait se contenter de cette affirmation. Anna l'aime-t-elle vraiment? Et notre jeune homme de se tourmenter, de se poser mille questions, d'errer dans la maison comme un fou. Il rêve, il hurle, il chante. Quel beau poème d'amour à la femme absente. Celle qui a inspiré ces pages a le droit d'être fière. Elle est aimée sur le mode du plus haut lyrisme de la jeunesse et du talent. Ce n'est pas tous les jours qu'il se produit une pareille affirmation dans l'ordre du langage dans notre beau pays. Les gens écrivent à tort et à travers, la plupart du temps pour ne rien dire ou dire des sottises. On écrit des romans et des poèmes comme on fabrique du savon; certains pour se venger de la vie, d'autres pour montrer à l'univers entier qu'ils n'ont aucun talent. Ce masochisme littéraire, est assez effarant. C'est pourquoi je salue M. Louis Gauthier. Il sait écrire, sur tous les modes, il sait ce que vibrer veut dire. Dans son roman, il ne se passe que quelques instants. Mais ces minutes fugaces, il les remplit de mots, d'images, des cris les plus émouvants de l'amour fou de l'adolescence. Cela, parfois, tient du miracle. On reste bouche-bée devant tant de virtuosité technique et d'abandon.

Le rêve éveillé

Ce qui est beau, c'est que l'amour que le narrateur porte à Anna est à l'origine même de son imagination créatrice. Il eût fort bien pu se contenter de chanter le corps et le cœur de sa maîtresse. Mais pas du tout. Elle est un être trop vaste pour diminuer celui qu'il aime. Il ne fera pas que lui dire

qu'il l'aime. Il cherchera à l'attirer vers lui, dans son ennui, par des histoires, des rêves, des digressions faussement scientifiques, par toute la gamme du lyrisme imaginaire. Anna ne pourra pas ne pas revenir, attirée par les effluves de ce rêve à la fois ironique et simple. Mais le narrateur ne quitte sa personnalité, jamais il ne larmoie. Il dit: Je t'aime mais avec la désinvolture d'une intelligence créatrice hautaine. C'est sans doute pourquoi Anna lui reviendra, ne pourra plus le faire attendre. Il commence par célébrer son ennui, qui devient une chose captivante parce qu'il l'associe à la dynamique de son attente. Chacun de ses gestes prend une signification personnelle, en appelle un autre et ce dernier devient le point de départ d'une chanson de grand amour. C'est la fantaisie qu'il emporte, une sorte d'hommage discret à Musset. Il est extrêmement difficile d'être profond en badinant, ou plutôt en ayant l'air de badiner. C'est ce que fait à merveille M. Louis Gauthier. Il rit, il déclare aux étoiles (bien qu'il ne soit que midi), dans une langue à la fois puérile et savante; et ce qu'il dit est très sérieux. Car rien n'est plus vrai que l'amour d'un jeune homme pour une jeune femme. C'est le test suprême: quiconque sait rendre justice à ce thème est un écrivain. Je n'en veux pour exemple que la longue tirade qui est un tour de force, consacrée à l'oisiveté. Ne rien faire devient la matière de la création; l'oisiveté est la mère du travail. Tout ici est en allusions à la fois personnelles, sentimentales et pseudo-scientifiques. On se demande où M. Louis Gauthier va chercher tout ça. Son imagination est la plus forte et l'on croit à son analyse,

à son histoire naturelle de cette oie comme personne n'en a jamais mangé à Noël. Evidemment, l'influence d'Ionesco est partout évidente dans ANNA. Mais c'est du Ionesco funambule qu'il s'agit, de celui qui sans en avoir l'air vous révèle à vous-même, par un mystérieux effet de surprise verbale. M. Louis Gauthier est passé maître dans l'art d'utiliser les jeux de mots et les contrastes pour en faire surgir la vérité toute nue. Il rêve en regardant passer la vie. Et sa vie s'appelle Anna, ou les désespoirs enivrants d'attendre quand on aime. Tout le monde a connu cela; ce téléphone qui ne sonne pas, qui ne sonne jamais, qui ne sonnera jamais. Il faut se faire à cette idée de la solitude. M. Louis Gauthier a bien saisi l'immobilité du temps, les ravages de la conscience exacerbée, la tension qui naît de l'absence et de l'esseulement. Au fond, être seul, c'est, d'une certaine façon, avoir déjà cessé d'exister. C'est pourquoi le narrateur pense, encore comme tout le monde, au suicide. Jamais M. Louis Gauthier ne cherche dans ANNA à s'arracher à l'expérience commune. Ce qu'il fait, c'est prendre ce qui est à tous et le transformer en son bien propre. N'est-ce pas là une définition fort valable de l'art d'écrire? Nous sommes en face d'une personnalité bien ancrée en elle-même, qui s'affirme sur le mode du lyrisme, de l'effusion sentimentale et ironique, de la confession et du chant. Quel bonheur que de quitter les tristes et cruels avatars de la jeune littérature, celle des vieillards de vingt ans. Nous retrouvons une langue qui est faite pour servir une pensée et une sensibilité. M. Louis Gauthier sait assez bien le français pour n'avoir pas besoin de recourir à la

syntaxe fautive et au vocabulaire de la vulgarité canadienne-française. Il est lui-même dans un certain chic de forme et de pensée. Ne serait-ce pas que, tout simplement, il aime aussi écrire?

Définition de l'amour

Et qu'est-ce que l'amour, enfin, sinon cette exaltation de l'âme et du corps? Il fait bon voir un être jeune qui aime. Ce sont trop souvent les vieillards ou les hommes mûrs, revenus de tout, qui décrivent ce sentiment, le plus doux de tous et le plus atroce. M. Louis Gauthier est presque un enfant. Il parle de l'amour pour la première fois. Jamais plus, c'est certain, il ne le fera avec cette même fougue, cette générosité qui sont l'apanage de l'homme qui entre dans la vie la tête haute. Il donne tout, sans songer à rien reprendre. Son monde est fait d'espoir. Un autre se fût arrangé pour qu'Anna ne revienne pas; mais M. Louis Gauthier fait en sorte qu'à la fin, radieuse et surprise, elle soit là, à la place d'un quelconque vendeur de broches. Il est généreux dans son amour jusqu'envers lui-même. C'est le secret du bonheur. Dans l'univers du sentiment, nous sommes avares avec notre cœur; nous le mettons au régime. Il faut avoir le génie de l'amour et de l'invention amoureuse pour se donner tout le luxe, s'offrir jusqu'à l'impossible, rendre réel l'imaginaire. M. Louis Gauthier se traite comme un pacha. Il a raison. Le harem à deux, quelle merveilleuse invention!

(1) Anna par Louis Gauthier. Cercle du livre de France. Montréal 1967.

Dans le sombre,

de Fernand Ouellette

poésie

par Jean-Guy Pilon

Je dois le dire au tout début, je reconnais à la poésie de M. Fernand Ouellette de très hautes qualités tant au point de vue de l'écriture même qu'au point de vue de sa signification profonde. Et cela, depuis son premier livre publié en 1955, ces sévères "ANGES DE SANG" parus dans une collection qui s'intitulait "LES MATINAUX" et à l'enseigne d'une maison d'édition naissante et fragile, les Editions de l'Hexagone, qui allait devenir le prestigieux lieu de rencontre de la poésie québécoise autour de laquelle la poésie vivante n'a jamais cessé, depuis lors, de se manifester.

Depuis ce temps, M. Ouellette a poursuivi lentement, et avec gravité, son œuvre de poète conscient et lucide, préoccupé de toutes les grandes questions qui se posent à l'homme contemporain, ne cessant jamais de braquer sur le monde et sur lui-même, poète, un regard perçant et implacable. Après son premier livre, il publia "SEQUENCES DE L'AILE" en 1958, et "LE SOLEIL SOUS LA MORT", en 1965. Aux dernières heures de 1967, paraissait, encore aux Editions de l'Hexagone, "DANS LE SOMBRE", une suite de poèmes d'une remarquable unité, denses et ardents.

Les quelque cinquante poèmes de ce livre ne constituent, tellement ils sont unis les uns aux autres, qu'un seul poème multiple, composé de facettes nombreuses, d'éclairs divers mais qui partent tous d'un seul et même centre, et s'y retrouvent finalement dans une belle harmonie.

A ces poèmes, l'auteur a voulu ajouter — il ne s'agit ni d'une postface ni d'une justi-

fication quelconque — un bref essai de quatre pages où il veut situer la poésie et se situer lui-même par rapport à la poésie.

"Le poème est une pâque, écrit-il, (selon l'acceptation étymologique de passage), un cheminement de la Fulgurance à l'Ineffable. (...) C'est le chemin le plus court pour accéder à l'Inaccessible".

Il appelle l'intuition créatrice "la Fulgurance, l'illumination ou l'Épiphanie". Il déclare privilégier la Fulgurance, se refuse à investir l'Irrationnel "de toutes les puissances, de la souveraineté", et affirme qu'il édifie une poétique principalement sur "une libération de la subjectivité et (une) extension de la blessure à la fois".

En outre, Fernand Ouellette désigne, aux dernières lignes de ce beau texte, ce qu'il appelle sa généalogie qui va de Dante à Pierre Jean Jouve et plus près de nous à Bonnefoy, Du Bouchet et Marteau.

Ce texte m'apparaît être un texte de base pour tous ceux qui se pencheront sur cette œuvre et voudront la comprendre, l'analyser ou en rendre la situation. Car il permet de saisir si l'on s'y attarde, non seulement des nuances de ce dernier recueil mais aussi de mieux évaluer la portée des précédents livres de M. Ouellette.

Je ne voudrais en donner qu'un seul exemple que je trouve assez révélateur: le début du premier poème du premier recueil de M. Ouellette se lisait ainsi:

"Dans l'homme je sais un vent mur un vent tout brûlant de fumantes musiques".

Je trouve, dans son livre récent, d'étranges correspon-

dances, de troublants prolongements de ces premiers vers. Je n'en citerai que ceux-ci:

"Dans le cru s'embourbe notre sexe mais palpite dans l'originaire".

"Je te consacre en t'offrant au gouffre";

ou bien: "Lorsque je vis la femme faite de chevelure, magnifique végétation des ténèbres, je hurle comme une bête s'avance";

ou encore: "Une lumière de lys nous gela le sang. Et doucement, ô vertige, nous entrâmes dans le pressoir du soleil";

ou enfin: "Quand elle ouvrit son corps dans le sombre, d'herbe et de mort elle foudroyait".

Nous pourrions multiplier les exemples, les recherches dans les autres recueils de l'auteur pour mieux illustrer la remarquable et étonnante continuité de cette œuvre. Mais une continuité qui n'a rien à voir avec le piètement ni avec la répétition, une continuité qui est marche en avant, conquête, affirmation, ouverture au monde.

Cette unité se vérifie aussi dans le langage, dans le choix des images, dans les références, dans le retour de certains thèmes majeurs: l'angoisse, la mort, la plénitude de l'instant à vivre.

Les titres des poèmes d'un livre à l'autre, les titres des recueils mêmes sont aussi de la même coulée.

Ce sont là quelques-uns des signes distinctifs auxquels on reconnaît une œuvre.

DANS LE SOMBRE nous offre une réflexion (au sens philosophique du mot: forme supérieure de la connais-

ce) sur l'amour, le sexe, le couple, sur ce que l'auteur appelle la relation:

"Tu étais le printemps lilas et fauve d'un dieu intime. Et je m'étendais sur l'infini".

L'acte d'amour partagé étant ce "pressoir du soleil", ce monde plus vaste et réel que le monde réel mais débordant de joie, le poète affirme la force de l'homme et la beauté immense, totale et définitive de la femme, tous les deux moins partenaires que partie l'un de l'autre, moins homme et femme séparés qu'ETRE complet. "Je te consacre en t'offrant au gouffre", écrit-il, et encore: "Je t'irrite en devenant ton idole, ton mage devenu ta chose".

Il faudrait citer beaucoup, enchaîner ces fortes et belles images les unes aux autres pour bien souligner la puissance troublante de ce livre. Je me contenterai de retranscrire ici un des nombreux poèmes totalement réussis de ce livre. Il s'intitule "Le pied et la chevelure".

"Quand la brillance du pied et l'odeur cinglaient comme la forme d'un cygne d'outre-chaî longtemps convoité. Quand dans sa chevelure voyageuse descendait la lune la plus lourde la prégnante lase. C'était une sonorité si déchirante de fleur et de blancheur défuntes, que je somrais rouge et halluciné dans l'enfance du nocturne".

Les poèmes ou les extraits de poèmes que j'ai cités précédemment donnent une idée de la qualité du langage poétique qu'utilise M. Ouellette. Tous ses poèmes sont rigoureusement structurés, organisés, écrits. Les images sont toujours belles et justes, à

la mesure de l'univers: vastes, généreuses, pleines, ouvertes sur un passé et un avenir, en développement. Elles sont généralement dynamiques, plongent moins dans l'angoisse et l'hésitation d'une participation au monde que dans les précédents recueils. Elles contemplent la vie, et sa forme la plus haute et la plus entière, la plus totale.

On pourra peut-être hésiter devant l'emploi de certains mots très précis qui relèvent plus de l'anatomie que de la poésie. Il ne s'agit pas ici de mettre en doute la ferveur du poète, mais simplement de se demander si ce vocabulaire trop précis ne vient pas ralentir la bonne marche du poème, lui insuffler abruptement un contre-poids qui risque d'en altérer quelque peu l'équilibre.

Je souhaite que l'on oublie cela devant l'ampleur, la beauté et la grandeur des images dont ce livre de passion regorge.

Ce "pressoir du soleil" que M. Ouellette a intitulé DANS LE SOMBRE, est un livre de pleine joie dont la gravité n'est évidemment pas absente, de libération de l'image, d'affirmation de l'essentielle beauté, de l'unique vie qu'est la vie sexuelle hautement et poétiquement assumée en elle-même et pour elle-même, pour ce qu'elle représente, pour ce qu'elle signifie, pour ce qu'elle donne et libère. Une vie qui donne et multiplie la vie.

Je pense que c'est la première fois dans la poésie canadienne qu'on parle du sexe du couple, de sa relation, avec autant d'art, de ferveur, de passion et de vérité. De libération aussi.

DANS LE SOMBRE, poèmes de Fernand Ouellette, Les Editions de l'Hexagone, Montréal, 1967, 96 pages.

Notre histoire sous un jour nouveau

La Nouvelle - France

1er tome de l'Histoire du Canada

par DENIS HÉROUX
ROBERT LAHAISE
NOËL VALLERAND

Ce premier tome d'une "Histoire du Canada" en 3 volumes, traite du Régime français, de la Découverte à 1760.

Le niveau auquel les auteurs se sont placés a déterminé la pédagogie de l'ouvrage. Le texte est à proprement parler littéraire et non schématique, entrecoupe d'un minimum de divisions.

LA NOUVELLE FRANCE tranche nettement sur les manuels de conception courante en usage au niveau secondaire et collégial.

Une invitation pour les élèves, les étudiants et le grand public à voir l'histoire du Canada sous un angle nouveau.

Matériel didactique - préparé par l'O.N.F. - ce matériel comprend un Recueil de 18 films fixés 35 mm reproduisant des photos en couleurs, cartes, plans, etc... accompagnés de commentaires.

248 pp. 7 1/8 x 9 1/4. 41 cartes et 97 illustrations dont la grande majorité en couleurs. Nombreuses reproductions de documents écrits. Bibliographie. Chronologie. Tableau des administrateurs de la Nouvelle-France. Table des populations comparées de Nouvelle-France et des Colonies anglaises. Table des cartes. Table des illustrations. Index des noms cités. Table des matières très détaillée.

Le volume \$ 4.80

Recueil de films fixes \$24.00 net

Editions
C.P.P.

DISTRIBUTEUR

la centrale du livre, inc.

260 ouest, rue Failon, Montréal (10e) - Tél: 270-2121

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

VIENT DE PARAÎTRE le manuel de l'élève de

"fonetik"

Cet ouvrage est accepté à titre d'essai par le Ministère de l'Éducation.

Un manuel de phonétique française, à l'usage des enfants de 10 à 13 ans.

par Armande LEBRUN

Illustrations et textes Jean LAFOREST

115 pages - 23 illustrations en couleurs

En réponse aux exigences du Rapport Parent

"Tous les élèves, français et anglais, tireront profit, tout le long de leurs études, d'un bon cours de phonétique donné dès le niveau élémentaire; l'initiation aux symboles phonétiques internationaux leur servira dans l'apprentissage subséquent des langues vivantes, mais surtout les rendra attentifs aux sons du langage..."

RAPPORT DE LA COMMISSION PARENT,
Tome 3, p. 30, paragraphe VI.

Livre du Maître \$3.00

Une réalisation



LIDEC Inc.,
1083, Ave Van Horne,
Montréal 8, P.Q.
Tél.: 274-6521

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

Dites-nous qui vous êtes et ce que vous savez faire...

SUCO—Service Universitaire Canadien Outre-mer.
Bureau 346, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 2, Qué.

NOM _____ VILLE _____

ADRESSE _____

ÂGE _____ ÉTAT CIVIL _____

TÉL _____

LANGUE(S) PARLÉE(S) _____

PROFESSION/MÉTIER _____

SCOLARITÉ _____

DIPLOMES _____

EXPÉRIENCE PRATIQUE _____



et nous vous dirons où le SUCO a besoin de vous!

Avant d'expédier votre demande, réfléchissez un peu. Savez-vous bien à quoi vous vous engagez?

Deux ans de service à l'étranger (contre l'exotisme, l'aventure, il y a le dépaysement, la solitude). Dans un pays en voie de développement (c'est un euphémisme pour "pays sous-développé" où les conditions de logement et d'alimentation peuvent ne pas être de tout repos). A donner le maximum de votre personne et de votre compétence pour aider une jeune nation à

préparer son mieux-vivre de demain (et pour vous rendre compte, en fin de route, que c'est une bien modeste pierre que vous aurez ajoutée à l'édifice). Pour un salaire égal à celui de votre homologue local (\$100 par mois pour enseigner le français et les maths au secondaire, ça vous dit quelque chose?).

Demandez un peu à un ancien volontaire du SUCO, il vous en racontera long. Mais il vous dira aussi qu'il a fait l'expérience quotidienne de la véritable solidarité dans le

cadre d'une autre culture, on élargit drôlement ses horizons et on se découvre une foule de possibilités. On se découvre soi-même en découvrant le monde.

Alors, vous nous la postez cette demande?



SUCO
Le Service Universitaire Canadien Outre-mer
"...car les hommes sont de nos races"
(Vigues—Métayer)

Arts et spectacles

Dirigé par Clifford Williams,

"The Drummer Boy"

par Pierre de Bellefeuille

inaugure bien la saison du Théâtre-Toronto

TORONTO — On connaît les paroles de la chanson: "Joli Tambour s'en revient de la guerre...". Celui de Jean Basile s'est contenté d'aller affronter le public et la critique à Toronto, et il s'en tire avec honneur. Écrit en français, créé en anglais, reste à voir s'il s'en reviendra maintenant à Montréal.

J'ignore tout des raisons secrètes qui ont amené le Théâtre-Toronto, troupe similaire dans la Ville-Reine au TNM de la métropole canadienne, à présenter cette pièce en première. On se méfie peut-être, à des critiques qui osent créer! J'ignore également ce qu'on dit des critiques montréalais lors de la publication de la pièce l'an dernier, aux Éditions du Jour. J'étais tout simplement à Toronto, par hasard, le lendemain de la première. J'ai acheté le "Globe and Mail" qui titrait, sous la signature de Herbert Whittaker "The Drummer Boy taps out a powerful tune" (Joli tambour scande un air puissant). J'ai acheté des places pour me rendre au Royal Alexandra Theatre où l'on joue la pièce jusqu'au 5 février.

Bon public plutôt que critique, voici l'impression globale que j'en rapporte: notre bambour remporte là-bas, dans l'autre culture, un succès dramatique mêlé d'une double gène.

La première provient, peut-être, de la rigueur excessive avec laquelle l'auteur exhibe les laideurs d'une Nouvelle-France pieusement décadente (l'action se passe au 18^{ème} siècle), que les manuels d'histoire du Canada anglais ne connaissent pas mieux que les nôtres. Admettons que, en ce moment de notre histoire où le tout-Toronto proteste de ses bons sentiments bi-culturels et, partant, de son amour tardif pour nos racines françaises, le Jésuite trouble, héros de la pièce, et les paysans cupides de Basile ont un effet traumatique.

La seconde gène provient de la facture même de la pièce, qui est brutale et sombre. J'imagine qu'un spécialiste parlerait d'un Brecht desuamisé ou de "théâtre noir". Mais cette caractéristique éprouvante fait aussi la qualité de l'oeuvre qui met en scène des personnages dont on dirait aujourd'hui qu'ils sont "défavorisés", mais dont

la vérité intemporelle s'impose.

Quant à l'action, la voilà. Nous sommes à Québec en 1754, dans une prison et l'auteur ne se permet pas d'en sortir. La douteuse innocence et l'instinctuelle beauté d'un jeune condamné, le Joli Tambour, jettent le trouble d'une quasi-virtu dans un univers évidemment fermé où s'entre-dévorent l'Eglise, l'Etat et ceux qu'on appelait déjà des déchets de la Société. Ces "déchets" procurent d'ailleurs aux spectateurs les meilleures scènes; par exemple, celle qui montre la première nuit du héros avec les prisonniers et le condamné à mourir - demain - à l'aube mais privée de l'humour (peut-être d'une forme d'humanité) qui ferait passer la pillule; ou celle, remarquable, où la paysanne dépouille son mari, condamné à être pendu, de tous les biens qui lui restent, y compris la misérable culotte qu'il a sur les fesses.

Malgré la somme d'horreurs évoqués, le succès est certain. Il est d'autant plus important que la pièce de Jean Basile, adaptée en anglais par Jeremy Brooks (un An-

glais d'Angleterre, ce qui a fait frémir des Torontois de Toronto), inaugure la première saison du Théâtre-Toronto, organisme né de la fusion des défunts "Crest Theatre" et "Canadian Play-ers", et dont le but est d'installer une troupe de répertoire et de création à Toronto.

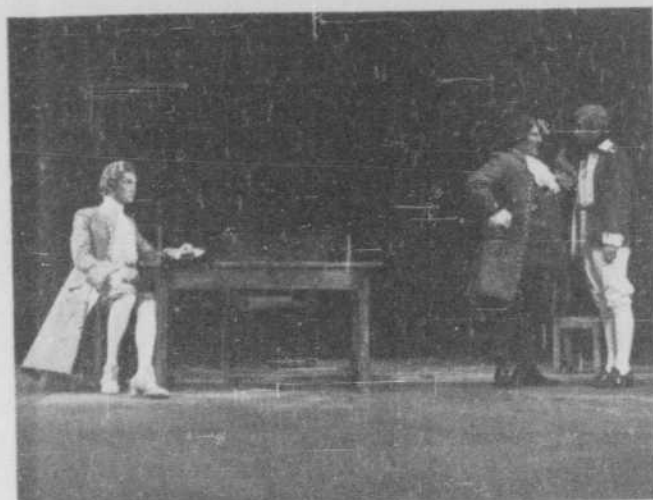
Cette compagnie d'une vingtaine de membres permanents est dirigée par Clifford Williams, un des meilleurs metteurs en scène anglais du moment. Les comédiens, tous canadiens, viennent souvent de Stratford (Ont.). Ils sont tous excellents. On en note quelques-uns (Dahhine Gibson et Colin Fox) qui sortent de l'Ecole nationale de théâtre de Montréal.

La mise en scène de Clifford Williams s'accorde à la noirceur de la pièce dans un décor noir de Ralph Kotlari et des éclairages, un peu parcimonieux, qui font surgir les personnages du néant. Cet éclairage, tout parcimonieux qu'il soit parfois, crée l'ambiance voulue; sauf, peut-être à la dernière scène lors de laquelle un crucifix démesuré et pesamment mécanisé s'abat sur le Jésuite à demi-repentant. Il ne s'agit pas

d'un buisson ardent, il eut suffi d'un tout petit Christ, puisque Dieu est partout, même pour un Jésuite.

L'interprétation, selon la critique Torontois, est dominée aisément par un magnifique John Colicos (dont c'est la rentrée à Toronto après plus de dix ans d'absence) en Père Jean et par le jeune Montréalais Richard Monette dans le rôle titre. La critique mentionne également Joseph Shaw (le juge de Loret), Colin Fox (Chartier), Gerard Parkes (La Rose), E. M. Margolese (le gouverneur de la prison), etc.

Nolons enfin, pour l'anecdote, l'écart entre la rigoureuse noirceur de la pièce et le ton comédie-musical-tragédie-pour-toute-la-famille de la publicité, dans les montres des magasins de Bloor Street. "The Drummer Boy", ça fait gai, ça fait comédie musicale de Broadway. Mais les Torontois trouvent, dans les 1400 places du Royal Alexandra, tout autre chose: une troublante image d'un passé lointain et cependant aussi présent que la Fleur de lys dont on voit l'emblème sur la panoplie immense suspendue des le début de la pièce, au milieu de la scène.



De gauche à droite: John Colicos (dans l'ombre), Colin Fox, E.M. Margolese, Richard Monette dans le rôle-titre.

LE SEXE ET LA JEUNESSE DE LA FRANCE D'AUJOURD'HUI!

un film de **JEAN-LUC GODARD**

PRIX SPÉCIAL CANNES

CHANTAL GOYA - JEAN-PIERRE LEAUD

MASCU LIN FEMMIN

LA CORRUPTION

UN DRAME POIGNANT

MONTCA LM 3338, MAISON TEL. 737-5213

6^e SEMAINE

LE DOCTEUR JIVAGO

EN COULEUR

Horaires: tous les jours à 2 h 15 et 8 h 15 p.m.

ADMISSION

Matées du lundi au vendredi: \$1.30

Samedi & Dimanche: \$2.00 Soirées: \$2.00

LAISSEZ-PASSER NON VALABLE POUR ADULTES ET ADOLESCENTS - 14 ANS

PAPINEAU

2111, AVENUE DU MONT-ROYAL 521-6823

TRANS-EUROPE-EXPRESS

de **ROBRE-GRIFFET**

SUR SEMAINE

7.30 - 9.30

LE DAUPHIN

BEAUBIEN AT IBERVILLE

Interdit aux moins de 16 ans

721-6060

VOLUPTUEUSE! PASSIONNÉE!

EN COULEURS

Lamriel

ANNA KARINA

ROBERT HOSSEIN

Horaires: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Adultes et adolescents 14 ans et plus

288-3003

STATION BERRI

858 EST, STE-CATHERINE

cinéma fleur de lys

"UN FILM D'UNE BEAUTÉ VISUELLE ÉMOUVANTE ET PROVOCANTE!"

THE ROYAL TRACK (KUNGLEDEN)

RESERVE AUX ADULTES (18 ANS)

UN FILM DE GUNNAR HOGGLUND

cinéma festival

2111, AVENUE DU MONT-ROYAL 521-6823

UN ÉCLAT DE RIRE À TOUT CASSER!

LOUIS de FUNÈS

Le film qui mérite l'OSCAR du rire!

OSCAR

SCOPE-COULEURS

COMPLÈMENT DE PROGRAMME

ELKE SOMMER

TOUTE L'INSOUCIANCE ET LA CRUAUTÉ DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI!

LE GANG DESCEND SUR LA VILLE

CENTRE COMMERCIAL MAISONNEUVE

3019 EST, SHEERBROOKE, PRÈS FRONTENAC

525-2174 - STATIONNEMENT GRATUIT

Maison neuve

JEAN-TALON

SUR SEMAINE: 5.40 - 7.00

8.35 - 10.00 DIMANCHE: 12.00 - 1.30 - 2.50 - 4.00 - 5.40 - 7.00 - 8.35 - 10.00

JEAN-TALON À L'EST DE PEX-1, 725-7000, STATIONNEMENT GRATUIT

le règne du jour

de Pierre Perrault

La Collectionneuse

UNE FILLE "POP" SEDUISANTE, SATANIQUE, QUI COLLECTIONNE LES GARÇONS

verdi

5300 BOUL. ST-LAURENT 277-4800

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST - "Le monde sans voiles" 11.15 - 2.55 - 6.30 - 10.10 - 12.00

BIJOU - "Le Voleur magnifique" 11.30 - 3.15 - 6.28 - 9.57 - 12.15

CANADIEN - "Indomptable Angélique" 12.15 - 3.25 - 6.35 - 10.00

CHAMPLAIN - "Qui a peur de Virginia Woolf?" 1.56 - 5.53 - 9.50

CHATEAU - "Sexy Gang" 2.55 - 6.20 - 9.50

CREMAZIE - "La mélodie du Bonheur" 8.15 - Matinée mercredi 1.15

DAUPHIN - "Trans-Europ Express" 7.30 - 9.30 - 11.30 - 1.30 - 3.15 - 5.25 - 7.30 - 9.30

ELECTRA - "Jerry la grande gueule" 12.27 - 4.15 - 8.03 - 11.45

ÉLYSÉE - "Salle Alain Resnais: 'La Collectionneuse'" 7.30 - 9.30 - 11.30

FLOR DE LYS - "Lamriel" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FRANCAIS - "Sexy Gang" 2.45 - 6.10 - 9.35

GRANADA - "Sexy Gang" 1.10 - 4.35 - 7.05 - 10.00

JEAN-TALON - "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00

MAISONNEUVE - "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00

MONTCA LM - "Masculin-Féminin" et "La Corruption" 8.30 - 1.00 - 3.15 - 5.25 - 7.30 - 9.30

PAPINEAU - "Dr Zivago" 2.15 - 8.15

PARISIEN - "La Fontaine de l'Amour" 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.25

PLAZA - "Indomptable Angélique" 12.15 - 3.25 - 6.35 - 10.00

RIVOLI - "Le monde sans voiles" 2.50 - 6.15 - 9.40 - 12.15

SAINT-DENIS - "Les Religieuses" 12.00 - 3.29 - 6.38 - 10.07

VENDOME - "Belle de jour" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

VILLERAY - "La rage de survivre" et "Jerry la grande gueule" 1.00 - 4.25 - 7.50

CAPITOL - "The Naked Runner" 10.30 - 12.40 - 2.50 - 5.00 - 7.10 - 9.25

CINERAMA-IMPERIAL - "Grand Prix" 8.30 - 10.30 - 12.30

THE CINEMA WESTMOUNT SQUARE - "Reflections in a Golden Eye" 1.15 - 3.15 - 5.20 - 7.20 - 9.25

KENT - "How I Won the War" 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.15

LOEWS - "Valley of the Dolls" 10.10 - 12.25 - 2.35 - 4.50 - 7.00 - 9.15

PALACE - "Wait Until Dark" 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30

PLACE DU CANADA - "Tony Rome" 2.10 - 4.20 - 6.30 - 9.00

PLACE VILLE-MARIE - "Blow-Up" 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.40 - 8.50

SEVILLE - "Jungle Book" 1.55 - 4.35 - 7.10 - 9.45

SNOWDON - "Far from the Madding Crowd" 8.15 - 10.30 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30

STRAND - "The Return of Mr. Moto" 10.10 - 12.25 - 3.55 - 6.55 - 9.55

VERDI - "Sam. 'King and Country'" 3.00 - 6.30 - 9.45 - 12.15

WESTMOUNT - "Camelot" 8.15 - 10.30 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30

YORK - "Bonnie and Clyde" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25

JAPONAIS - "The Last Days of Pompeii" 7.15 - 9.15 - 11.15 - 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

SUEDOIS - "The Royal Track" 7.30 - 9.30 - 11.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CINEMATHEQUE CANADIENNE - Relâche

UNE OEUVRE PLEINE DE LYRISME ET DE FASCINATION!

V.O. SOUS-TITRES ANGLAIS

MEILLEUR FILM AU FESTIVAL DE BERLIN

2^e SEM.

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Grec s.f. anglais

EMPIRE - "Young Aphrodites" 6.15 - 8.15 - 9.45 - 11.45 - 1.00 - 3.00 - 4.30 - 6.15 - 8.15 - 9.45

Italien - 4. anglais

PLACE VILLE-MARIE - "Let's Talk About Women" 12.55 - 3.00 - 5.10 - 7.5 - 9.20

élysee

35 MILTON / 842-6053

ESSENTIEL

le règne du jour

Proclamé vainqueur par le public au Festival du cinéma canadien de 1967

un long métrage de pierre perault

CBMT 6

9.00 Test Pattern and Music

9.45 Today on CBMT

10.00 Kiddies Rendez-vous

10.30 This is Life

11.00 Church Service

12.00 Man and his Music

12.30 Sports Magazine

1.00 Country Pride

1.15 Gardening with Bernard Moore

1.30 Country Calendar

2.00 Gilbert and Sullivan

2.30 Winter Conference

3.30 Wonderful World of Golf

4.30 Leonard Bernstein, Concert "For Ever Beethoven"

5.00 Man Alive

5.27 CBC TV News

5.30 Hymn Sing

6.00 Walt Disney

7.00 Green Acres

7.30 Flashback

8.00 Ed Sullivan

9.00 Bonanza

10.00 The Way It Is

10.30 CBC National News

11.15 Night Report

11.21 Week end in sports

11.28 Cine-Camp

11.40 "The Informer"

1.00 Final Report

LES MEILLEURS FILMS

AUJOURD'HUI (SAMEDI)

dernière chance pour voir

2 FILMS DE LOSEY

• ACCIDENT (aut.) 1.05-4.35-8.15

• KING & COUNTRY 3.00-6.30-9.30

Festival BOGART

1re partie:

• TO HAVE AND HAVE NOT

12.25-4.20-8.15

2e partie:

• THE BIG SLEEP

12.15-6.10-9.45

les 2 films d'Howard Hawks avec L. Bacall

semaine: séances en soirée seul.

MER. à SAM. seul.

BOGART

2e partie:

• THE MALTESE FALCON

12.45-4.45-8.15

• KEY LARGO

12.45-4.45-8.15

Bientôt:

Festival ANTONIONI

5300 BOUL. ST-LAURENT 277-4800

verdi

Horaires-TV

SAMEDI

Le sigle **C** marque une émission en couleur.

CBFT 2

9.10 Aujourd'hui à CBFT

9.15 Cours Universitaires

10.00 "Géographie économique"

10.05 Cours Universitaires

10.10 "Civilisation romaine"

10.15 Cours Universitaires

11.30 "Tour de terre"

12.00 Pénit

12.30 Les marionnettes

1.00 Tennis

1.45 Les Quatre Saisons

2.00 Elles

3.00 Cinéma

"Le Tartuffe" - Comédie de Molière - France.

4.30 Images en tête

5.30 Téléjournal

6.35 Longue vague

7.00 Perdue dans l'espace

8.00 Cher Oncle Bill

8.30 Soirée du hockey

"Boston à Montréal"

10.15 Les Couches-Tard

10.45 Téléjournal

11.00 Nouvelles du sport

11.15 Cinéma

"Le rumeur" - Drame - E.U. (1962).

CBMT 6

9.00 Test Pattern and Music

9.45 Today on CBMT

10.00 Marvel's Super Heroes

10.05 Cours Universitaires

10.10 "Introduction à la psychologie scientifique"

11.30 Le jour du Seigneur

12.30 Lecture pour tous

1.00 Panorama

1.30 Les travaux et les jours

2.00 L'enfant du cirque

2.30 Cent millions de jeunes

3.00 Du sport et des hommes

4.00 Vagabond

4.30 Partout

5.00 A la recherche d'un dialogue

5.30 L'heure des quilles

6.30 Téléjournal

6.35 Atome et Galaxie

7.00 Walt Disney présente

7.30 "Rectal Charles Aznavour"

8.00 Les Beaux Dimanches

9.00 "Rectal du Modern Jazz Quartet"

10.00 2+1

10.30 Le grand nord

11.00 Téléjournal

11.15 Sports dimanche

11.30 D'hier à demain

"Entre ciel et terre"

CFTM 10

7.30 Mire et musique

7.45 Métro-Matin

7.45 Les p'tits bonshommes

9.00 Télé-bonbon

9.05 La cabane à Midas

10.00 La roulotte du gros Bill

10.05 L'homme à la carabine

10.10 Cinéma

"Pattes blanches" (P. Gré-millon) - Tragédie - France.

1.45 "Mensonges" - Mélodrame - France.

3.30 Les trois mousquetaires

4.00 Sur le matelas

5.00 La rampe sportive

5.30 C'est arrive cette semaine

6.00 Terre des jeunes

7.00 Jeunesse d'aujourd'hui

8.00 Les arpens verts

CFCF 12

9.00 Sound of 12

9.15 Sign on News

9.30 Rocky and his Friends

9.35 The Buddies

10.00 Bat Fink

10.05 The Spiderman

10.10 The Beatles

10.15 Lone Ranger

10.20 Thunderbirds

10.25 Wrestling

10.30 Saturday at the Movies

10.35 "Gorilla at Large" - Mystère.

10.40 After Four

10.45 Wide World of Sport

10.50 Like Young

10.55 The Jackie Gleason Show

11.00 Academy Performance

11.05 "Who's Been Sleeping in my bed" - Comédie

11.10 Garrison's Gorillas

11.15 The National News

11.20 Pulse

11.25 Pyjama Playhouse

11.30 "The 39 Steps" - Mystère.

11.35 Sign on News

CFTM 10

9.30 Mire et musique

9.45 London Line

9.50 Images of Childhood

10.00 Let's find out

10.05 Letedomenica

10.10 Continental Miniature

10.15 Spectrum

10.20 Question Period

10.25 The Sports Scene

10.30 Mr. Chips

10.35 The Bag

10.40 The Music Scene

10.45 Sunday Soccer Special

10.50 Challenge

10.55 Tarzan

11.00 The Monkees

11.05 The F.B.I.

11.10 I Dream of Jeannie

11.15 Smothers Brothers Show

11.20 Rowan and Martin's

11.25 National News

11.30 Pulse

11.35 Crossfire

CFCF 12

9.00 Mire et musique

9.15 London Line

9.20 Images of Childhood

9.25 Let's find out

9.30 Letedomenica

9.35 Continental Miniature

9.40 Spectrum

9.45 Question Period

9.50 The Sports Scene

9.55 Mr. Chips

10.00 The Bag

10.05 The Music Scene

10.10 Sunday Soccer Special

10.15 Challenge

10.20 Tarzan

10.25 The Monkees

10.30 The F.B.I.

10.35 I Dream of Jeannie

10.40 Smothers Brothers Show

10.45 Rowan and Martin's

10.50 National News

10.55 Pulse

11.00 Crossfire

CFTM 10

9.30 Mire et musique

9.45 London Line

9.50 Images of Childhood

10.00 Let's find out

10.05 Letedomenica

10.10 Continental Miniature

10.15 Spectrum

10.20 Question Period

10.25 The Sports Scene

10.30 Mr. Chips

10.35 The Bag

10.40 The Music Scene

10.45 Sunday Soccer Special

10.50 Challenge

10.55 Tarzan

11.00 The Monkees

11.05 The F.B.I.

11.10 I Dream of Jeannie

11.15 Smothers Brothers Show

11.20 Rowan and Martin's

11.25 National News

11.30 Pulse

11.35 Crossfire

CFTM 10

9.30 Mire et musique

9.45 London Line

9.50 Images of Childhood

10.00 Let's find out

10.05 Letedomenica

10.10 Continental Miniature

10.15 Spectrum

10.20 Question Period

10.25 The Sports Scene

10.30 Mr. Chips

10.35 The Bag

10.40 The Music Scene

10.45 Sunday Soccer Special

10.50 Challenge

10.55 Tarzan

11.00 The Monkees

11.05 The F.B.I.

11.10 I Dream of Jeannie

11.15 Smothers Brothers Show

11.20 Rowan and Martin's

11.25 National News

11.30 Pulse

11.35 Crossfire

CFTM 10

9.30 Mire et musique

9.45 London Line

9.50 Images of Childhood

10.00 Let's find out

10.05 Letedomenica

10.10 Continental Miniature

10.15 Spectrum

10.20 Question Period

10.25 The Sports Scene

10.30 Mr. Chips

10.35 The Bag

10.40 The Music Scene

10.45 Sunday Soccer Special

10.50 Challenge

10.55 Tarzan

11.00 The Monkees

11.05 The F.B.I.

11.10 I Dream of Jeannie

11.15 Smothers Brothers Show

11.20 Rowan and Martin's

11.25 National News

11.30 Pulse

11.35 Crossfire

CFTM 10

9.30 Mire et musique

9.45 London Line

9.50 Images of Childhood

10.00 Let's find out

10.05 Letedomenica

10.10 Continental Miniature

10.15 Spectrum

10.20 Question Period

10.25 The Sports Scene

10.30 Mr. Chips

10.35 The Bag

10.40 The Music Scene

10.45 Sunday Soccer Special

10.50 Challenge

10.55 Tarzan

11.00 The Monkees

11.05 The F.B.I.

11.10 I Dream of Jeannie

11.15 Smothers Brothers Show

11.20 Rowan and Martin's

11.25 National News

11.30 Pulse

11.35 Crossfire

CFTM 10

9.30 Mire et musique

9.45 London Line

9.50 Images of Childhood

10.00 Let's find out

10.05 Letedomenica

10.10 Continental Miniature

10.15 Spectrum

10.20 Question Period

10.25 The Sports Scene

10.30 Mr. Chips

10.35 The Bag

10.40 The Music Scene

10.45 Sunday Soccer Special

10.50 Challenge

10.55 Tarzan

11.00 The Monkees

11.05 The F.B.I.

11.10 I Dream of Jeannie

11.15 Smothers Brothers Show

11.20 Rowan and Martin's

11.25 National News

11.30 Pulse

11.35 Crossfire

CFTM 10

9.30 Mire et musique

9.45 London Line

9.50 Images of Childhood

10.00 Let's find out

10.05 Letedomenica

10.10 Continental Miniature

10.15 Spectrum

10.20 Question Period

10.25 The Sports Scene

10.30 Mr. Chips</

concert-dialogue
du
groupe de rencontres musicales
programme coupé
mensuel
le lundi: 5 février
à 20 heures 30
bibliothèque nationale
1700, rue saint-denis
entrée libre

oeuvres récentes

HAYDEN - TAKASHIMA - LEWICKI
REINBLATT - LALIBERTE - SCHENK

GALERIES WADDINGTON

1456 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

ÉTUDIANTS!

LA NOUVELLE
COMPAGNIE THÉÂTRALE

présente

LA JALOUSIE DU BARBOUILLE

et
LE MÉDECIN MALGRÉ LUI de MolièreJusqu'au 6 février -
Mise en scène: Jean DalmainDécors: Claude Fortin - Musique: Georges Savaria
Costumes: Gilles-André Vaillancourt

avec

Jeannine Sutto
Dyane Mouso
Françoise Gratton
Jacques Galipeau
Yves Massicotte
Patrick Peuvion

Jean Dalmain
J.-Pierre Compain
Robert Rivard
Gilles Pelletier
Pascal Rollin
Gilles Provost

à la salle du Gesy - 866-5957

Complet jusqu'à la fin - Réservez
immédiatement pour "La Mouette" de Tchekhovindomptable
ANGÉLIQUE

TECHNICOLOR

MICHÈLE MERCIER
ROBERT HOSSEINCOMPLÈMENT DE PROGRAMME
QUAND LES PARENTS
DORMENTReserve au adultes
de 18 ans et plus

#4

CANADIEN

PLAZA

STATION BEAUDRY, 1204 est, Ste-Catherine STATION BEAUBIEN, 6505 St-Hubert

Le cinéma

par André Bertrand

Les films
nouveaux

Destiné à un public d'un âge mental de dix-sept ans au moins, "SEVENTEEN" a obtenu du Bureau de Surveillance un visa d'exploitation qui le rend accessible à tous les adolescents de dix-huit ans et plus, seuls ou accompagnés de leurs parents. C'est un film d'adolescence réalisé par Annalise Meineche d'après une histoire trépidante d'Erik Soya et interprété par Ghita Norby et Ole Soltoft. Un freudisme de pacotille: s'il est sorti de dessous la jupe de son père, un orphelin court bien vite se blottir entre les bras d'un certain nombre de femmes qui pourraient l'avoir mis au monde et de deux servantes qui ne demandent pas mieux, et d'une cousine qu'il distrait avant qu'elle ne parte pour le couvent, la pauvre! Ces liaisons dangereuses sont examinées si longuement et avec une telle complaisance que le spectateur, à force de voir les personnages se coucher côte à côte, finit lui-même par ronfler devant eux. (Au Van Horne).

Young Aphrodites

A l'Empire, un film grec de Nikos Koundouros succède à "Made in U.S.A.", qui débute par les pérégrinations d'un groupe de bergers égarés à l'intérieur des terres et s'achève par une tempête sur la côte alors qu'ils campent à proximité d'un village de pêcheurs partis à la pêche, où il ne reste que des femmes. YOUNG APHRODITES s'inscrit donc en bonne place dans un cinéma fait par des artistes que hantent l'exil et les grandes partances, qui rêvent de terres nouvelles et plus hospitalières (fuite à travers l'espace qui s'accompagne d'une fuite à travers le temps puisque l'action se déroule en 200 avant Jésus-Christ). Dans les deux cas apparaît un même refus de l'ici-maintenant, de la Grèce d'aujourd'hui, pauvre et nécessiteuse.

De plus, femmes et bergers forment des sociétés primitives régies par des lois sévères. Les transgresser ne va pas sans péril, franchir le cercle des interdits équivalait à une condamnation, à rompre l'ordre des clans. Pour l'avoir osé, les héros du film, deux jeunes de dix et douze ans, sont punis: elle, Chloé, outragée par un tiers et lui, Skymnos, emporté par la tempête. Conçue comme un drame dont les actes successifs ont pour théâtre le désert, la côte et la mer, cette oeuvre se passe très bien de couleurs et les dialogues y sont réduits à l'essentiel. Tout y tend à une économie de moyens qui, pour confiner à l'austérité, n'en demeure pas moins parfaitement accordée au propos.

Hour of the gun

Aux cinémas Lucerne, Savoy et Versailles, un excellent western de John Sturges, l'un des spécialistes du genre, qu'on ne saurait trop recommander aux detracteurs du cinéma américain: HOUR OF THE GUN ou la lutte entreprise par

Wyatt Earp pour libérer l'Arizona des malfaiteurs qui y sèment la panique en 1881, qui sont aussi responsables de la mort de ses frères. Les intérêts du justicier coïncident par conséquent avec les intérêts supérieurs de la collectivité qu'il représente et le bien particulier avec le bien commun. En pourchassant jusqu'au Mexique son adversaire Ike Clanton, Earp cède cependant à des instincts de vengeance qui le pousseront à redevenir de lui-même, au retour, le poste de sheriff que lui offrent, reconnaissants, les citoyens de Tombstone. D'un moralisme renaissant, HOUR OF THE GUN risque fort de déplaire aux visqueux qui courent les rues par centaines.

La Collectionneuse

Les films qui ont remporté le plus de succès jusqu'ici à l'Elysée sont "Un homme et une femme" (300.000 spectateurs), "Le bonheur" (66.000), "Une femme mariée" (40.000), "Le soupirant" (31.500), "Les copains" (28.000), "La peau douce" (27.000), "La vieille dame indigne" (21.000), "Viridiana" (19.000), "Sandra" (17.000) et "Le désert rouge" (12.000).

Parions tout de suite que LA COLLECTIONNEUSE d'Erich Rohmer, une collection de pensée sur les difficultés de la vie à deux, ne se hissera jamais à ce niveau précisément parce que le public en a bientôt assez de ces conférences sans doute écrites dans un style relevé mais mises en images de manière insignifiante quand le cinéma réside pour la meilleure part non pas dans le texte mais bien dans une succession d'images chargées de sens. Pire: le peu d'événements chez Rohmer intéresse d'abord l'évolution psychologique des personnages, une femme et le narrateur, intrassable: tous les motifs d'action extérieure sont sacrifiés ou ne comptent pas au regard du reste, ces subtilités qui déchirent l'âme et fendent le cœur. Enfin, y a-t-il tant à dire de personnes qui avouent sans détour que l'idéal est dans l'immobilité la plus complète et qui s'occupent à ne rien faire? Faute de mouvement, "La collectionneuse" tombe à côté pour peu que le cinéma soit concerné par la reproduction du mouvement, ce qu'il est en effet et jusqu'à preuve du contraire. Pas de mouvement, pas de cinéma: des films. Des films comme celui-ci, des discours ennuyeux, qui tournent à vide. Suffit!



UN NOUVEAU CINERAMA - "Custer of the west" (le Général Custer) prendra l'affiche du Cinéma Imperial dès jeudi prochain, 1er février. Robert Shaw et Lawrence Tierney (ci-haut) sont les chefs de file d'une distribution tout étoile. Un film débordant d'action qui en sus d'être en Cinérama, est d'un spectaculaire sans égal en procédé couleur Technicolor.

EXCLUSIVITÉS	Réal Benoit F.I.F.M.	André Bertrand S.G.W.U.	Jean Billard S.G.W.U.	Léo Bonneville SÉQUENCES	Emmanuel Cocke SEPT-JOURS	Michèle Favreau LA PRESSE	Guy Joussemet RADIO- CANADA	Jacques Lamoureux MAINTENANT	Jean Mitry U. de M.	Brigitte Morissette LA PATRIE	
LE REGNE DU JOUR	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	83
BLOW UP	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	80
BONNIE AND CLYDE	*	●	*	**	**	**	*	**	**	**	60
AVANT LA RÉVOLUTION	**	●	**	**	●	**	**	*	**	*	53
L'ÉTRANGER		*	**	*	**	*	*	*	*	●	48
REFLECTIONS IN A GOLDEN EYE		*	**	*	●	*	*	*	*	*	42
LOST SEX		*	●	*	**	●	*	*	*	*	38
TRANS-EUROPE EXPRESS	*	**	●	*	*	*	*	*	*	*	37
GRAND-PRIX		**	●	**	●	*	●	*	*	*	33
WAIT UNTIL DARK		*	*	*	*	*	*	*	*	*	33
LA COLLECTIONNEUSE	*	●	**	*	*	**	*	●	*	*	33
YOUNG APHRODITES		*	*	*	*	*	*	●	*	*	17
FAR FROM THE MADDING CROWD		●	*	*	*	*	●	*	*	●	17
CAMELOT		●	*	*	*	*	*	●	*	●	11
OSCAR	*	●	*	*	●	*	*	●	*	●	6
SEVENTEEN		●	●	●	*	●	*	●	*	*	

*** À voir absolument ** À voir * À voir à la rigueur ● Médiocre

La
gravure
de la semaine

● WILHELM FURTWÄNGLER: "Symphonies Nos. 3, 5 et 7" de Beethoven; Furtwängler dirige l'Orchestre Philharmonique de Vienne; mono seulement (trois disques) - IC-6018 SÉRAPHIM.

que de Vienne; mono seulement (trois disques) - IC-6018 SÉRAPHIM.

-Interprétation: Comment la qualifier en un mot?
-Prise de son: belle reproduction
-Caractéristique: oeuvres enregistrées entre 1951 et 1954

On anticipait ces rééditions d'enregistrements du chef allemand Wilhelm Furtwängler. Quoi de plus normal? On vient tout juste de repiquer quelques enregistrements de Toscanini à l'occasion de son 100^e anniversaire. Furtwängler devait inévitablement venir donner la réplique. Parce qu'on sait (cela n'a jamais été un secret des dieux!) que Furtwängler était à Toscanini, ce que Klemperer est à Karajan aujourd'hui.

Voilà donc les anti-toscaninis servis à souhait. Habituellement, on s'empare de l'un ou de l'autre. Même le plus petit amateur de musique, saurait faire "son" choix à la suite de quelques auditions comparées.

Mais qui sont-ils? Toscanini est Italien. Furtwängler est Allemand. Le premier avait un tempérament de feu, explosif et bouillant; le second était plus froid (disons plus mesuré), plus stable dans sa façon de maintenir un tempo. En fait chacun était le reflet parfait de sa race. Voilà sommairement esquissés leur portrait.

Avant 1930, on connaissait peu Furtwängler en Amérique (Toscanini l'était depuis environ 1908; il avait dirigé Aida au Metropolitan). Aussi enregistras-t-il très peu avant la fin de la deuxième guerre mondiale. Ce n'est qu'à la fin des années 40 qu'il s'imposa en Amérique, qu'il grava quelques disques avec la Philharmonique de Vienne. Des 78 tours, il va sans dire!

Mais revenons à ses interprétations, en s'appuyant bien sûr sur celles de ce présent album Séraphim. Et quoi de mieux qu'une symphonie de Beethoven pour juger de la force d'un chef, de son style? Wieland Wagner a déjà dit:

"Lorsque les Maîtres Chanteurs étaient donnés sous la direction de Furtwängler, je ne regardais plus du tout la scène; je me faufilaïs dans la fosse d'orchestre et je ne faisais qu'écouter la musique. Chez Furtwängler lui-même, tout était resté pur, il ne s'occupait de rien d'autre que de la musique". Dans ces interprétations de Beethoven, tout se rattache à cette même essence de pureté. Clarté des tempos qu'il maintient avec la régularité d'un métronome (Toscanini accusait parfois des écarts un peu brusques). Souci du moindre détail: rien ne se perd (pas une note) dans sa lecture de la partition. Mouvements lents toujours assez marqués par le tempo. (Lequel tempo est toujours très retenu dans les mouvements qui se prêtent à l'accélération).

Du côté technique, la reproduction est excellente ou presque. Il arrive qu'on soit obligé de hausser le niveau des hautes fréquences. En général elles sont un peu masquées.

ALEX BERTRAND
27 Jan. - 17 Fév.

Galerie Moos INC.

Visitez notre salle d'art graphique
Restauration - Encadrement
1430 ouest Sherbrooke -
842-2747Achille, l'invincible Achille,
n'eût pas manqué de se munir
d'une

corde de pendu
s'il en avait connu la puissance
magique. Invulnérable, le
plus grand des héros grecs l'eût
soit, soit par un endroit...
Aussi périt-il par là, victime
d'une flèche empoisonnée.

Si sa mère Thétis avait connu
les propriétés miraculeuses
attachées à la
corde de pendu,
elle se fut évitée le recours à
ce procédé pénible et peu sûr
de l'immersion du héros dans
l'effluve de l'enfer. Elle eût
tout simplement téléphoné
comme vous pouvez le faire
en composant

861-6575 ou
866-1200et on lui aurait fait parvenir
de la

corde de pendu.
Hélas! les Grecs n'ont pas
notre génie: il n'avaient pas
le téléphone.

LA BOITE A CLEMENCE



PRÉSENTE



DE

CLEMENCE DESROCHERS

ET PIERRE F. BRAULT

avec
Clemence, Yvon Deschamps,
Gilbert Chénier

(SPECTACLES)

VENREDI

9.00 - 11.00

SAMEDI

8.30 - 10.30 - 12.30

Res. 878-4401

438 PLACE JACQUES-CARTIER
(Vieux-Montréal)

THE TUDOR SINGERS OF MONTREAL

présenteront

l'Oratorio JUDAS MACCHABEE de Handel

AUDITION: Les chanteurs intéressés à auditionner
comme solistes sont priés de communiquer
avec M. Wayne K. Riddell, directeur.
Tél.: 489-4426 ou 849-3286.

théâtre du rideau vert

Du lundi au samedi à 20 h. 30

Dimanche matinée à 14 h. 30. Soirée 19 h. 30

Drôle de couple

comédie de Neil Simon

adap. franç. de Albert Husson

avec:

PAUL BÉRAL - BENOÎT MARLEAU

André Cailloux - Patricia Nolin - Isabelle Jean

André Montmorency - Louis Aubert - Serge Turgeon

Au Stella - Tél. 844-1793 4664 St-Denis

Métro Laurier credico

UNIVERSITÉ SIR
GEORGE WILLIAMS

Concerts

I SOLISTI VENETI

Dirigé par Claudio Scimone

VENDREDI, LE 2 FÉVRIER

à 8:40 p.m. dans la salle des Anciens de l'édifice
Hall, boulevard de Maisonneuve et rue Bishop

Billets (\$2.50; étudiants \$1.00) ou Bureau des comptes.

1435 rue Drummond,
ou à la réception du Hall Building

DERNIERE SEMAINE

la
promenade
du
dimanche

Georges Michel

MISE EN SCÈNE

PAUL BUISSONNEAU

Avec: BEATRICE PICARD

PIERRE BOUCHER

JEAN-LOUIS MILLETTE

TOUS LES SOIRS - RELACHE LE LUNDI

THÉÂTRE DE QUAT' SOUS

100 EST, AVE DES PINS

TEL.: 845-7277

DU 12 JANVIER AU 11 FÉVRIER (SAUF LUNDI)

tnm

réservations: 849-9371

PYGMALION

de Bernard Shaw
dans une nouvelle version québécoise
d'Eloi de Grandmont
avec Monique Miller et Jean-Louis Roux

DIMANCHE 19H.30

MAR. À VEN. 20H.30

SAMEDI MATINÉE 17H. \$1.65 - \$2.75 - \$3.30

A COMPTER DU 20 JAN.

SAMEDI 21H. \$2.20 - \$3.30 - \$3.85

PLACE DES ARTS THÉÂTRE ROYAL

MONTREAL 18 (QUÉBEC), TEL. 842-2112

1430 Bleury, Montréal - AV. 8-7102 ou 5603

La Cité de Dorval a adjudé une émission de \$1,273,000 d'obligations, séries 10 ans

potins financiers

Vu la lourdeur tardive des stocks avant-hier sur la Bourse de Montréal, cette dernière a été tant plus que cette séance pré-édictait le congé coutumier de fin de semaine, période ordinairement fertile en surprises internationales, politiques ou économiques — que l'on se rappelle tout dimanche dernier. La manière dont les ventes nombreuses furent digérées hier sur la Bourse de N.Y explique son meilleur comportement hier. L'indice des industriels de D.J. a clôturé à 811 points plus haut à 865,96. Les fluctuations furent de nature fractionnaire hier sur la Bourse de Toronto. Les meilleures perspectives pour l'industrie de l'automobile en G-B expliquent le meilleur ton hier sur la Bourse de Londres. La Bourse de Paris a connu hier une séance exceptionnelle. L'atmosphère y paraissait survoltée.

On paraissait appréhender beaucoup moins hier les répercussions de la crise nord-coréenne, mais, en fermeture, Wall Street fut témoin de bien des réalisations, vu les possibilités de développements internationaux en fin de semaine.

Sterling Trusts Corp. a connu en 1967 la meilleure année dans son histoire de 36 ans, au dire de son président, M. N.E. Peterson. Son revenu a atteint \$2,852,210 contre \$2,491,144 en 1966 et son actif global figurait au 31 décembre 1967 à \$59,340,896 à rapprocher de \$54,110,875 au 31 décembre 1966.

Sous réserve de l'enregistrement d'un accord, en date du 24 janvier 1968, avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, E. H. Pooler & Co. Ltd. et Draper, Dobie & Company, pour le compte de clients, ont souscrit ferme un total de 490,748 actions d'Eagle Gold Mines à \$2.40 chacune, payable dans les 10 jours de la date du dit accord. Le produit servira à l'exécution d'autres travaux d'exploration et de développement sur la propriété de la compagnie, connue sous le nom de Groupe II, dans le canton Joutel, P.Q.

Une compagnie canadienne se propose d'engager en Angleterre la plus grosse usine de pommes de terre séchées, en petits morceaux, d'un coût de \$2,600,000.

Le chiffre préliminaire pour 1967 indique que les ventes d'électricité par les filiales exploitantes de Brazilian Light and Power Company Limited pour toute l'année furent de 13,645 millions de kilowatt-heures, soit une augmentation sur le chiffre de 12,797 millions de kilowatt-heures en 1966.

D. D. Creighton et D. D. Creighton & Co. Incorporated ont été suspendus comme membre, respectivement, des Bourses de Montréal et Canadienne pour avoir négligé de suivre et de maintenir les pratiques de comptabilité, requises en vertu des règlements et articles en vigueur aux Bourses précitées.

La Bourse Canadienne a été notifiée par la Compagnie Minière de l'Ungava Limitée que la licence "158" d'exploration minière, détenue par l'entreprise et couvrant 81,5 milles carrés, dans une région de l'Ungava, dans le Nouveau-Québec, a requis en paiement un honoraire de licence de \$8,500,000 le 3 novembre 1967. Ne disposant pas des disponibilités pour effectuer ce paiement, la compagnie a demandé du délai au Ministre des Ressources Naturelles pour le paiement de l'honoraire requis. Il n'a pas été accordé à cette demande et, en conséquence, le permis est considéré comme étant expiré depuis le 3 novembre 1967.

Indice des obligations à New York

	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	1946	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	1938	1937	1936	1935	1934	1933	1932	1931	1930	1929	1928	1927	1926	1925	1924	1923	1922	1921	1920	1919	1918	1917	1916	1915	1914	1913	1912	1911	1910	1909	1908	1907	1906	1905	1904	1903	1902	1901	1900	1899	1898	1897	1896	1895	1894	1893	1892	1891	1890	1889	1888	1887	1886	1885	1884	1883	1882	1881	1880	1879	1878	1877	1876	1875	1874	1873	1872	1871	1870	1869	1868	1867	1866	1865	1864	1863	1862	1861	1860	1859	1858	1857	1856	1855	1854	1853	1852	1851	1850	1849	1848	1847	1846	1845	1844	1843	1842	1841	1840	1839	1838	1837	1836	1835	1834	1833	1832	1831	1830	1829	1828	1827	1826	1825	1824	1823	1822	1821	1820	1819	1818	1817	1816	1815	1814	1813	1812	1811	1810	1809	1808	1807	1806	1805	1804	1803	1802	1801	1800	1799	1798	1797	1796	1795	1794	1793	1792	1791	1790	1789	1788	1787	1786	1785	1784	1783	1782	1781	1780	1779	1778	1777	1776	1775	1774	1773	1772	1771	1770	1769	1768	1767	1766	1765	1764	1763	1762	1761	1760	1759	1758	1757	1756	1755	1754	1753	1752	1751	1750	1749	1748	1747	1746	1745	1744	1743	1742	1741	1740	1739	1738	1737	1736	1735	1734	1733	1732	1731	1730	1729	1728	1727	1726	1725	1724	1723	1722	1721	1720	1719	1718	1717	1716	1715	1714	1713	1712	1711	1710	1709	1708	1707	1706	1705	1704	1703	1702	1701	1700	1699	1698	1697	1696	1695	1694	1693	1692	1691	1690	1689	1688	1687	1686	1685	1684	1683	1682	1681	1680	1679	1678	1677	1676	1675	1674	1673	1672	1671	1670	1669	1668	1667	1666	1665	1664	1663	1662	1661	1660	1659	1658	1657	1656	1655	1654	1653	1652	1651	1650	1649	1648	1647	1646	1645	1644	1643	1642	1641	1640	1639	1638	1637	1636	1635	1634	1633	1632	1631	1630	1629	1628	1627	1626	1625	1624	1623	1622	1621	1620	1619	1618	1617	1616	1615	1614	1613	1612	1611	1610	1609	1608	1607	1606	1605	1604	1603	1602	1601	1600	1599	1598	1597	1596	1595	1594	1593	1592	1591	1590	1589	1588	1587	1586	1585	1584	1583	1582	1581	1580	1579	1578	1577	1576	1575	1574	1573	1572	1571	1570	1569	1568	1567	1566	1565	1564	1563	1562	1561	1560	1559	1558	1557	1556	1555	1554	1553	1552	1551	1550	1549	1548	1547	1546	1545	1544	1543	1542	1541	1540	1539	1538	1537	1536	1535	1534	1533	1532	1531	1530	1529	1528	1527	1526	1525	1524	1523	1522	1521	1520	1519	1518	1517	1516	1515	1514	1513	1512	1511	1510	1509	1508	1507	1506	1505	1504	1503	1502	1501	1500	1499	1498	1497	1496	1495	1494	1493	1492	1491	1490	1489	1488	1487	1486	1485	1484	1483	1482	1481	1480	1479	1478	1477	1476	1475	1474	1473	1472	1471	1470	1469	1468	1467	1466	1465	1464	1463	1462	1461	1460	1459	1458	1457	1456	1455	1454	1453	1452	1451	1450	1449	1448	1447	1446	1445	1444	1443	1442	1441	1440	1439	1438	1437	1436	1435	1434	1433	1432	1431	1430	1429	1428	1427	1426	1425	1424	1423	1422	1421	1420	1419	1418	1417	1416	1415	1414	1413	1412	1411	1410	1409	1408	1407	1406	1405	1404	1403	1402	1401	1400	1399	1398	1397	1396	1395	1394	1393	1392	1391	1390	1389	1388	1387	1386	1385	1384	1383	1382	1381	1380	1379	1378	1377	1376	1375	1374	1373	1372	1371	1370	1369	1368	1367	1366	1365	1364	1363	1362	1361	1360	1359	1358	1357	1356	1355	1354	1353	1352	1351	1350	1349	1348	1347	1346	1345	1344	1343	1342	1341	1340	1339	1338	1337	1336	1335	1334	1333	1332	1331	1330	1329	1328	1327	1326	1325	1324	1323	1322	1321	1320	1319	1318	1317	1316	1315	1314	1313	1312	1311	1310	1309	1308	1307	1306	1305	1304	1303	1302	1301	1300	1299	1298	1297	1296	1295	1294	1293	1292	1291	1290	1289	1288	1287	1286	1285	1284	1283	1282	1281	1280	1279	1278	1277	1276	1275	1274	1273	1272	1271	1270	1269	1268	1267	1266	1265	1264	1263	1262	1261	1260	1259	1258	1257	1256	1255	1254	1253	1252	1251	1250	1249	1248	1247	1246	1245	1244	1243	1242	1241	1240	1239	1238	1237	1236	1235	1234	1233	1232	1231	1230	1229	1228	1227	1226	1225	1224	1223	1222	1221	1220	1219	1218	1217	1216	1215	1214	1213	1212	1211	1210	1209	1208	1207	1206	1205	1204	1203	1202	1201	1200	1199	1198	1197	1196	1195	1194	1193	1192	1191	1190	1189	1188	1187	1186	1185	1184	1183	1182	1181	1180	1179	1178	1177	1176	1175	1174	1173	1172	1171	1170	1169	1168	1167	1166	1165	1164	1163	1162	1161	1160	1159	1158	1157	1156	1155	1154	1153	1152	1151	1150	1149	1148	1147	1146	1145	1144	1143	1142	1141	1140	1139	1138	1137	1136	1135	1134	1133	1132	1131	1130	1129	1128	1127	1126	1125	1124	1123	1122	1121	1120	1119	1118	1117	1116	1115	1114	1113	1112	1111	1110	1109	1108	1107	1106	1105	1104	1103	1102	1101	1100	1099	1098	1097	1096	1095	1094	1093	1092	1091	1090	1089	1088	1087	1086	1085	1084	1083	1082	1081	1080	1079	1078	1077	1076	1075	1074	1073	1072	1071	1070	1069	1068	1067	1066	1065	1064	1063	1062	1061	1060	1059	1058	1057	1056	1055	1054	1053	1052	1051	1050	1049	1048	1047	1046	1045	1044	1043	1042	1041	1040	1039	1038	1037	1036	1035	1034	1033	1032	1031	1030	1029	1028	1027	1026	1025	1024	1023	1022	1021	1020	1019	1018	1017	1016	1015	1014	1013	1012	1011	1010	1009	1008	1007	1006	1005	1004	1003	1002	1001	1000	999	998	997	996	995	994	993	992	991	990	989	988	987	986	985	984	983	982	981	980	979	978	977	976	975	974	973	972	971	970	969	968	967	966	965	964	963	962	961	960	959	958	957	956	955	954	953	952	951	950	949	948	947	946	945	944	943	942	941	940	939	938	937	936	935	934	933	932	931	930	929	928	927	926	925	924	923	922	921	920	919	918	917	916	915	914	913	912	911	910	909	908	907	906	905	904	903	902	901	900	899	898	897	896	895	894	893	892	891	890	889	888	887	886	885	884	883	882	881	880	879	878	877	876	875	874	873	872	871	870	869	868	867	866	865	864	863	862	861	860	859	858	857	856	855	854	8
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	---

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



Qu'il fasse beau ou mauvais temps, les pilotes entraînent leurs chevaux tous les matins sur la piste du boulevard Décarie en prévision de la reprise des courses, demain après-midi.

LIGUE NATIONALE CLASSEMENT (DIVISION EST)									
	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts		
Boston	46	24	16	6	168	134	54		
Montréal	45	22	14	9	132	99	53		
Toronto	45	22	15	8	134	98	52		
Chicago	46	20	14	12	134	129	52		
New York	44	21	15	8	129	117	50		
Détroit	46	18	20	8	154	152	44		

LIGUE NATIONALE CLASSEMENT (DIVISION OUEST)									
	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts		
Philadelphie	45	21	17	7	114	102	49		
Minnesota	45	16	19	9	108	136	41		
Los Angeles	45	18	23	4	108	141	40		
St. Louis	45	16	21	8	96	109	40		
Pittsburgh	45	16	22	7	114	132	39		
Oakland	47	10	27	10	93	132	30		

Ils veulent leur part du gâteau

BUFFALO (PA) — Les joueurs de la ligue de hockey de l'Ouest doivent décider cette semaine s'ils joindront les rangs de ceux de la ligue Américaine afin de former une association de joueurs des ligues mineures professionnelles.

L'association tentera d'abord d'obtenir un programme de retraite adopté par la LAH, un programme d'assurance-santé et une allocation pour les repas sur la route.

La ligue de l'Ouest a formé sa propre association l'an dernier et elle était représentée à Buffalo par Doug Messier et Curt Lechner, du Portland.

Météo-Ski

Les conditions du ski sont excellentes dans tous les centres de la province de Québec qui signalent de la neige poudreuse. La dernière chute de neige remonte à la journée du 23 janvier.

Dans tous les centres les remontées-pentes fonctionnent.

Dimanche après-midi, reprise des courses sous harnais!

Blue Bonnets connaîtra son ouverture la plus hâtive

La piste Blue Bonnets entreprendra la saison de 266 jours de courses à Montréal demain après-midi, alors qu'elle présentera le programme le plus hâtif de son histoire. Ce total tient compte des 56 jours de courses sur le plat, qui tiendront l'affiche dès le début du mois d'août à Blue Bonnets.

Les 210 autres programmes seront réservés aux trotteurs et ambleurs à Blue Bonnets et au Parc Richelieu. La réunion initiale sera présentée à la piste du boulevard Décarie, sur une base de quatre programmes par semaine jusqu'au 1er mars.

Le programme d'ouverture de demain verra l'heure du premier départ avancée à 2 p.m. et présentera un amble-conditions d'une bourse de \$3,000, qui opposera cinq excellents concurrents dans l'épreuve principale.

Le choix de pré-favori à été à Perfect Knight avec Hervé Filion, un gagnant de plus de \$30,000 la saison dernière.

Léon Bouchard, handicauteur à BB, l'a établi favori à 2-1.

Cet événement verra Filion amorcer la défense de son titre de champion conducteur canadien, qu'il détient depuis deux ans. Le conducteur de 26 ans natif d'Angers, qui avait fait principalement campagne aux États-Unis ces dernières années, entend diviser ses activités entre les pistes américaines et Montréal cette année.

Les autres partants dans la course principale de demain seront Sharp Express, Direct M Adios, David Hudson et Peter Dawn. Parmi ceux-là, Direct M Adios est le plus dangereux rival de Perfect Knight, considéré à 5-2. Le rejeton de huit ans de Champ Adios a gagné ses trois dernières courses en 1967 à Blue Bonnets et il a touché \$16,664 en gains l'année dernière. Il sera conduit par Adrian Bédard.

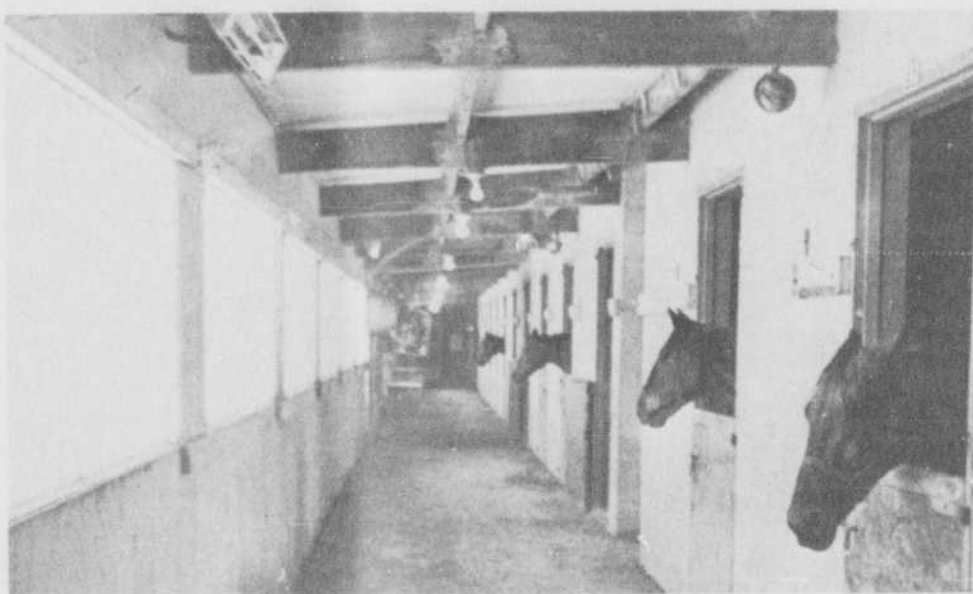
La bête noire de la course est le nouveau venu David Hudson. Aux États-Unis, l'an dernier, il n'a gagné que quatre

de ses 21 courses, mais il se tout de même à surveiller dans cette classe.

Une autre épreuve au programme consistera en un amble-conditions d'une bourse de \$1,900, Westfield Express, avec Henri Filion, est favori pour l'emporter sur sept autres aspirants. Westfield Express a connu une saison médiocre en 1967, présentant une fiche de 2-2-2 en 21 départs, mais son record à vie est de 2:01.4.

Jollop, avec Percy Robillard, et Key Feature, avec Albert Hanna, méritent considération. Les autres seront Monaco, Dancer's Dream, Doug Johnston C, Northwood David B et Admirable Pick.

Comme déjà établi, il y aura pari double sur les deux premières courses, quintelas aux quatrième et septième épreuves et pari exact à la dixième et dernière course. Le deuxième programme aura lieu lundi, avec premier départ à 7:45 p.m.



Blue Bonnets connaîtra demain la reprise des courses la plus hâtive de son histoire. Néanmoins, ça n'a pas empêché nombre de propriétaires de réserver, des semaines à l'avance, des stables pour leurs protégés qui prendront le départ dès le premier programme.

On a misé \$150,000 pour ressusciter le hockey junior des beaux jours à Ottawa

OTTAWA PC — Le bijou Howard Darwin et trois autres hommes d'affaires misent \$150,000 cette année sur la survie du hockey à Ottawa.

C'est ce qui leur en coûte pour aligner Ottawa 67s, nouvelle équipe de la ligue Junior A de l'Ontario. De plus, ils ont versé \$30,000 pour l'obtention de la franchise.

Les Outaouais occupent le 10^e rang dans le circuit de neuf équipes et leurs chances de participer aux séries de fin de saison sont très minces, mais leur pilote Bill Long espère toujours en son club inexpérimenté.

Darwin et ses associés, y compris l'ancien as des

Bruins de Boston Bill Cowley, accuseront un déficit cette année, mais Darwin, qui a fait ses premières armes comme promoteur de lutte et de boxe, opine que le club rapportera des dividendes la saison prochaine lorsque Long et ses protégés seront des aspirants plus sérieux à une place dans les séries éliminatoires.

Le hockey a semblé subir son coup de mort ici lorsque les Canadiens de Montréal ont retiré leurs équipes junior et senior de la région. Les clubs attirés de pierres assistantes et Sam Pollock, gérant général des Canadiens, a signalé l'absence d'une arène moderne comme une

des raisons du retrait des franchises.

Retrait des Sénateurs

Lorsque les Sénateurs faisaient la pluie et le beau temps dans la ligue Senior du Québec, l'ancien Auditorium, maintenant démoli, était rempli à pleine capacité. Avec l'avènement de la TV, les foules ont diminué et les Sénateurs ont fermé les livres vers le milieu des 1950.

Les Canadiens juniors, alignant des étoiles comme Ralph Backstrom, Robert Rousseau et Jean-Claude Tremblay, n'ont pu attirer des foules convenables une année après le retrait

des Sénateurs. En somme, le hockey semblait avoir connu ses beaux jours.

Lorsque la ville a décidé de bâtir un nouveau centre sportif, comprenant une arène de 10,000 sièges, on s'est repris à espérer et trois groupes ont tenté d'obtenir une franchise dans la LJO.

Le groupe de Darwin a remporté la palme parce que, selon lui, "nous avions une présentation mieux soignée".

Darwin a soutenu que les Canadiens juniors n'avaient pas attiré les amateurs parce qu'ils ne formaient pas une équipe vraiment locale.

Les inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE			TROIS - A RECLAMER			BOURSE: \$1,900		
4	Merry Piper	M. Hébert	4	Merry Piper	M. Hébert	4	Merry Piper	M. Hébert
5	Alfred Hays	H. Filion	5	Alfred Hays	H. Filion	5	Alfred Hays	H. Filion
6	Riddell Brosse	J. C. Martineau	6	Riddell Brosse	J. C. Martineau	6	Riddell Brosse	J. C. Martineau
7	Penny Scott	N. Barber	7	Penny Scott	N. Barber	7	Penny Scott	N. Barber
8	Elbe Dream	A. St-Amour	8	Elbe Dream	A. St-Amour	8	Elbe Dream	A. St-Amour
9	Car Vroman	R. Bouthillier	9	Car Vroman	R. Bouthillier	9	Car Vroman	R. Bouthillier
10	Broadway Joe	L. Turcotte	10	Broadway Joe	L. Turcotte	10	Broadway Joe	L. Turcotte
11	Mr. Tyson	Pas nommé	11	Mr. Tyson	Pas nommé	11	Mr. Tyson	Pas nommé
12	Big Thursday	C. Pelletier	12	Big Thursday	C. Pelletier	12	Big Thursday	C. Pelletier
13	Seven Dell	R. Desjardins	13	Seven Dell	R. Desjardins	13	Seven Dell	R. Desjardins
14	Kappa Maid	J. C. Martineau	14	Kappa Maid	J. C. Martineau	14	Kappa Maid	J. C. Martineau
15	Billy Gallon	G. Filion	15	Billy Gallon	G. Filion	15	Billy Gallon	G. Filion
16	Warrior	A. Hanna	16	Warrior	A. Hanna	16	Warrior	A. Hanna
17	Warrington	G. Piche	17	Warrington	G. Piche	17	Warrington	G. Piche
18	Lullaby	A. Vanderpaelt	18	Lullaby	A. Vanderpaelt	18	Lullaby	A. Vanderpaelt
19	Mrs. J.B.	D. Gallie	19	Mrs. J.B.	D. Gallie	19	Mrs. J.B.	D. Gallie
20	Hand: The Great	M. Turcotte	20	Hand: The Great	M. Turcotte	20	Hand: The Great	M. Turcotte

DEUXIEME COURSE			AMBLE - A RECLAMER			BOURSE: \$1,900		
1	Little Cherry	J. Piche	1	Little Cherry	J. Piche	1	Little Cherry	J. Piche
2	Battle C Adios	T. Horton	2	Battle C Adios	T. Horton	2	Battle C Adios	T. Horton
3	Tart's End Play	G. Beauchemin	3	Tart's End Play	G. Beauchemin	3	Tart's End Play	G. Beauchemin
4	Stumpy M.	A. Hanna	4	Stumpy M.	A. Hanna	4	Stumpy M.	A. Hanna
5	Winning Ace	N. Barber	5	Winning Ace	N. Barber	5	Winning Ace	N. Barber
6	Mr. Prince	P. Bouchard	6	Mr. Prince	P. Bouchard	6	Mr. Prince	P. Bouchard
7	Fraser	M. Leblond	7	Fraser	M. Leblond	7	Fraser	M. Leblond
8	Gem Direct	J. G. Brousseau	8	Gem Direct	J. G. Brousseau	8	Gem Direct	J. G. Brousseau
9	Dan Lee	Pas nommé	9	Dan Lee	Pas nommé	9	Dan Lee	Pas nommé
10	Amble eligible: Rhythm Man	F. Leblond	10	Amble eligible: Rhythm Man	F. Leblond	10	Amble eligible: Rhythm Man	F. Leblond

QUATRIEME COURSE			TROIS - A RECLAMER			BOURSE: \$1,900		
1	Julian Nathan	M. Turcotte	1	Julian Nathan	M. Turcotte	1	Julian Nathan	M. Turcotte
2	The March	A. Boucher	2	The March	A. Boucher	2	The March	A. Boucher
3	Sublime Marie	G. Hess	3	Sublime Marie	G. Hess	3	Sublime Marie	G. Hess
4	Darce	A. Lavallo	4	Darce	A. Lavallo	4	Darce	A. Lavallo
5	Mr. Prince	P. Bouchard	5	Mr. Prince	P. Bouchard	5	Mr. Prince	P. Bouchard
6	Ayer Manda	A. Bédard	6	Ayer Manda	A. Bédard	6	Ayer Manda	A. Bédard
7	Baron Cubby	L. Bergeron	7	Baron Cubby	L. Bergeron	7	Baron Cubby	L. Bergeron
8	Sue Girl	A. Deguire	8	Sue Girl	A. Deguire	8	Sue Girl	A. Deguire
9	Amble eligible: Notation	R. Coutu	9	Amble eligible: Notation	R. Coutu	9	Amble eligible: Notation	R. Coutu

CINQUIEME COURSE			AMBLE - CONDITIONS			BOURSE: \$1,900		
1	Many Rose	V. Pichette	1	Many Rose	V. Pichette	1	Many Rose	V. Pichette
2	Fleety Merry	A. Bédard	2	Fleety Merry	A. Bédard	2	Fleety Merry	A. Bédard
3	Sunshine Mir	B. Côté	3	Sunshine Mir	B. Côté	3	Sunshine Mir	B. Côté
4	Michael Long	G. Baillargeon	4	Michael Long	G. Baillargeon	4	Michael Long	G. Baillargeon
5	Fraser	P. Bouchard	5	Fraser	P. Bouchard	5	Fraser	P. Bouchard
6	Fraser	G. Filion	6	Fraser	G. Filion	6	Fraser	G. Filion
7	Fraser	M. Leblond	7	Fraser	M. Leblond	7	Fraser	M. Leblond
8	Tom Angus	C. Dupont	8	Tom Angus	C. Dupont	8	Tom Angus	C. Dupont
9	Amble eligible: Notation	R. Coutu	9	Amble eligible: Notation	R. Coutu	9	Amble eligible: Notation	R. Coutu

SIXIEME COURSE			AMBLE - CONDITIONS			BOURSE: \$1,900		
1	Mod Run	C. Poulin	1	Mod Run	C. Poulin	1	Mod Run	C. Poulin
2	Red Rex	J. Hébert	2	Red Rex	J. Hébert	2	Red Rex	J. Hébert
3	Strategic	P. Pelletier	3	Strategic	P. Pelletier	3	Strategic	P. Pelletier
4	Huge Boy	B. Kennedy	4	Huge Boy	B. Kennedy	4	Huge Boy	B. Kennedy
5	The Fashious Elton	H. Filion	5	The Fashious Elton	H. Filion	5	The Fashious Elton	H. Filion
6	Easter City	J. G. Brousseau	6	Easter City	J. G. Brousseau	6	Easter City	J. G. Brousseau
7	Battle C Adios	V. Gensou	7	Battle C Adios	V. Gensou	7	Battle C Adios	V. Gensou
8	Horatius	P. Sauve	8	Horatius	P. Sauve	8	Horatius	P. Sauve
9	Amble eligible: Quiet Adios	G. Beauchemin	9	Amble eligible: Quiet Adios	G. Beauchemin	9	Amble eligible: Quiet Adios	G. Beauchemin

SEPTIEME COURSE			TROIS - A RECLAMER			BOURSE: \$1,900		
1	Little Imp	A. Boucher	1	Little Imp	A. Boucher	1	Little Imp	A. Boucher
2	Birdie	L. Bergeron	2	Birdie	L. Bergeron	2	Birdie	L. Bergeron
3	Pauline	R. Coutu	3	Pauline	R. Coutu	3	Pauline	R. Coutu
4	Henry Jones	A. Lavallo	4	Henry Jones	A. Lavallo	4	Henry Jones	A. Lavallo
5	Early Date	B. Côté	5	Early Date	B. Côté	5	Early Date	B. Côté
6	Mr. Simpson	W. Bouchard	6	Mr. Simpson	W. Bouchard	6	Mr. Simpson	W. Bouchard
7	King Rhythm	A. Vanderpaelt	7	King Rhythm	A. Vanderpaelt	7	King Rhythm	A. Vanderpaelt
8	Who's Who C	A. Hanna	8	Who's Who C	A. Hanna	8	Who's Who C	A. Hanna
9	Amble eligible: Quiet Adios	G. Beauchemin	9	Amble eligible: Quiet Adios	G. Beauchemin	9	Amble eligible: Quiet Adios	G. Beauchemin

HUITIEME COURSE			AMBLE - CONDITIONS			BOURSE: \$1,900		
1	Westfield Express	H. Filion	1	Westfield Express	H. Filion	1	Westfield Express	H. Filion
2	Jollop	P. Robillard	2	Jollop	P. Robillard	2	Jollop	P. Robillard
3	Key Feature	A. Hanna	3	Key Feature	A. Hanna	3	Key Feature	A. Hanna
4	Dancer's Dream	N. Barber	4	Dancer's Dream	N. Barber	4	Dancer's Dream	N. Barber
5	Doug Johnston C	R. Bouthillier	5	Doug Johnston C	R. Bouthillier	5	Doug Johnston C	R. Bouthillier
6	Northwood David B	L. Turcotte	6	Northwood David B	L. Turcotte	6	Northwood David B	L. Turcotte
7	Admirable Pick	C. Desjardins	7	Admirable Pick	C. Desjardins	7	Admirable Pick	C. Desjardins
8	Perfect Knight	Pas nommé	8	Perfect Knight	Pas nommé	8	Perfect Knight	Pas nommé
9	Amble eligible: Notation	R. Coutu	9	Amble eligible: Notation	R. Coutu	9	Amble eligible: Notation	R. Coutu

NEUVIEME COURSE			AMBLE - CONDITIONS			BOURSE: \$1,900		
1	Direct M Adios	H. Filion	1	Direct M Adios	H. Filion	1	Direct M Adios	H. Filion
2	David Hudson	A. Bédard	2	David Hudson	A. Bédard	2	David Hudson	A. Bédard
3	Peter Dawn	Pas nommé	3	Peter Dawn	Pas nommé	3	Peter Dawn	Pas nommé
4	Sharp Express	A. St-Amour	4	Sharp Express	A. St-Amour	4	Sharp Express	A. St-Amour
5	Amble eligible: Notation	R. Coutu	5	Amble eligible: Notation	R. Coutu	5	Amble eligible: Notation	R. Coutu

DIXIEME COURSE			AMBLE - A RECLAMER			BOURSE: \$1,900		
1	Harry Johnson	V. Pichette	1	Harry Johnson	V. Pichette	1	Harry Johnson	V. Pichette
2	Sweet Harmony	C. Pelletier	2	Sweet Harmony	C. Pelletier	2	Sweet Harmony	C. Pelletier
3	Colonel C. Volo	H. Filion	3	Colonel C. Volo	H. Filion	3	Colonel C. Volo	H. Filion
4	Tommy Attorney D	P. Robillard	4	Tommy Attorney D	P. Robillard	4	Tommy Attorney D	P. Robillard
5	Caillou Pick	M. Turcotte	5	Caillou Pick	M. Turcotte	5	Caillou Pick	M. Turcotte
6	Sir Royal Volante	G. Piche	6	Sir Royal Volante	G. Piche	6	Sir Royal Volante	G. Piche
7	Speedy Sam	A. Deguire	7	Speedy Sam	A. Deguire	7	Speedy Sam	A. Deguire
8	Taran White Way	B. Côté	8	Taran White Way	B. Côté	8	Taran White Way	B. Côté
9	Amble eligible: Leo Chief	P. Laroche	9	Amble eligible: Leo Chief	P. Laroche	9	Amble eligible: Leo Chief	P. Laroche
10	Amble eligible: Martha's Son	R. Coutu	10	Amble eligible: Martha's Son	R. Coutu	10	Amble eligible: Martha's Son	R. Coutu

Jim Ryun prend la tête des rebelles!

EAST LANSING, Michigan (AFP) — En raison de sa notoriété dans le monde de l'athlétisme, Jim Ryun détient des records du monde des 1,500 mètres et du mille, a pris la tête du mouvement de révolte des athlètes américains qui s'est déclenché au début de la semaine contre les dirigeants du sport amateur aux États-Unis.

Pour prendre part le 9 février à New York aux championnats en salle de la Fédération américaine (U.S. track and field Federation), affiliée à la N.C

Suites de la première page

LA CECM

Selon les prévisions, la masse salariale payée par la Commission s'élèverait de \$79.5 millions en 1967 à \$161.4 millions en 1972-73.

Cette croissance est fondée sur l'hypothèse d'un "ratio" maître-élèves de 1 enseignant pour 44 élèves de maternelle, de 1 enseignant pour 27 élèves à l'élémentaire, de 1 enseignant pour 17 élèves au secondaire et de 1 maître pour 5 enfants inadaptés.

Quant aux prévisions concernant le service de la dette, elles se fondent sur l'hypothèse que toutes les immobilisations inscrites au programme (48 écoles secondaires, 40 écoles élémentaires à édifier en cinq ans) seront effectuées et financées à même des emprunts à un taux d'intérêt de 7.5 pour cent amortissable sur 25 ans.

En résumé, en ce qui concerne les dépenses, l'étude des experts de la CECM montre que la Commission doit dépenser en moyenne au cours de chacune des cinq prochaines années \$83 millions de plus qu'au cours de l'année 1967-68. La différence serait d'abord de \$31.5 millions l'année prochaine pour atteindre finalement \$95.8 millions en 1973.

Il reste à voir sur quels revenus la Commission peut compter.

Sans que le taux de la taxe soit modifié, l'accroissement normal de la valeur des rôles d'évaluation uniformisés (accroissement établi à 5.5 pour 100 par année) procurerait à la CECM des revenus légèrement supérieurs d'année en année. La taxe foncière catholique et neutre rapporterait aux taux respectifs de \$1.35/100 et \$2.45/100 une somme de \$125 millions en 1972-73 comparativement à \$90 millions pour l'année en cours.

Dans cette hypothèse, et si la province maintenait également au même niveau ses subventions à la CECM, la Commission affronterait l'année prochaine un déficit de \$32.6 millions, déficit qui atteindrait \$64 millions en 1973.

Si la Commission des écoles catholiques de Montréal était obligée de combler ce déficit croissant à l'aide des seules ressources des propriétaires fonciers, les taux de taxe grimperaient à l'échelle.

Le taux des propriétaires particuliers pourrait atteindre de l'année prochaine \$1.80 (45 cents d'augmentation), puis être porté à \$1.82, \$1.98, \$2.01 et \$2.05 respectivement d'ici l'année 1973.

Le taux imposé aux compagnies (liste "neutre") grimperait de l'année prochaine à \$3.27 (de \$2.45) et atteindrait \$3.71 par \$100 d'évaluations en cinq ans.

Ces augmentations ont été calculées à partir du principe suivant: les entreprises supporteraient les deux tiers de la hausse, et les particuliers catholiques l'autre tiers.

"Il nous paraît évident, écrivent les auteurs du rapport, que les compagnies — les propriétaires catholiques comme les compagnies — ne pourront supporter des taux de \$2.05 et de \$3.71 respectivement."

Toute cette démonstration (qui ressemble à une démonstration par l'absurde) tend à faire voir que si le gouvernement du Québec ne modifie pas son régime de subventions à la CECM, ou bien les services d'enseignement se mettent à régresser à Montréal (ce qui paraît impensable) ou bien l'effort fiscal exigé des propriétaires montréalais devient surréaliste.

Le document rappelle que, selon le régime spécial institué par Québec en 1961, le gouvernement verse à la CECM une subvention par élève établie à \$50.00 pour un élève de maternelle, \$100 pour un élève de l'élémentaire et \$175 pour un élève du secondaire.

conduire. Cette subvention unique tient lieu de ce qui est, dans le cas des autres commissions scolaires, une triple subvention: subvention de fonctionnement, subvention d'équilibre budgétaire et subvention de construction.

Ceci signifie que la CECM ne reçoit pas de subsides spécifiques pour financer la construction des écoles, devant plutôt affecter à cette fin une partie de la subvention unique au chapitre du service de la dette. Plus grave encore, le montant par capita n'a pas été revu depuis l'institution de ce régime de subvention. Comme les coûts par élève n'ont cessé d'augmenter, l'aide de la province s'est graduellement dépréciée: elle ne représente plus que 25 p.c. des revenus de la Commission, alors qu'elle représentait 40 p.c. des revenus il y a six ans.

Les autorités de la CECM tentent en vain d'obtenir des ajustements depuis ce temps. Il paraît clair que le document publié par la Commission s'applique à décrire ce qu'il adviendra si Québec maintient son attitude.

Si le taux des subventions per capita demeurait inchangé, la CECM toucherait en 1972-73 à peine \$35 millions en subsides provinciaux, soit \$5 millions de plus que pour l'année en cours, alors que les dépenses auraient augmenté pendant la même période de \$109 à \$225 millions!

MARCHAND

l'autre candidat, ceux qui veulent réunir derrière un candidat canadien-français la plus large partie de la délégation québécoise, estiment que la tactique du silence prolongé les favorise très nettement.

Si l'estime en effet que même si M. Marchand n'avait pas l'intention de se porter candidat il desservirait leurs objectifs en annonçant tout de suite, car cela détacherait des maintenant du bloc québécois un certain nombre de députés qui iraient immédiatement porter ailleurs leur appui.

Bref la thèse de ceux-là c'est que plus le "suspense" dure, meilleures sont les chances de la délégation québécoise de faire bloc pour un candidat canadien-français ou autre.

Quoi qu'il en soit, juste avant d'aller sous presse un certain nombre de députés grommelaient non pas contre le geste de M. Marchand mais contre le fait qu'à toutes fins pratiques, il avait décidé de le poser sans trop avoir consulté ses collègues.

On perçoit d'ailleurs chez certains des députés qui affluèrent hier soir à l'hôtel Bonaventure certains doutes sur la façon de M. Marchand de diriger les destinées du parti. On lui fait grief depuis longtemps entre autres de diriger le caucus comme s'il s'agissait d'un syndicat et de n'être pas plus qu'il faut en contact avec ses collègues du parlement.

Au fait on explique ainsi une partie des difficultés qu'éprouverait M. Claude Frenette à assurer son élection à la présidence de la section de Québec de la Fédération libérale du Canada. Trois tendances diverses et caractérisées de façon plutôt floue tiraient bloc contre M. Frenette: — le groupe du parti qui est hostile à M. Maurice Sauvé dont M. Frenette fut déjà l'un des principaux conseillers.

— l'aile du parti qui critique le plus M. Jean Marchand parce qu'ils voient dans M. Frenette le choix du chef de l'aile québécoise.

— le groupe de députés et de députées qui gravite autour de M. Pit Lessard qui s'identifie jusqu'à un certain point avec le groupe hostile à M. Maurice Sauvé.

Jean Drapeau: pour une démocratie "disciplinée"

Le maire de Montréal, qui souffrait hier soir la bienvenue aux délégués de la Fédération libérale, a fait un plaidoyer en faveur de la "démocratie disciplinée" qui a-t-il dit, "n'a rien à voir avec quelque forme de dictature".

Accueilli chaleureusement par un auditoire qui lui était sympathique, M. Drapeau a rappelé que depuis 1960, il ne s'est jamais écarté de sa juridiction et souligne qu'il a bien l'intention de s'en tenir à cette discipline. Aussi a-t-il averti qu'il exprimerait sur la démocratie et les partis des réflexions qui sont les siennes depuis longtemps et qu'il pourrait formuler devant n'importe quelle autre formation politique.

"Je réitère, a-t-il dit, qu'un parti doit réunir des gens qui pensent les mêmes choses et

qui s'unissent dans l'action pour le faire prévaloir, ce qui implique la discipline."

M. Drapeau a mis en garde contre la "théorie de la démocratie". Car, si la théorie a sa place, la pratique a aussi la sienne, et l'unité de pensée et d'action sont indispensables à la pratique de la vie parlementaire.

"Le citoyen moyen, a encore dit le maire Drapeau, attend d'un parti, non pas qu'il étale sur la place publique les divergences qui se manifestent dans ce parti, mais plutôt la preuve que ce parti est uni par la pensée."

Le citoyen moyen attend aussi de son parti "une identification claire et nette" à cet égard, le maire se demande s'il existe une si grande différence entre les grands partis de son pays, si la différence ne réside pas surtout dans les hommes qui les animent.

A quelques reprises, M. Drapeau a été en exemple de discipline et de démocratie le parti civique qu'il a fondé.

"Le moment est venu, a-t-il dit, de revenir à certaines idées fondamentales du parlementarisme, de mettre fin à cette manie que nous avons tous de vouloir repenser, de dialoguer toujours, de croire que cette machine qu'est le parlementarisme peut fonctionner à n'importe quelles conditions."

A force de se battre à mort pour des idées contradictoires, on finira par assister à la mort du parti et du régime.

"Sans doute, a-t-on beaucoup caricaturé l'esprit de parti. Je ne veux pas en faire l'apologie. Mais je dis que sans la discipline de parti, il n'est pas de parti. Car on ne peut remplacer l'esprit de parti par le désordre et l'indiscipline."

D'autre part, en autorisant, sans contrôle de la Régie, les hausses dites raisonnables, le gouvernement reconnaît tout simplement que le coût de la vie augmente pour les propriétaires comme pour les locataires. Il reconnaît aussi qu'il n'incombe pas aux seuls propriétaires de subventionner l'habitation pas plus qu'il n'est demandé aux seuls épiciers de subventionner l'alimentation.

En d'autres termes, une telle loi, avec effet rétroactif, serait probablement ce qu'il y a de plus équitable dans cet état de crise du logement que nous connaissons.

V.P.

CANADA

"La conférence fédérale-provinciale de février révélera que le statu quo n'est pas notre credo. Mais nous discuterons de questions constitutionnelles précises et éviterons les généralités qui peuvent peut-être créer une atmosphère artificielle de compréhension mais ne règlent aucun problème."

Après cette subtile allusion à l'euphorie de la conférence interprovinciale de Toronto, en novembre dernier, M. Marchand reconnaît que plusieurs articles de la constitution "auraient avantage à être amendés ou même supprimés, et d'autres ajoutés."

"Mais, dans la meilleure hypothèse, il ne faudrait pas s'attendre à ce que les modifications constitutionnelles soient d'un grand secours dans le règlement de nos problèmes économiques et sociaux."

Pour réaliser au Canada une unité qui ne soit ni illusoire ni artificielle, estime M. Marchand, il nous faut avoir une conception commune de notre pays et poursuivre les mêmes objectifs généraux. "La seule conception acceptable est celle que l'on retrouve dans l'unité ministérielle qui porte création de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et qui présente la Canada comme un pays bilingue fondé sur plusieurs cultures mais principalement sur les cultures anglaise et française." Il faut aussi que les francophones participent, sur un pied d'égalité, à l'administration des affaires publiques et à la direction de l'économie.

Quoi qu'on dise les prophètes de malheur, cet objectif est à notre portée et il n'y a aucune raison que nous ne l'atteignions pas dans un délai raisonnable."

Évoquant ensuite le problème de l'immigration au Québec, M. Marchand déclare que le problème est "de voir quels moyens nous devons mettre en œuvre pour que les immigrants choisissent de s'installer au milieu francophone en plus grand nombre qu'ils ne le font présentement. Il nous faudra sans doute neutraliser l'influence exercée par la force d'attraction du milieu anglophone par des avantages particuliers et surtout par un service d'accueil de tout premier ordre."

"J'ai discuté récemment de ce problème avec les autorités provinciales et nous sommes tombés d'accord sur les solutions à mettre de l'avant. J'espère que nos projets pourront se réaliser."

Au chapitre des symboles, le ministre se dit convaincu que nous devons "faire disparaître de nos statuts et de nos constitutions tout ce qui peut rappeler le statut colonial sous lequel nous avons vécu. Le Canada ne doit pas être seulement libre, autonome et souverain, mais il doit aussi avoir les signes extérieurs de ces attributs."

M. Marchand aborde ensuite la question de l'indépendance du Canada à l'égard des États-Unis. "Je n'ai pas l'intention de prendre position entre les nationalistes et les libéraux. Il est certain que la thèse des premiers est intellectuellement plus séduisante. Mais je dois constater que le monde est composé de nations qui se protègent non seulement militairement mais aussi économiquement. Nous devons faire de même tant et aussi longtemps que les règles du jeu ne seront pas modifiées. Les investissements américains sont indispensables pour assurer notre développement. Mais, à mon avis, nous devrions nous assurer que ces investissements soient soumis aux exigences du bien commun de la population canadienne. Il n'y a vraiment aucune objection à ce que le gouvernement fasse connaître aux investisseurs étrangers les conditions auxquelles ils devront se soumettre s'ils décident d'exercer leur activité sur notre territoire. Si notre politique est clairement définie, il n'y aura aucune surprise désagréable et chacun saura à quoi s'en tenir."

M. Marchand exprime cependant l'espoir que le Canada renaisse sur son territoire ses propres capitaux pour diminuer l'importance relative des capitaux étrangers.

De notre politique étrangère, M. Marchand se borne à dire qu'elle "doit également refléter notre façon propre de voir les problèmes du monde."

En conclusion, M. Marchand met en garde contre ceux qui "préconisent des modifications radicales à notre organisation politique". Certes, dit-il, il est facile de construire des "sociétés sur papier et d'en prouver intellectuellement la logique des structures."

"Nous ne prétendons pas que notre régime fédéral soit parfait mais, étant donné ce que nous avons été, ce que nous sommes et où nous sommes, c'est le meilleur instrument politique que l'on puisse offrir aux Canadiens français dans la poursuite de leurs objectifs personnels et collectifs."

AVIS
AVIS est par les présentes donné que la garantie créée par l'acte de Fiducie d'hypothèque et de gage exécuté par le notaire Gerald Cooper le 27 mai 1966 sous le numéro 4038 de son répertoire et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 31 mai 1966 sous le numéro 1914982 en vertu duquel Smartens Inc. a hypothéqué nant et grevé certaine propriété tel que plus amplement indiqué dans ledit acte, est devenu exécutoire et que le sousigné, agissant en fiducie, en vertu dudit acte de Fiducie pour le détenteur de bon Canadian Factors Corporation Limited, a pris possession de la propriété grevée, le tout selon les provisions dudit acte de Fiducie.

Montréal, le 25 janvier 1968.
GERALD GOLDWATER

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE
No 98261
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 3600 rue Hôtel de Ville, dans les Cité et District de Montréal.

JEAN BERGERON, résident au 36 - 6e Avenue, Lévis, Québec, et du Massachusetts, États-Unis.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est enjoint au défendeur, JEAN BERGERON à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 25 janvier 1968
Nicole Archambault
Greffier

Mes Blain, Piché, Bergeron, Godbout & Emery
CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 726920
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans la Cité et le District de Montréal, 262 ouest, rue St-Jacques,

Montréal, le 25 janvier 1968
Demandeur

vs -
GEORGES OUELLET, autrui domicilié et résident au numéro 8591 - 12ème Avenue, appartement 3, en la Cité de St-Michel, District de Montréal,

Montréal, le 23 janvier 1968
(S) A. SURPENANT, J.C.P.
Lévesk & Clarke,
2335 Edifice de la Banque Royale,
1 Place Ville-Marie,
Montréal 2, Qué.

RENÉ GUAY, domicilié et résident au numéro 10,875 Leblanc, en la Cité de Montréal-Nord, District de Montréal,

Montréal, le 23 janvier 1968
(S) A. SURPENANT, J.C.P.
Lévesk & Clarke,
2335 Edifice de la Banque Royale,
1 Place Ville-Marie,
Montréal 2, Qué.

ORDONNANCE
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, GEORGES OUELLET, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 23 janvier 1968
H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

Gouin & Godin,
Avocats,
204 ouest, Notre-Dame,
Suite 33,
Montréal.

Procureurs de la demanderesse

Hommage à Favreau Tremblay et Rinfret

M. Jean Marchand a rendu hommage hier soir à la mémoire de MM. Guy Favreau, René Tremblay et Maurice Rinfret. A sa demande, l'assemblée a observé quelques instants de silence en souvenir de ces hommes qui, a-t-il dit, avaient en commun d'être "généreux, bons, dévoués et profondément convaincus de leur mission politique".

De l'ancien ministre de la justice, qui avait mis sur pied l'aile québécoise de la Fédération libérale du Canada, M. Marchand a dit qu'il est "littéralement mort à la tâche, victime des attaques les plus basses et les plus imméritées".

J'ai mentionné à la Chambre les aspects inquiétants du décès prématuré de M. Tremblay. J'ai souligné en particulier l'injustice non réparée dont il avait été victime. L'enquête Dorion l'avait exonéré de tout blâme; pourtant, aucun membre de l'Opposition n'a jugé opportun de s'excuser des accusations malhonnêtes qui avaient été portées contre le député de Matane."

M. Marchand évoque ensuite le départ prochain de M. Pearson. "Bien que nous nous attendions à sa démission éventuelle, sa décision est l'effet d'un véritable choc pour nous tous et l'ensemble des citoyens du pays."

"Ce grand Canadien est peut-être celui qui a rendu notre pays possible."

Enfin, le leader du Québec aux Communes a salué M. Lucien Dorion. "C'est le retrait de la vie politique. "Si l'atmosphère de la Chambre est devenue un peu plus respirable, nous le devons à l'ancien ministre de la justice."

PUEBLO

prouvée par neuf voix seulement. En déclarant le Conseil de sécurité incompétent pour l'examen du problème qui lui était soumis, l'Union soviétique a signifié sans la moindre équivoque qu'elle opposerait, si besoin était, son veto à toute décision du Conseil qui ne serait pas son gré.

Des lors, se pose la question de savoir ce que les États-Unis veulent obtenir du Conseil dans l'affaire du Pueblo. Il est bien évident qu'il ne peut pas être question d'un ordre d'arrêt de l'Union soviétique de restituer le Pueblo et de libérer son équipage. Il se pourrait, selon certaines hypothèses émises dans les milieux américains, que c'est à une mission d'U Thant en Corée que visent les États-Unis.

Le secrétaire général des Nations unies, qui a renoncé à son voyage à la Nouvelle Delhi pour être à son poste durant la crise coréenne actuelle, n'accepterait une telle mission que si le Conseil de Sécurité la lui confiait en vertu d'une résolution en bonne et due forme. L'URSS accepterait-elle, le cas échéant, une telle résolution? Cela paraît douteux à en juger par les déclarations faites par le représentant de l'URSS des l'ouverture des débats du Conseil sur la compétence des Nations unies dans l'affaire.

Le juge Thorson revient à la charge
TORONTO (PC) — Les dirigeants politiques du Québec ne se préoccupent pas vraiment de l'égalité linguistique ou culturelle des Canadiens français vivant hors du Québec, estime le juge Thorson, ancien président de la Cour de l'Échiquier. Ils recherchent, en réalité, l'égalité politique. C'est pourquoi, selon lui, la mise en œuvre des recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton au chapitre de l'égalité ne réglerait pas le fond du problème.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361
Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANTIQUITES CANADIENNES
Armoires, tables, chaises, commodes, bancs, encoignures, etc... prix raisonnable paiement facile, particulier
671-0558 30-1-68

Berthelville Antiquités vient d'ouvrir à 222 de l'hôpital, succursale de meubles canadiens authentiques de tout genre, en pin, ainsi que meubles européens 843-8513 ou 272-7859 1-2-68

APPARTEMENTS A LOUER
Bellechoue 2444, coin Iberville, 1½ moderne, meublé, très bon prix. Tel. 722-4194. 1-2-68

LOGEMENT A LOUER
Outremont: bas 6 pièces séparées, 2 salles de toilette, chauffées, eau chaude, garage, cheminée, libre mars. Tel. 731-9955. 30-1-68

Cartierville, rue Daigle, 2e, 5 pièces, chauffées, près centres commerciaux, église, école, parc, libre avril \$140. 331-4438. 29-1-68

St-Denis, 6659, 7 pièces modernes, fermées, système eau chaude, 3e étage. CR 7-3552. 29-1-68

MAISON DE CAMPAGNE A VENDRE
LAVAL-QUEBEC, bord de l'eau, style colonial, pierre, 9 pièces, foyer, garage, terrain 150 x 300, paysage, conditions — complètes — discutables, près CNR et autoroute 627-2039. 29-1-68

OCCASION D'AFFAIRES
Une importante compagnie canadienne recherche un distributeur pour régions de Montréal et Banlieue. Capital garanti par inventaire. Écrire case 7 le Devoir. 29-1-68

PROPRIÉTÉ A VENDRE
Cartierville, près gare Val-Royal, duplex, bas 8 — haut 5 pièces, garage, double, \$29,000, hypothèque 6.5%, comptant discutables. Tel. 334-5516. 29-1-68

AHUNTSIC, maison unifamiliale, style colonial, 5 chambres, grande cuisine, idéal pour famille, située près bord de l'eau, métro et facilités \$34,000. Tel. 387-1945. 29-1-68

N.D.G.: maison unifamiliale, moderne, double niveau, 4 chambres à coucher, salon, salle à dîner, cuisine, salle de séjour, boudoir avec cheminée, salles de bain, et lavoir, ensoleillée, doit être vue pour être appréciée, \$36,000. Tel. 489-3161. 29-1-68

OUTREMOULT, avenue Maplewood, situation exceptionnelle, 9 pièces, édiroies, sous-sol fini, 2 salles de bain, boiserie en chêne, libération d'hypothèque, \$38,000. Occupation immédiate 271-7017. 29-1-68

Bâtisse à vendre - Central 6000 pi. car.
Rue Berri, près station métro Laurier, espace pour 5 voitures ou camions, à vendre à bon marché, disponible en juillet. 273-2878 M. Jonas 29-1-68

Split-Level, 7½ pièces, St-Vincent de Paul. Tel. 661-1806. 29-1-68

TAILLEUR
Vous avez manqué au engraisse? Faites rehausser vos vêtements, habitez ou poletains transformés en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR
SPECIALITE
Habit et costumes sur mesure 351 rue GUIZOT
Tel. 388-2532 J.N.O.

VIEUX BIJOUX
Achetez vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine, ainsi que diamants et pierres précieuses.
POMPONNETTE, INC.
256 est, Ste-Catherine
Tel. 861-9293 29-1-68

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERON, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licence
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN VIAU, C.A.
H. LÉONIE ROBIN, C.A.
JACQUES P. CHADRON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GIRAUX, C.A.
GÉRALD TIGHE, C.A.
CLAUDE GIGANT, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie
Comptables agréés
Jean Ouygier, C.A.
Louis P. Marin, C.A.
René J. Seguin, C.A.
André St-Amand, C.A.
Bernard Fauriol, C.A.
Jacques Lefrançois, C.A.
Jacques Proulx, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
Michel Normandin, C.A.
Paul E. Mallette, C.A.
Olivier B. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Léopold Beauharnois, C.A.
André Massé, C.A.
Paul André Lachance, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Robert R. Manard, C.A.
André Roussel, C.A.
Jean J. Lacroix, C.A.
Guy Lefebvre, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
Aimé GARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. Arken, C.A.
D. P. Atkins, C.A.
D. M. Long, C.A.
W. G. Hoag, C.A.
L. Groves, C.A.
J. T. Lewis, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
E. C. Shavell, C.A.
E. G. Ward, C.A.
L. A. Wright, C.A.
C. A. Pissant, C.A.
A. Garneau, C.A.
H. J. Garbair, C.A.
P. Gaudin, C.A.
D. Hurd, C.A.

Conseil: R. S. Sabler, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés
Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Galland Huet, C.A.
Albert Gosselin, C.A.
Benoit Sylvestre, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Emile Mallette, C.A.
Roland Levesque, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Pierre Pharoand, C.A.
Roland Levesque, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Jacques Trempe, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Gérard Trudreau, C.A.
Reyan Myre, C.A.
Clement Lussier, C.A.
Pierre Gosselin, C.A.
Paul Gauthier, C.A.

Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Garneau, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clement Primeau, C.A.
Pierre Levesque, C.A.
Roger Chouinard, C.A.
Gilles Truchon, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gauthier, C.A.
Martha Gauthier, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Clement Ducharme, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Roger Joussette, C.A.
Jean Faucher, C.A.
Gilles Beaulieu, C.A.
Walter Richerand, C.A.
Richard Jean, C.A.
Jacques Proulx, C.A.
René Robert, C.A.
Paul E. Bonnier, C.A.

Leon Cole, C.A.
Henley Bourgeois, C.A.
Percy Auger, C.A.
Marcel Imbelle, C.A.
Vincenzo Forgi, C.A.
Pierre Berry, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Real Auger, C.A.
Jean-François, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Jean Fournier, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Denis Menard, C.A.
Jean M. Allard, C.A.
André Levesque, C.A.
Gérard Mingueau, C.A.
Conrad Menard, C.A.
Louis Gosselin, C.A.
D. A. Menard, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691

Café-Thé
Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNU LES MEILLEURS
J.A. DÉSY LTD
MONTRÉAL